

ALLISS
Séminaire « Intermédiations en agriculture »
6 décembre 2016 – AgroParistech

Participant-e-s :

Madeleine Akrich (?) – CSI	Alix Levain – LISIS (ethnologie)
Rémi Barré – IFRIS	Evelyne Lhoste – LISIS (sociologie)
Marie Bodeux – Les petits débrouillards	Allison Loconto – INRA (sociologie)
Olivier Cadenne – Museum d’histoire naturelle de Toulouse	Jean-Louis Martinand – ENS Cachan
Aurélie Cardona – INRA Avignon (sociologie)	Jean Masson – INRA (biologie, sciences humaines)
Marianne Cerf – LISIS (Ergonomie)	Claude Millier – NSS-Dialogues
Paul Fayolle – Peuple et Culture	Bertrand Omon – Chambre d’agriculture de l’Eure (développement agricole)
Cécile Langlois – Les petits débrouillards	Emmanuel Porte – INJEP
Lionel Larqué – Alliss	Line Richard – Education nationale
Damien Lenouvel (par Skype) – Peuple et Culture	

Rappel du contexte et des enjeux par Marianne Cerf et Lionel Larqué

Le groupe « Intermédiations » s'est constitué dans le cadre de l'Alliss afin d'étudier les espaces et les acteurs en situation d'intermédiaire, qui contribuent à construire les échanges entre des acteurs académiques et non-académiques, et qui participent à la production et à la circulation de savoirs entre ces acteurs. De ce point de vue, le terme de "chercheur" ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille dans une association ou sur le terrain. Le but est d'observer la manière dont les connaissances se produisent, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action.

Ce séminaire est le fruit de plusieurs années d'échanges destinées à identifier d'éventuels points d'intersection entre les acteurs pris dans leur diversité. Il est apparu que la notion d'intermédiation était utilisée par les uns et les autres, avec des trajectoires tout-à-fait-différentes, de manière théorisée ou non, mais qu'elle disait en partie les mêmes choses. L'expérience a toutefois montré que mettre au jour une problématique ou un sens commun est difficile et demande de la persévérance.

Plutôt que des débats théoriques sur l'intermédiation, l'objet de ce séminaire est de partir de l'analyse de pratiques effectives d'intermédiation pour voir s'il y a un fond commun à ces différentes pratiques, à la fois de manière transsectorielle et à l'intérieur de chaque secteur. Il s'agit aussi d'interroger la manière dont se passent ces mises en relation ainsi que la construction d'un langage partagé entre des experts, des praticiens, des acteurs, des intermédiaires.

Ce premier séminaire est consacré au secteur de l'agriculture qui, historiquement, compte de nombreux acteurs que l'on peut qualifier d'intermédiaires (conseillers agricoles, animateurs ruraux et agricoles...) et qui a une assez longue tradition de recherche-action. L'idée a été de solliciter des personnes (acteurs de terrain, chercheurs) qui font de l'intermédiation dans ce contexte, pour essayer de comprendre comment chacun s'est mis ou trouvé dans cette position d'intermédiation, dans quel contexte il travaille, et quelles sont les difficultés et la réalité de cet exercice. Il s'agira, à partir de chaque récit, d'avancer dans la compréhension de cette pratique.

1^{er} temps : Accompagner les agriculteurs dans une transition agroécologique et dans la réduction de l'usage des pesticides, dans un contexte d'institutionnalisation de ces enjeux

Intervention de Bertrand Omon

→ L'appui des agriculteurs à la réduction de l'usage des pesticides

Parcours

Bertrand a démarré sa vie professionnelle en 1985 comme enseignant au sein des Maisons familiales rurales, auprès d'élèves se préparant à l'installation en agriculture dans le cadre d'une formation en alternance. Il s'appuie sur une pédagogie centrée sur la personne, dans son environnement professionnel. C'est alors le début des quotas laitiers, qui donnent une connotation différente à la manière de travailler et actent le fait que le modèle ancien pose des questions.

En 1992, la PAC introduit la dimension environnementale dans l'activité agricole. Quand cela arrive, Bertrand a « *déjà bougé des choses dans [ses] pratiques* », et l'enseignement lui-même propose des modules sur l'approche globale de l'exploitation. La montée en puissance de cette question va être croissante. « *La pente est faible mais elle ne s'inversera jamais.* » Reprenant des études, il oriente son activité vers le diagnostic environnemental à l'échelle territoriale – signe que « *les enjeux sont en train de s'étendre* ». Les lois de décentralisation donnent lieu aux premières intercommunalités. A l'époque, « *peu d'élus se sentent capables de penser "territoire et agriculture"* ». Il y a là pour Bertrand une extension des publics et des connaissances, liées à une extension des enjeux.

En 1995, il quitte l'enseignement pour une activité de conseil au sein de la Chambre d'agriculture de l'Eure. Il est amené à accompagner un plan de développement durable (PDD) : cette démarche lancée en France en 1993, suite à la réforme de la PAC, vise à porter collectivement, entre agriculteurs, un projet qui intègre les dimensions économique, sociale, environnementale et territoriale. « *Ce qui était financé, c'était l'animation autour des agriculteurs, et non les agriculteurs eux-mêmes.* » Les PDD sont structurés en réseau à l'échelon local et au niveau national, où ils font office de réseau de recherche et développement. L'expérience réunit, durant 5 années, 5 agriculteurs sur un territoire de grande culture à enjeu "qualité des eaux profondes".

En 2000, les PDD laissent la place aux contrats territoriaux d'exploitation (CTE). Si la filiation avec les PDD est forte dans l'esprit, ils s'en distinguent dans le processus, avec un souci de généralisation des pratiques expérimentées dans le cadre des PDD. « *Il faut que ce soit plus massif sur un territoire.* » Cette fois-ci, des aides sont prévues pour les agriculteurs. « *L'effet du collectif est moins fort* », toutefois certains CTE seront portés collectivement. Ce dispositif est peu suivi mais permettra des expériences intéressantes.

Quand les CTE s'arrêtent en 2002, Bertrand se retrouve seul. « *Ça me retire de l'activité, mais surtout du réseau.* » Il participe à un réseau de R&D en agronomie (colza) issu de l'UMR de Grignon, puis cofonde le réseau Blé rustique. En 2007, suite au Grenelle de l'Environnement, l'INRA lance l'étude Ecophyto R&D afin de tracer le chemin pour réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 (plan Ecophyto 2018). Bertrand contribue à monter un réseau de fermes de référence, Dephy, pour accompagner les conseillers et les agriculteurs dans ce sens, mais il se retire finalement de la Cellule nationale d'appui du réseau, constatant que l'objectif de 50 % ne sera pas atteint en 2018 et que l'acteur public s'est mis en retrait. « *L'Etat n'assume plus le "où on va". C'est plutôt "montrons qu'on existe".* »

Expérience en intermédiation

"Médiateur", "animateur" ou "passeur", Bertrand ne l'est pas devenu par hasard. D'enseignant qui accompagne autant qu'il transmet, il est ensuite devenu un co-producteur de connaissances – ou, comme il l'exprime, un « *défricheur* », au sens où il lui plaît depuis toujours d'« *apprendre des choses en dehors des cursus habituels* » et de « *mettre [sa] patte dans quelque chose qui n'est pas stabilisé* ». Ce penchant personnel est accentué par le fait que, dans sa pratique professionnelle, la connaissance n'était « *pas rendue accessible par l'institution* », ou alors par un « *canal descendant d'information* » pourvoyeur de « *masses de documents* » pas forcément utiles pour construire un PDD. « *J'ai cherché mon information ailleurs.* »

Le va-et-vient se fait naturellement entre ses différents champs d'activités. « *Je n'ai jamais attendu que les choses soient validées pour les adopter dans ma pratique professionnelle.* » Cela lui a parfois valu la réprobation du milieu scientifique. Quand pour son mémoire, dans les années 1990, il tente d'élaborer une méthode permettant de faire un diagnostic territorial agriculture et environnement, certains scientifiques

jugent ainsi son travail « pas très rigoureux ». Depuis, ceux-ci ont changé leur fusil d'épaule.

Bertrand a commencé à pratiquer l'intermédiation quand il était encore enseignant. Il se sent alors légitime pour parler à ses élèves – ou aux agriculteurs – des nouveaux enjeux au carrefour de l'agriculture et de l'environnement. Il peut aller plus loin en rejoignant la Chambre d'agriculture de l'Eure. Dans les PDD, il s'agit en effet « de co-conception, de brainstorming », le principe étant de réunir les agriculteurs parties prenantes, puis de parler tour à tour des projets de chacun. Dans ce cadre, l'animateur « amène une forme de connaissance (...) sur les enjeux de durabilité ». Les idées sont testées au moment où elles sont pensées, contribuant à de la R&D à travers une mise en commun via les animateurs au niveau national.

Ceux qui, comme Bertrand, se lancent dans cette aventure, sont pour la plupart « des conseillers qui choisissent de s'y prendre autrement. Sur 89 PDD, les 4/5^e étaient portés par des chambres d'agriculture. » Si Bertrand a d'abord cru que cette nouvelle approche « serait la racine de quelque chose de nouveau dans le développement agricole », il doit rapidement déchanter. D'ailleurs à l'époque, « aucun collègue ne s'est battu pour avoir son poste. (...) Ce ne sont pas des postes d'excellence dans ces institutions. Ni en 1995, ni en 2016. » De même, les partenaires sont multiples (agriculteurs, pouvoirs publics, associations employeuses), mais ils ne s'emparent pas du projet pour changer leur façon de faire du développement. Au final, « ça change ma pratique professionnelle, mais au niveau global rien ne change ».

Tout au long de son travail au sein de la Chambre d'agriculture, Bertrand a conservé un groupe d'agriculteurs qu'il accompagne, mais dont la composition change au fil des années. C'est avec ce groupe qu'il a testé les Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAEt) lancées en 2007 après le Grenelle de l'Environnement, ainsi que l'Indice de fréquence de traitement (IFT) conçu pour mesurer et suivre le recours aux produits phytosanitaires d'une année et d'un territoire sur l'autre.

Éléments de réflexion et de débat

Des expérimentations bridées par la culture du chiffre

Pour Bertrand, on fait aujourd'hui des acteurs de simples « releveurs de compteurs ». Marianne Cerf confirme cette tendance à « verrouiller l'expérimentation dans une logique où il faut montrer la preuve que les systèmes sont efficaces. Tout est structuré autour de l'administration de cette preuve, mais on s'intéresse moins à l'accompagnement des acteurs au changement. » Le réseau Dephy a lui-même évolué de telle sorte que l'intérêt de Bertrand s'est émoussé : « On rentre des chiffres dans une base de données où l'agriculteur n'existe plus dans l'absolu. Une fois qu'il est dans la base de données, je ne sais plus où il est. » Rémi Barré évoque « la trahison ressentie [par] les chercheurs ou managers dans leur métier » en raison du « fantasme rationaliste et managérial autour du chiffre » et des « tableaux d'indicateurs à remplir ». Ce big data conduit à produire de la « soi-disant connaissance » et « mouline de la prétention à la généralisation ». Cela, pour Bertrand, va à l'encontre de ce qu'il conviendrait de faire. « Il ne s'agit pas de dire "ça, ça marche, faites-le", mais "untel fait ça" », à titre d'exemple et sans injonction à la généralisation de telle ou telle pratique. Cette approche « s'est perdue, et le métier d'accompagnateur aussi ». Jean-Louis Martinand conclut : « Les bonnes pratiques en soi n'existent pas si elles ne sont pas reliées à ceux qui les mettent en œuvre. »

La « démission » des pouvoirs publics

La responsabilité de l'acteur public dans cette évolution est pointée du doigt. Rémi Barré rappelle qu'il y a eu, à un moment donné, « une montée en intelligence collective de ce qui pourrait être une évolution dans les pratiques agricoles » mais que, « au moment où on peut capitaliser, tout se vaporise et disparaît ». Revenant sur la démarche des PDD, il relève que l'existence d'une relation étroite entre animation nationale et échelle locale permettait « l'émergence de lien entre l'animateur local et l'Inra, voire entre l'Inra et des agriculteurs », témoignant d'un véritable système. Le retrait des pouvoirs publics a notamment pour effet d'induire des évolutions dans les partenariats. « J'ai beaucoup plus de contacts avec les ONG qu'avec l'Etat et les pouvoirs publics », explique Bertrand. Les organisations avec lesquelles il « travaille dans les marges » (Greenpeace, PAN Europe, les Happyculteurs, FNE...) sont aujourd'hui de précieux soutiens à ses actions. Relevant « l'absence de pensée sur ce qui fait preuve » au niveau des pouvoirs publics, Lionel Larqué se demande si cela est conscient ou dénote une incapacité à penser. Emmanuel Porte estime que « le travail de réflexion a été externalisé. Il y a sans doute des différences ministère par ministère, mais il y a un vrai sujet à questionner ». Ce groupe Intermédiation peut aider à « construire une observation du rapport aux pouvoirs publics », souligne-t-il.

Un besoin de capitalisation

Les expériences comme celles de Bertrand appellent un travail de capitalisation. « Je serais demandeur de

papers circonstanciés, pour approfondir – sur les PDD, le réseau Blé rustique... », indique Lionel Larqué. « On a tout intérêt à faire valoir dans d'autres espaces ce que tel acteur a fait. » Reste une difficulté à dépasser : témoigner de son expérience n'est pas toujours possible pour les acteurs. Dire « pourquoi ça marche et ça a été innovant peut être difficile pour ces personnes. Il faut de l'accompagnement », soutient Allison Loconto. Si le support écrit est compliqué à utiliser, l'outil vidéo peut s'avérer utile et efficace, suggèrent Marianne Cerf et Jean Masson.

Intervention de Jean Masson

→ L'accompagnement d'un collectif de viticulteurs s'engageant dans l'agroécologie

Parcours

Initialement biologiste, Jean a élargi son champ d'investigation aux sciences humaines à la faveur d'un projet de recherche participative mené avec des viticulteurs. La filière viticole française exploite 800 000 hectares de terres, pour un chiffre d'affaires de 50 milliards d'euros. C'est aussi la filière agricole utilisant le plus de produits phytosanitaires, avec un impact important au plan environnemental. C'est un sujet sur lequel « ça matraque fort et dur ». Ainsi l'indice de fréquence de traitement (IFT) se situe autour de 8 dans le Midi où le climat est favorable, de 13 en Alsace, et de 23 en Champagne (dont 1,5 d'herbicides, 1,5 d'insecticides et acaricides, et 20 de fongicides). « Cet IFT aurait dû baisser de moitié, or il n'a cessé d'augmenter depuis 2008. » Le facteur climatique joue un rôle avéré : en 2014 et 2015, où le printemps a été sec, les traitements ont été moins nombreux, mais le printemps pluvieux de 2016 a nécessité des traitements incessants. « Il est impossible de produire du raisin et du vin si on ne traite pas la vigne. Tout dépend comment et avec quoi. »

Un projet a ainsi vu le jour à Colmar, qui vise à voir comment réduire le recours aux produits phytosanitaires dans les vignes. Ce parcours a débuté en 2003 avec un groupe d'acteurs, étendu aujourd'hui à deux, puis à cinq (deux en Allemagne et un en Suisse) à compter de janvier 2017. Ces groupes seront tous en interaction. L'idée est d'imaginer le changement en viticulture ensemble, avec des représentants de la filière viticole (interprofession), une association de consommateurs, un syndicat agricole, une association de défense de la nature, des viticulteurs indépendants, un conseiller de la chambre d'agriculture, un conseiller agence de l'eau, et une chercheuse en sciences de l'éducation. « On en est arrivé à construire une innovation qui amène les viticulteurs à changer leurs pratiques de manière significative. (...) Les vingt viticulteurs avec qui on a travaillé ont décidé d'arrêter les désherbants en 2104 sur 40 hectares. » Jean souligne qu'à l'origine, aucun des acteurs impliqués (qu'il s'agisse de conseillers, ou de viticulteurs en conventionnel ou en biodynamie) n'avait envisagé cela. Il ne s'agit pas de leur part d'une « prétention à l'innovation en agroécologie », mais de dire « qu'ils agissent et que les choses changent. (...) Ce qui bouge, c'est la représentation qu'ils ont de leur activité. Ils réalisent par exemple qu'ils n'ont pas besoin d'avoir un "boulevard désherbé" entre les vignes. »

Aujourd'hui la vigne est confrontée à un nouveau problème : le dépérissement, qui touche 5 % des plants de vigne et peut entraîner leur mort en 48h ou 1 mois. Face à ce fléau lié au dérèglement climatique, la filière viticole a levé 6 millions d'euros pour financer des recherches. Cette inversion de la demande en matière de recherche s'est formalisée dans un appel d'offres à l'échelle européenne, qui exige des démarches interdisciplinaires. Jean précise par ailleurs ne pas s'interdire de penser à « créer d'autres indicateurs », notamment un indicateur plus complexe que l'IFT, qui intégrerait les dimensions de santé, d'environnement, d'économie...

Expérience en intermédiation

Le socle du projet mené avec les viticulteurs est sa dimension collective. Dans ce cadre, le rôle de Jean consiste avant tout à trouver les bonnes personnes pour avancer ensemble. « Qui réunir autour de la table pour être sûr de ne pas se tromper ? (...) Au fur et à mesure, on va chercher des acteurs qui nous manquent. C'est un système ouvert qui permet aux autres de rentrer pour nous aider. (...) Comme on a un déficit d'éléments, on est ouvert. » Cela implique pour chacun d'apprendre à travailler ensemble – chose d'autant plus nécessaire que les membres de groupe sont « très rarement d'accord ». D'où ce principe fondamental que le groupe s'applique à lui-même : « Ne jamais résoudre cette question du "qui a raison?". (...) On va discuter d'une raison collective. » La maxime du groupe pourrait même être cette phrase que Jean emploie parfois face à ses interlocuteurs : « Vous avez raison, mais je ne suis pas d'accord. »

Le parti-pris assumé collectivement depuis le début est celui d'une « démarche qui reconnaît tous les savoirs, toutes les formes de raisonnement ». Ce schéma impose de faire remonter les savoirs de chacun. « Ce qui est clair et net, c'est que je ne sais pas », estime Jean. « Pour pallier les trous dans la compréhension de l'autre, je me suis associé à d'autres acteurs et je me suis formé en épistémologie des sciences. » Puis, en collaboration avec Anne Moneyron, chercheuse en sciences de l'éducation, il a établi des méthodologies pour identifier les savoirs des acteurs. L'enjeu est ensuite de « construire un autre savoir » à partir notamment du dissensus. Si « quelqu'un propose quelque chose [et] se fait rentrer dedans, notre job est de transformer ces critiques en questions ». Le but est alors moins traiter la question en tant que telle, que « d'arriver à un accord sur la question qu'on va poser ». Dans cette façon de cheminer, « chacun est mis en fragilité. (...) Mais ça leur va et moi aussi parce qu'on s'est approprié cette notion de risque et d'incertitude, qu'on a "signé" et qu'on sait qu'on va rester ensemble. »

Quand il a été décidé d'arrêter les désherbants sur 40 hectares, exploités par 15 vignerons, il y a eu « des milliers de mesures à faire. Mais [cela a] produit des données qui ont une certaine signification statistique, car produites in situ. » Il s'agit ensuite de croiser l'ensemble des résultats issus des expériences des viticulteurs « pour en faire ce qui devient un accord commun ». Cette façon de procéder a montré sa validité. Après la réduction des désherbants et l'introduction de la piloselle sous les rangs de vigne, les rendements ont été moindres. Dans un premier temps, chacun en a tiré séparément une conclusion fausse. Puis ils ont creusé la question ensemble, et découvert qu'il restait une mauvaise herbe extrêmement agressive qui était responsable de cette baisse de rendement. « On s'est rendu compte en séance qu'on avait produit ensemble quelque chose qu'aucun d'entre nous n'aurait pu produire séparément. »

Éléments de réflexion et de débat

Agir différemment, dans / à la marge de la science conventionnelle

L'aventure de Jean et des viticulteurs de Colmar illustre la difficulté à porter la casquette scientifique quand on produit de la science de manière différente. En l'occurrence, affirme Jean, « l'autorité, dans ce collectif, c'est nous ». Mais si l'« obsession continue est de rester dans une cohésion de groupe », cela se fait « en lien avec le monde de dehors ». Ainsi, précise-t-il, « je regarde ce que font les chambres d'agriculteurs et les chercheurs en viticulture ». Cela ne rend pas les choses plus faciles pour autant. « Ce collectif hétérogène (...) chemine et produit de la connaissance par fécondation de différents éléments que chacun porte. Mais par rapport au vaste monde de la science et de la profession, ce collectif va devoir disposer de crédibilité et de confiance », souligne Rémi Barré. En fin de compte, une question centrale dans ce débat est, pour Emmanuel Porte : « Quelles sont les conditions de production de connaissances nouvelles qui sont utiles à une diversité d'acteurs, (...) et comment les faire reconnaître à l'extérieur ? »

Les problèmes posés par l'administration de la preuve

Les travaux menés ici amènent « à faire une critique fondamentale du rôle du chiffre et du contrôle », estime Rémi Barré. « Ce qui est exprimé là est une façon pour nous de garder cette perspective de la mesure, sans que ce soit pour autant le signal d'un appauvrissement, d'un passe-passe qui permet de contrôler et contraindre les autres à travers des chiffres. » Cela implique notamment de « déconstruire et reconstruire des indicateurs ». Mais, précise Jean, « j'ai quand même besoin de mettre un ballon dans le but du monde scientifique et un dans celui de l'agriculture, et c'est ça qui est difficile ». Rémi Barré invite à utiliser les méthodes d'administration de la preuve "officielles", si celles-ci peuvent contribuer à donner des gages au monde scientifique conventionnel. Cela peut « permettre de faire reconnaître que c'est de la science, mais en sachant très bien que c'est extrêmement relatif ». Jean soulève toutefois la difficulté à trouver sa place dans les publications scientifiques. « On amène les acteurs à écrire ensemble. Une étude a été publiée dans une revue scientifique, une dans la presse agricole et viticole, et une autre est en cours d'écriture. » Mais la chose reste assez compliquée, et lui-même se voit reprocher sa « faible productivité dans les sciences biologiques. (...) On m'a écrit : vous irez vous faire financer ailleurs. (...) Ils ne peuvent pas comprendre ce qu'on est en train de faire. » Cependant, admet-il, « être rejeté ne dit pas non plus que ce qu'on fait est différent et bien ».

2^{ème} temps : Contribuer à renouveler les liens entre les agriculteurs et les habitants dans les territoires

Intervention d'Alix Levain

→ Créer les conditions d'un dialogue entre les agriculteurs et les autres acteurs (chercheurs, habitants, collectivités, etc.) en Bretagne

Parcours

Après avoir travaillé dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance dans le Finistère, Alix s'est orientée vers l'ethnologie. Elle s'intéresse plus particulièrement au lien environnement/agriculture. Elle a choisi comme terrain de recherche le littoral breton touché par la prolifération des algues vertes ("marée verte"), résultat de l'élevage intensif qui s'est développé en Bretagne depuis les années 1960. La mort d'un cheval sur une plage des Côtes-d'Armor recouverte d'algues vertes en décomposition, à l'été 2009, a été l'événement déclencheur de sa recherche. « *Pourquoi un cheval qui meurt produit un tel bazar ?* », s'est-elle interrogée.

La situation est alors marquée par un double phénomène : un changement d'échelle dans l'approche du problème, avec le fait que des acteurs hors du territoire commencent à s'y intéresser, et le changement de regard sur l'activité agricole dans la région. « *Quand je me suis lancée, c'était un moment de conflits et de tension exacerbée sur ces questions.* » Le positionnement d'Alix n'est pas évident. Il lui faut vaincre différents obstacles. Localement, elle doit convaincre les bailleurs de fond que l'ethnologie peut avoir son intérêt dans ce contexte : « *Dans ma discipline prédomine le cas particulier et les situations très incarnées. Que pourra faire un bailleur de ces données ?* » Elle doit aussi battre en brèche une certaine méfiance vis-à-vis des sciences sociales, identifiées comme ayant une approche forcément critique (des usages dans le monde agricole, des institutions...), alors que les élus locaux et le syndicat majoritaire sont déjà soumis à une forte pression médiatique. Mais Alix doit aussi affronter une certaine circonspection dans le monde académique, où prédomine une image négative du modèle agricole breton. « *Arriver là sans a priori critique prêtait le flanc à des soupçons de collusion avec les acteurs dominants.* »

La force d'Alix est de bien connaître la société civile et le paysage institutionnel locaux, et d'avoir l'image de quelqu'un d'impliqué sur le territoire. « *Je m'installe sur un territoire pendant plusieurs mois et m'y intègre de plusieurs façons.* » Cela lui permet d'instaurer une relation de confiance avec chacun des acteurs. Elle définit d'ailleurs sa discipline comme « *descriptive et interprétative, mais pas critique par nature* ». Elle n'en considère pas moins son rôle comme étant de faire émerger ce qu'elle appelle un « *savoir subversif* », au sens où elle va « *considérer les connaissances comme une ressource pour les acteurs en situation, qu'ils utilisent à des fins définies par eux, qui peuvent être le renforcement ou la déstabilisation de l'ordre établi* ».

Sur la base de cette première expérience, Alix a lancé le 1^{er} novembre 2016 un nouveau projet impliquant 14 chercheurs (la moitié en sciences sociales, la moitié en biologie / physique), qui va consister à observer la transformation très rapide de l'agriculture sur le littoral breton. « *Des crises touchent des filières très intégrées, face à des mobilisations sociales très repérables et à une pression foncière qui s'accroît. Cela rend la présence agriculteurs sur ces espaces-là pas évidente.* » Ce projet repose notamment sur des enquêtes qualitatives très approfondies. « *J'ai besoin de considérer avec la même attention les connaissances et expériences des différentes personnes dans leur diversité : discours, observation des interactions, observation de leur quotidien.* » Baptisé Par'chemin (paroles et chemins de l'agriculteurs littorale), il inclut la « *réflexion sur ce que peut être une activité d'intermédiation dans ce contexte* ».

Expérience en intermédiation

Le projet d'Alix n'a « *pas de visée explicite de médiation* ». Il s'agit plutôt de « *livrer quelque chose d'une expérience individuelle et collective, pour que ce soit mis à distance* ». Son travail s'articule autour d'un « *réseau d'interconnaissances dense* » auquel elle s'intègre elle-même. Précédemment, sa première grande enquête l'a conduite à réaliser 264 entretiens auprès d'agriculteurs, éleveurs, élus, gestionnaires, chercheurs, habitants, opérateurs touristiques... Elle n'a alors essuyé aucun refus. « *J'ai ressenti une envie de s'exprimer chez des acteurs très variés, et une possibilité à le faire dans le cadre protégé de l'entretien* », celui-ci étant mené de manière non directive. A l'inverse de la parole publique, « *la parole privée est extrêmement libre* ».

Alix s'appuie sur deux notions qu'elle considère comme centrales. D'une part, la "politique de la

connaissance", c'est-à-dire l'idée « de discuter, avec des acteurs qui s'affrontent, de la façon dont ils sélectionnent des connaissances qui sont valides, dont ils les hiérarchisent en fonction de leur valeur, et des prises qu'elles vont offrir à leur action ». Cela a permis occasionnellement « des scènes avec un dialogue constructif » entre des acteurs en opposition. D'autre part, la "mise en enquête", selon l'approche développée par John Dewey où l'enquête consiste à observer les acteurs dans leur contexte. Cette démarche, menée auprès d'une grande diversité d'acteurs sociaux ayant une pléthore d'approches, l'a « aidée à travailler sur la frontière entre des savoirs institutionnalisés et des savoirs plus subversifs ».

La perspective est de « construire un espace de dialogue dans la durée ». En effet, si des arènes institutionnelles ont été mises en place pour débattre de ces questions, celles-ci privilégient un prisme environnemental qui incite les agriculteurs à ne pas y participer « par peur de se faire écharper ». Or, s'il existe une conscience réelle des problèmes rencontrés par les agriculteurs, il y a « peu de prise en compte des données relatives à ces évolutions sociales et politiques dans le monde agricole, et peu de prise en compte de la parole des agriculteurs ». L'enjeu est le suivant : « Comment créer des espaces ouverts, mais en même temps protégés de ces mises à l'agenda institutionnel ? »

Le projet repose sur une série d'enquêtes ethnographiques qui seront effectuées sur cinq territoires différents, visant à « rendre vivantes les questions auxquelles sont confrontées les agriculteurs ». Elles seront doublées d'espaces de rencontre informels – au café, à la maison, en petits groupes – entre agriculteurs et acteurs sociaux. Pour nourrir ce travail, les chercheurs ont conçu quatre "objets intermédiaires" qui doivent permettre de « mobiliser des acteurs ayant des postures épistémiques autour de ces questions » :

- des documentaires radios diffusés sur des radios locales, permettant de mobiliser des connaissances issues d'archives, analyses de cas, témoignages, tout en favorisant leur interprétation par les acteurs ;
- un site internet où ces données seront mises en forme et rendues accessibles ;
- des outils pédagogiques (pas encore définis) ;
- des ateliers plastiques et d'écriture conduits par des collègues investis dans les "sciences créatives".

Éléments de réflexion et de débat

Comment définir un objet non arrêté

L'hypothèse sur laquelle repose cette recherche a fait l'objet de plusieurs questionnements. Pour Alix, le terme d'"hypothèse" ne doit pas être entendu au sens « fort » où il est employé dans les "sciences dures". D'hypothèse, dans le cas de ce projet, il n'y a pas – ou pas encore. « Le type de recherche que je pratique a un immense avantage : on peut changer de question de recherche et d'objet en cours de route, et on a le droit de le dire. » La chercheuse prévoit d'avancer en adaptant ses questions de recherche ainsi que ses outils, dans une posture totalement ouverte. « Tu as besoin d'enquêter pour faire ressortir ta problématique.

L'intermédiation se fait par un objet », analyse Lionel Larqué. Cette liberté s'étend au travail d'enquête des autres chercheurs associés au projet. « On met en place une matrice, ensuite chacun en aura son usage en situation, face aux acteurs. Il y a un cadre, mais ils ont un champ de liberté dans ce cadre-là. Certains aspects seront plus rationalisés, mais pas sur ce volet-là. »

Une recherche engagée qui ne s'avoue pas ?

Lionel Larqué a questionné Alix sur l'éventualité d'une « visée de transformation non avouée » de cette recherche. La chercheuse affirme ne pas se situer « dans une perspective d'engagement pour le changement social des acteurs. (...) S'il y a engagement, c'est sur le fait qu'il y a une parole à considérer qui ne l'est pas suffisamment. » Ou qui, plus précisément, est prise en compte collectivement mais pas individuellement, parce que « ce ne sont pas des acteurs dominants, que leur parole est parfois dérangeante dans son contenu, et qu'en outre il n'y a pas de cadre permettant qu'elle s'exprime ». L'idée serait donc plutôt de « permettre aux acteurs de se faire entendre sans [se] faire interprète de ce qu'ils disent », résume Emmanuel. Et si le projet cherche, pour reprendre les mots de Marianne Cerf, à « déstabiliser quelque chose », ce serait plutôt dans le fait de s'appuyer sur « l'histoire subjective des personnes et de travailler sur la réflexivité des acteurs quant aux connaissances qu'ils ont d'eux-mêmes, par eux-mêmes ou de l'extérieur », comme l'exprime Alix. Pour ce faire, les chercheurs vont s'attacher à des "terrains" et non à des "groupes constitués", en mettant l'accent sur « les agriculteurs en tant qu'individus rattachés à un lieu ». Pour Lionel Larqué, « cette démarche humaine nécessite, au plan académique, que l'adhésion des acteurs soit documentée dès le départ » et qu'ils « adhèrent à la démarche ». Alix confirme ce principe éthique comme étant essentiel dans le projet.

Des tensions à prendre en considération

Avancer en confiance avec les acteurs impose d'adopter certains garde-fous, vis-à-vis de la sphère institutionnelle en particulier. Parfois sollicitée pour des expertises ou des accompagnements d'acteurs institutionnels, Alix refuse systématiquement de participer à l'évaluation de politiques publiques dans la région, qui induirait pour elle le risque d'être perçue comme « *informateur en chef* », et lui donnerait le sentiment de trahir la confiance des personnes avec qui elle est en contact. De même, elle ne refuse jamais une invitation, « *sauf sollicitation par un lobbyiste rémunéré* ». Enfin, elle évite tout débat « *sur des sujets qui gênent* » les acteurs avec qui elle travaille. Deux sources de tension demeurent très fortes. En premier lieu, la question de la protection des sources. Alix concède en effet une « *tension très forte* » entre ce qu'on lui confie et ce qu'elle peut s'autoriser à publier, son premier souci étant de « *maintenir une relation de confiance privilégiée* ». En second lieu, la question de l'articulation avec des dispositifs plus institutionnalisés.

Intervention de Damien Lenouvel

→ Mettre en place un projet d'aide alimentaire en lien avec les producteurs du territoire

Parcours / Expérience en intermédiation

Membre de l'association Peuple et Culture, Damien dirige le centre social Un nouveau monde à Arcis-sur-Aube (nord de l'Aube). Le territoire est marqué par une forte activité agro-industrielle (pomme de terre, betterave, oléagineux) et, au plan social, par la fuite des personnes les mieux formées, le vieillissement de la population, ainsi que l'augmentation de la précarité et de l'isolement social, du fait du déclin de l'activité industrielle. Le territoire ne bénéficie ni d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), ni d'une « *scène territoriale organisée pour parler de l'emploi* ». Par ailleurs, il n'y a pas d'épicerie solidaire pour les personnes en situation de précarité qui, au mieux, peuvent compter sur les paniers distribués par le Secours populaire.

Quand, il y a de cela deux ans, Damien a vu des agro-industriels détruire leurs plans de pommes de terre, pendant la récolte, afin de ne pas dépasser les quotas, cela l'a motivé à agir. L'animation d'une recherche-action dans le champ éducatif et l'organisation d'un concert de musique classique lui ayant « *apporté une petite crédibilité auprès des élus* », il en a profité pour lancer un projet dans le champ alimentaire, en sollicitant les agro-industriels de la région – dont les épouses de certains siègent au conseil d'administration du centre social – afin d'échanger sur l'idée de "coproduit". Il est ainsi tombé sur une ferme produisant des carottes, avec des excédents importants qui, jusqu'alors, étaient détruits.

Un projet s'est monté pour revaloriser ces coproduits, réunissant un Jardin de Cocagne (jardin d'insertion), la banque alimentaire, la Région, l'ADEME, et le Centre de recherches et d'études interdisciplinaires sur le développement durable (CREIDD) de l'Université de technologie de Troyes, au sein d'un consortium Solidarité et Alimentation. Ce projet se monte sans financer les porteurs de projet, qui s'impliquent bénévolement. « *En termes de politique publique, ça pose question : tout le monde veut aller de l'avant sur ce sujet-là, mais personne ne met les moyens humains.* » Quelques changements sont déjà à l'œuvre. « *Au début, la ferme n'ouvrait que son tas de carottes. Depuis, le circuit industriel a changé.* » L'enjeu est à présent de « *quantifier les produits tout au long de l'année* » et d'élargir l'initiative à d'autres fermes et d'autres coproduits. Le projet doit aussi permettre de travailler sur le principe d'économie circulaire, ainsi que sur une nouvelle gouvernance et sur le concept de "technologie démocratique".

Au départ, même s'il ne rencontrait pas de résistance à proprement parler, Damien a dû opérer un travail de conviction auprès des différents acteurs, pour lesquels « *l'enjeu ne portait pas sur les coproduits mais plutôt sur l'eau* ». Mais ils ont finalement accepté le projet, ainsi que l'accompagnement d'une chercheuse qui, par chance, était originaire du territoire, ce qui a facilité son intégration à la démarche. Le CREIDD s'est chargé de travailler sur deux axes : l'organisation de réunions de travail pluri-acteurs, et l'élaboration du cadre de la méthodologie. Il y avait en effet un enjeu important à « *construire l'acceptabilité du travail en commun* ».

Pour Damien, « *l'accès à la ressource ne se fera plus de manière pyramidale, mais au croisement des différentes filières de métiers, avec des alliances locales entre acteurs reposant sur la reconnaissance des valeurs similaires* ». Reste à faire "percoler" sa croyance avec l'approche des acteurs agricoles traditionnels. « *J'essaye d'être dans le chemin faisant, pour voir ce que je peux construire avec chacun. Avant, j'aurais peut-être eu des méthodologies plus linéaires.* »

Eléments de réflexion et de débat

Une transition nécessaire mais poussive

Si le projet avance "chemin faisant", l'évolution des mentalités reste modérée. « On a créé un Jardin de Cocagne il y a dix ans. Au départ, cette autre forme de production était regardée bizarrement. Dix ans plus tard, quelques uns regardent ça d'un œil plus positif, mais ça bouge lentement. » L'accès au foncier est un obstacle important en raison du prix très élevé de la terre dans ce territoire prisé des agro-industriels. « Il y a une vraie question de transition aujourd'hui. Actuellement, le plus grand sera le meilleur. Enfin, les sols sont lessivés par les intrants agricoles. » La chambre d'agriculture joue peut-être un rôle intéressant, mais « tout le monde n'est pas mobilisé ». La structure de l'emploi est une autre source de complexité, entre un taux de chômage qui peut varier de 17 % à 10 % en période de récolte, et la difficulté à « amener les élus locaux dans le coin pour parler de la transformation de l'emploi agricole dans les années à venir ».

Le rôle de la recherche

« On n'a pas l'habitude de travailler démocratiquement ensemble : il y a tout à proposer. (...) Les méthodes de travail qu'on a aujourd'hui ne sont pas opérationnelles », relève Damien. Proposer des outils de discussion démocratiques demande d'aller chercher des technologies et des compétences ailleurs. C'est la tâche à laquelle va s'atteler le laboratoire, afin de « réussir à mettre en place la scène, que les gens se mettent ensemble autour de la table, (...) et qu'ils soient à égalité les uns avec les autres ». Si le terme d'"acceptabilité" a été adopté communément dans un premier temps, Damien pointe que le problème n'est peut-être « pas encore bien posé, notamment de manière plus précise, du point de vue des différents acteurs. (...) Je me considère encore dans une phase de diagnostic, et pas dans une phase de modélisation. » Outre le fait d'avancer vers une technologie démocratique, travailler avec la recherche « apporte la crédibilité nécessaire pour que ça tourne ». A ce propos, Emmanuel Porte pointe une question à aborder : « Le rapport à l'université » et, derrière, « la recherche de légitimation d'un acteur affaibli, isolé ».

Une opportunité pour une structure "dépassée" ?

Au sein du centre social, le projet porté par Damien a été intégré par les équipes d'animation. Il « mobilise et fait bouger [son] équipe », mais a également « changé les choses dans le CA. On peut mettre certains sujets sur la table (...) et ils parlent plus facilement de ce qui fait leur vie réelle. » Cela ne dissimule pas pour autant une réalité beaucoup plus contrastée. « Damien est assis sur une structure qui est le fruit d'une politique publique de 50 ans, (...) qui n'est plus en phase avec la réalité. C'est un problème institutionnel dur. L'économie politique d'un Centre social demain, c'est quoi ? », interroge Lionel Larqué. Avec la décentralisation, la situation « a basculé en moins de vingt ans », renchérit Bertrand Omon. Un centre social est aujourd'hui « de plus en plus adossé au pouvoir local. (...) Il est lié à son CA et à ce que les élus veulent bien qu'il fasse, en particulier dans le milieu agricole. Sortir du couloir qu'on t'a assigné est hyper dangereux. (...) Tu ne fais pas ce que tu veux. » Emmanuel Porte explique qu'il « y a aussi des difficultés dans les centres sociaux urbains, même si les budgets ne sont pas les mêmes, et des problèmes identiques dans les MJC. Beaucoup ont dû fermer. » Cela, conclut Lionel, requiert de « mettre cette question au chaud ».

3^{ème} temps : Contribuer au développement international des systèmes agro-alimentaires durables au niveau local

Intervention d'Allison Loconto

→ L'élaboration d'un guide de conseils pour opérationnaliser les changements dans les systèmes agro-alimentaires locaux et inspirer les innovations

Parcours

Allison a suivi une formation mixte en histoire, politique publique du développement et sociologie. Elle a travaillé dans les pays en développement (Afrique et Amérique latine) avant de se lancer dans un doctorat. Ses contacts dans différentes parties du monde lui ont permis de « *construire des idées autour de l'alimentation durable* ». Elle s'est penchée sur la question des normes (agriculture biologique, commerce équitable, label éthique dans le secteur du thé) afin d'étudier « *la performativité des valeurs à l'intérieur de ces normes* ». Pour la FAO, elle a étudié, avec deux collègues (l'une économiste et l'autre en sciences politiques), l'impact de ces standards sur l'accès aux marchés pour les petits producteurs. Leur travail les a amenés à constater que ces standards codifient toujours une certaine vision du monde et de l'agriculture, mais qu'ils ne sont pas forcément de nature à implémenter des pratiques durables. « *Ça marche parce que c'est marchand.* » Allison a donc proposé à la FAO un projet de recherche sur cette question : quelles incitations autres que le prix pourrait-on fournir aux producteurs pour les inciter à adopter des pratiques durables ? Un appel à propositions a été lancé en 2013 afin de collecter différentes études de cas, et d'avoir des réponses à deux interrogations : comment s'orientent-ils vers ces pratiques et pourquoi ? Quels arrangements institutionnels permettent de créer un lien entre pratiques agricoles et marchés ? 15 expériences ont été choisies (4 en Amérique latine, 6 en Afrique, 5 en Asie) parmi les 87 proposées, en fonction de la qualité des propositions, de leur faisabilité et de leur durée (plus de 5 ans). « *Nous avons privilégié des personnes qui parlent de leurs expériences, et non des chercheurs.* »

L'étude a permis d'identifier trois mécanismes innovants :

- Un système participatif de garantie reposant sur des systèmes locaux composés de producteurs, de consommateurs et parfois de chercheurs et d'acteurs publics, où les contrôles sont faits par les pairs.
- La circulation des connaissances entre producteurs. En Iran, ceux-ci ont créé un réseau pour échanger des expériences et des méthodologies afin de vendre leurs produits.
- L'agriculture soutenue par les communautés. Dans ce cadre, la communauté s'investit complètement. En Bolivie, celle-ci a décidé de réhabiliter des plantations de cacao et café abandonnées depuis plus de 100 ans, avec un programme d'agroforesterie durable.

Expérience en intermédiation

La méthodologie de recherche participative utilisée dans ce projet tient au fait d'avoir choisi de travailler avec des acteurs, et non des chercheurs, dont il fallait documenter les expériences. Durant deux ans, Allison a « *réalisé une analyse de terrain dans 9 pays différents, pour voir comment avancer vers une analyse collective* ». Son travail s'est appuyé sur des entretiens semi-directifs et des entretiens de groupes, et ont débouché sur deux types d'analyses différentes : d'une part « *ce que font les acteurs, la reconstruction historique du développement de leur propre expérience* », et d'autre part « *le cadre analytique des innovations institutionnelles, la fonction de système innovant* ».

Le travail se poursuit aujourd'hui avec des intermédiaires dans le groupe de la FAO (4 la première année, et 7 aujourd'hui), dans le cadre d'ateliers "chercheurs", d'ateliers "acteurs", et d'ateliers "chercheurs-acteurs" dont le dernier s'est déroulé à Bogota en 2015. Celui-ci a permis de partager les expériences, qui « *sont différentes mais ont des choses en commun* », et qu'il « *est important de partager de manière horizontale pour amener des changements au niveau local* ». Cet atelier a recouru à des « *discussions participatives* » autour des « *différents défis que chacun relève dans son expérience relève tous les jours* », en particulier les problèmes d'infrastructure (routes) et d'accès aux intrants biologiques. L'absence, dans ces pays, d'un marché pour se procurer de tels produits implique en effet de « *produire ces intrants sur la ferme, et de faire des échanges.* (...) *Chacun doit trouver des solutions opérationnelles, mais les problèmes sont communs.* » Cet atelier a également permis de travailler à identifier « *des politiques publiques qui peuvent les aider* ». Les propositions des acteurs en la matière ont nourri un *policy brief* publié par la FAO. « *Nous avons mis en*

évidence des expériences qui normalement ne sont pas véhiculées par la FAO. C'est la première fois que la FAO propose des politiques issues des acteurs eux-mêmes. »

Cette expérience a mis en évidence le fait qu'il demeure toujours des problèmes que l'on ne parvient pas à résoudre tout seul. L'idée a été évoquée de concevoir un guide pratique pour *« partager les expériences des uns et des autres, de donner des conseils pour traiter la situation, mais sans imposer une manière de faire »*. Mais il s'agit d'abord d'apprécier si ce guide sera réellement utile. Aussi, six groupes de travail de cinq personnes, animés chacun par un acteur, vont se réunir au cours des prochains mois pour *« porter une question clé »*. Lors du prochain atelier chercheurs-acteurs qui se déroulera au Kenya à l'été 2017, le groupe entérinera ou non la réalisation de ce guide.

Éléments de réflexion et de débat

Une intermédiation ouverte à tous

Allison explique que dans les projets observés, l'intermédiation pouvait être *« assurée par n'importe qui. Dans chaque expérience, un acteur moteur a fait le lien, fait passer les informations, fait circuler les idées des autres »*. En Equateur, des producteurs souhaitant faire de l'agroécologie se sont mobilisés, avec le soutien d'autres personnes, afin de pouvoir obtenir l'autorisation de cultiver – ce qui était alors interdit en raison d'une supposée pollution de l'eau et des sols. *« Pour cela ils ont fait l'analyse du sol et de l'eau, puis ils ont réuni toutes ces preuves pour convaincre la municipalité de Bogota de leur permettre de faire de l'agriculture dans la zone qui était interdite. »* Dans cette expérience, la personne qui a fait l'intermédiaire était un ancien dirigeant de la compagnie Ford qui avait *« décidé de changer de vie, est entré dans la communauté, a vu le problème auxquels étaient confrontés les producteurs (...), et s'est mis avec eux »*. Au Nigéria, en Indonésie et en Tanzanie, ce sont plutôt des chercheurs qui ont été promoteurs du changement. En Namibie, il s'agissait d'une personne ayant travaillé dans le secteur public. Aux Philippines, une personne travaillant pour la municipalité s'est mise à *« donner des cours aux producteurs, et ils ont commencé à changer »*. En Equateur, une ONG a réuni deux groupes de consommateurs et un groupe de producteurs déjà organisés.

Une recherche pré-orientée ?

Lionel Larqué s'est interrogé sur le choix, dans l'appel à projets, de *« susciter des remontées d'informations de la part d'acteurs locaux »*. Dans ces conditions, il était *« logique que la catégorie acteurs/réseaux devienne la catégorie hégémonique »*, créant possiblement un *« biais de lecture idéologique »*. Allison précise que cet appel à projets, basé sur les observations et les constats issus de ses premiers travaux, *« était vraiment ouvert »* et que l'objectif était bien d'observer *« quelles innovations liaient les pratiques durables et les marchés »*, tous acteurs confondus. Cette recherche centrée sur *« qui change quoi et comment »* a finalement permis de collecter des expériences assez différentes les unes des autres, mais ayant en commun le fait qu'*« il y a toujours des raisons personnelles et professionnelles »* derrière chaque engagement individuel.

Une dimension de volontariat

La dimension financière de ce projet de recherche procède comme souvent d'un équilibre délicat. Il a bénéficié au début d'un financement européen "Innovation et recherche responsable", utilisé pour financer des voyages, et d'une subvention de la FAO provenant d'une enveloppe dédiée à la réduction de la faim dans le monde, utilisée notamment pour financer les ateliers puisque, rappelle Allison, la FAO, *« en principe, ne doit pas faire de la recherche »*. Sur le terrain, *« tous ces processus aux niveaux local et international sont plutôt faits à titre volontaire. Les gens s'impliquent car ils veulent voir du changement »*, sans qu'il y ait une personne chargée uniquement de l'intermédiation et rémunérée pour le faire. Actuellement, le travail du groupe est *« à mi-temps en volontariat, à mi-temps payé »*. Le travail mené collectivement aujourd'hui fait sortir de nouvelles questions de recherche et d'action, mais s'il y a *« plein de choses à faire ensemble, plein de questions qui ne sont pas résolues »*, leur financement demeure le problème central.

ALLISS

Séminaire « Intermédiations dans le domaine de la santé »

24 février 2017 – Inserm

Participant-e-s :

Madeleine Akrich – Centre de sociologie de l'innovation (CSI)

Yvette Année – Elue à la santé Pays de Redon-Bretagne sud

Carole Avril – Fédération française des diabétiques (FFD)

Bernadette Bréant – Inserm

Eric Breton – Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)

Marie-Renée Briand – Mutuelle des Pays de Vilaine

Martine Bungener – CNRS, Pdte du Gram de l'Inserm

Olivier Cadenne – Museum d'histoire naturelle de Toulouse

Marianne Cerf – Ifris

Paola De Carli – Vaincre la mucoviscidose (VLM)

Josiane Echeverria – Mutuelle des Pays de Vilaine

François Faurisson – Inserm

Véronique Ghadi – Haute Autorité de Santé (HAS)

Cécile Langlois – Petits débrouillards IDF

Lionel Larqué – Alliss

Evelyne Lhoste – Ifris

Marie-Ange Litadier-Dossou – Inserm

Jean-Louis Martinand – ENS Cachan

Matteo Merzagora – Traces

Emmanuel Porte – Injep

Line Richard – Education nationale

Samia Sayah – Inserm

Rappel du contexte et des enjeux généraux

Le groupe « Intermédiations » s'est constitué dans le cadre de l'Alliss afin d'étudier les espaces et les acteurs en situation d'intermédiaire, qui contribuent à construire les échanges entre des acteurs académiques et non-académiques, et qui participent à la production et à la circulation de savoirs entre ces acteurs. De ce point de vue, le terme de "chercheur" ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille dans une association ou sur le terrain. Le but est d'observer la manière dont les connaissances se produisent, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action.

Ce séminaire est le fruit de plusieurs années d'échanges destinées à identifier d'éventuels points d'intersection entre les acteurs pris dans leur diversité. Il est apparu que la notion d'intermédiation était utilisée par les uns et les autres, avec des trajectoires tout-à-fait-différentes, de manière théorisée ou non, mais qu'elle disait en partie les mêmes choses. L'expérience a toutefois montré que mettre au jour une problématique ou un sens commun est difficile et demande de la persévérance.

Plutôt que des débats théoriques sur l'intermédiation, il s'agit de partir de l'analyse de pratiques effectives d'intermédiation pour voir s'il y a un fond commun à ces différentes pratiques, à la fois de manière transsectorielle et à l'intérieur de chaque secteur. Il s'agit aussi d'interroger la manière dont se passent ces mises en relation ainsi que la construction d'un langage partagé entre des experts, des praticiens, des acteurs, des intermédiaires. L'idée est de mieux comprendre ce qu'est l'intermédiation, la caractériser, et identifier dans quels champs elle est – ou peut devenir – une profession. Au fil des séminaires, différentes thématiques seront abordées (*à venir : la médiation scientifique et technique ; l'éducation ; le numérique*), en présence de spécialistes de chacune d'elles et de participants récurrents qui opéreront la connexion entre les différentes sessions.

Présentation du séminaire « Santé », par Madeleine Akrich

Dans le domaine de la santé, un lien très fort existe entre recherche et pratique médicale. On considère de plus en plus que les pratiques doivent se référer à des connaissances produites dans le domaine de la recherche scientifique, et que la discussion avec les praticiens doit permettre d'élaborer des *guidelines* pour

la pratique. De même, les patients et leur famille n'ont pas attendu que d'autres acteurs se placent en intermédiation entre eux-mêmes et le monde de la recherche ou les praticiens. Ils se sont constitués en associations et se sont dotés d'outils pour comprendre les problèmes rencontrés par les patients, les représenter correctement, et avoir une action forte sur la recherche scientifique, voire contribuer à la production de connaissances. Depuis la loi Kouchner adoptée en 2002, des associations de patients, « **filtrées** » et agréées, doivent être associées à toutes les instances de la santé.

Que produit cette institutionnalisation dans des instances où la connaissance scientifique est centrale ? De quelle manière les élus ou institutions, dans les territoires, peuvent mobiliser la recherche au profit de leurs politiques et au bénéfice des populations ? Quel rôle des associations dans la production ou la programmation de la recherche ?

1^{er} temps : Comment les institutions médicales à forte composante scientifique intègrent-elles le point de vue et les connaissances des patients/ malades/ usagers/ citoyens ?

Intervention de Martine Bungener

→ Recueillir le point de vue des personnes malades : l'expérience du Groupe de Réflexion avec les Associations de Malades (Gram) (www.inserm.fr/associations-de-malades/groupe-de-reflexion-avec-les-associations-de-malades)

Contexte et enjeux

Depuis trois décennies, l'interpénétration entre le monde de la recherche et celui du soin est forte. En 2003-2004, l'Inserm a voulu avoir une relation plus directe avec le monde associatif (loi Kouchner). A cette époque, l'"inaudibilité" de la parole des patients, autrefois très forte, a déjà été largement remise en cause grâce au rôle joué par certaines associations de malades (associations liées au sida, AFM...). L'irruption des maladies chroniques dans l'espace médical et social bouleversait la façon de se soigner, instituant un "régime poreux" entre les soins et la recherche. Mais il devenait nécessaire d'organiser l'écoute d'une parole propre au monde des patients et des "profanes".

Expérience en intermédiation

L'Inserm a mis en place un dispositif double. D'une part le Gram (Groupe de réflexion avec les associations de malades), conçu comme un lieu de dialogue, de réflexion collective et de propositions communes avec les associations de malades. D'autre part, une structure opérationnelle la Mission Associations Recherche & Société, visant à constituer un réseau d'associations, à mettre au point des outils d'écoute de la demande émanant de ce réseau d'associations, et à promouvoir des actions ciblées en association avec le Gram. L'idée est de construire un dialogue pérenne et confiant entre chercheurs et associations, de soutenir des actions de recherche concrètes et utiles au sein du corps social, de penser des modes d'accompagnement et des processus d'apprentissage mutuel, et de favoriser les échanges entre chercheurs et associations de patients sur tout le continuum de la recherche (recherche fondamentale → recherche clinique).

Au lancement de l'initiative, un appel a été lancé afin de réunir les associations intéressées par un dialogue avec la recherche, sans prérequis ni de taille ni de financement, mais présentant un intérêt pour la recherche, avec des engagements diversifiés : certaines finançaient déjà la recherche, d'autres cherchaient à la stimuler en diffusant par exemple des appels d'offre, d'autres encore avaient le souci d'apporter des connaissances propres issues d'expériences du quotidien de la maladie, ou d'expérimenter la participation à la recherche. Certaines associations jouaient plus largement un rôle de médiation vis-à-vis du monde social, d'information du "monde profane", ou d'irrigation du monde des professionnels (médecins généralistes). Ce réseau d'associations (500 associations aujourd'hui) représente une grande diversité de pathologies.

L'instauration de ce dialogue repose sur un principe de parité. Sur les 20 sièges dont dispose le Gram, 10 sont dévolus aux associations et 10 autres à l'Inserm (5 pour l'administration, 5 pour des chercheurs). Leur mandat est de 4 ans, renouvelable une fois. Plusieurs dispositifs ont été créés dans ce cadre :

- L'organisation de formations, les séminaires SKS, en étant à l'écoute pour les choix de thématiques, et en laissant la place au dialogue, à l'échange et à la formulation de savoirs propres. Leur objectif est de

donner des clés de compréhension afin que les représentants d'associations partagent le langage et les concepts des chercheurs.

- La réalisation d'enquêtes ad hoc.
- Le recueil d'avis, la discussion de points de vue et de points d'actualité.
- L'organisation de journées d'échange et de rencontre ouvertes plus largement à la société et à la sphère politique (Assemblée nationale, Sénat). Les associations s'y retrouvent autour de problématiques ou d'interrogations communes, même si elles ne traitent pas des mêmes pathologies.
- La participation d'associations à des colloques scientifiques.
- La création de ScienSAs', qui implique des chercheurs à la retraite.
- Le dispositif Les chercheurs Accueillent les malades (CAM), qui permet aux malades de rencontrer les chercheurs dans leurs laboratoires.

Les actions du Gram visent également à penser collectivement des procédures internes et externes : évaluation des chercheurs sur leurs interventions sociales, associatives, informatives ; implication dans les instances (conseil d'administration, collège des relecteurs, expertises collectives...) ; mobilisation des politiques, etc. Elles visent enfin à faire en sorte que les associations soient mieux prises en compte dans les appels d'offres européens, et que le travail chercheurs-associations bénéficie d'une meilleure reconnaissance institutionnelle.

Enseignements et perspectives

Avec le recul, l'analyse de la démarche montre que la dualité Gram-Mission associative a très bien fonctionné. Le rapprochement entre chercheurs et associations doit toutefois être amélioré et renforcé. L'enquête Cairnet réalisée en 2012 a souligné que, dans leur rapport aux associations de malades impliquées dans la recherche, les chercheurs se répartissaient en 4 groupes d'opinions : les engagés, les pragmatiques, les réticents et les distants. Cette enquête révélait aussi que ces positionnements varient selon que les chercheurs ont eu ou non l'opportunité, dans leur carrière, de rencontrer des associations – c'est-à-dire majoritairement les plus âgés et/ou ceux pratiquant la recherche clinique (même si certains chercheurs fondamentaux travaillent plus volontiers avec des associations que certains chercheurs cliniciens).

L'enquête Cairnet faisait en revanche ressortir un consensus sur le rôle réciproque de l'information : les associations s'intéressent et souhaitent comprendre, valoriser et diffuser les avancées de la recherche, de même que les chercheurs partagent volontiers leurs connaissances auprès du public et en tirent des apports et utiles à leurs travaux, même s'ils peinent parfois à rendre ces informations accessibles aux non-professionnels. Cairnet souligne donc la nécessité d'impliquer davantage de chercheurs dans de telles dynamiques, et identifie l'information comme un point d'entrée pour engager un rapprochement et des collaborations approfondies. Il s'agit d'une dynamique progressive, soutenue par des chercheurs mus par des convictions et un souci d'ajustement professionnel permanent.

Intervention de Véronique Ghadi

→ Retour réflexif sur l'expérience de la Haute Autorité de Santé (HAS) à l'interface des savoirs scientifiques, des savoirs pratiques et des savoirs d'usage (www.has-sante.fr)

Contexte et enjeux

La HAS est indépendante et scientifique. Ces deux valeurs sont partagées par l'ensemble des personnels – chercheurs, assistants ou administratifs. Elle a pour missions l'évaluation des médicaments et des dispositifs médicaux et thérapeutiques ; l'amélioration des pratiques des professionnels et des organismes de santé ; la certification des établissements de santé ; l'élaboration de critères d'évaluation de la prise en charge et de la qualité des soins ; la production de l'état des lieux de la connaissance et des bonnes pratiques à adopter par les professionnels. Plus récemment, elle a commencé à produire des outils, guides et méthodes pour implanter ces connaissances scientifiques.

Le travail de la HAS est au croisement de la mobilisation de savoirs scientifiques, de savoirs pratiques et de savoirs d'usages. Il est animé par la volonté de chercher des savoirs scientifiques validés par des preuves irréfutables, et de mettre en discussion les données de la recherche avec des experts. Dialoguant depuis longtemps avec les usagers, la HAS a institué en 2008 le fait de considérer ces derniers comme des experts, au même titre que les scientifiques, et mis en place un cadre de coopération entre les uns et les autres.

Expérience en intermédiation

La HAS promeut de manière forte et volontariste le principe de la coopération chercheurs-associations. Une enquête réalisée en interne sur les outils de décision médicale partagée a mis en exergue des manières de travailler, des attentes et des représentations extrêmement différentes selon les services. Toutefois, les différentes pratiques observées ont en commun d'avoir toutes, une fois au moins, permis une collaboration avec des associations. Il apparaît également que les services les plus en lien avec les professionnels sur le terrain sont les plus enclins à collaborer avec les associations d'usagers, tandis que ceux travaillant principalement sur des données scientifiques (médecine par les preuves et la littérature scientifique) ont plus de mal à les rencontrer.

Ainsi, le service des Recommandations (*information des professionnels de santé et des patients et usagers sur l'état de l'art et les données acquises de la science, afin d'améliorer la prise en charge et la qualité des soins*) a très vite et très tôt intégré les usagers, diversifiant avec eux ses méthodes de travail et ses travaux. Il a créé un cadre permettant aux associations d'apporter des éléments qu'il ne serait pas possible de recueillir autrement (sur la périnatalité et l'obésité en particulier). Le résultat est très positif, avec un bémol cependant : quand le milieu associatif est traversé par des idées opposées (sur la surdité, l'autisme...), il est plus difficile de travailler avec lui.

A l'opposé, l'activité de guichet (*évaluation des médicaments*) ne laissait pas de place, à l'origine, à la parole des usagers. Une forte pression a été exercée pour que celle-ci soit prise en compte. Dans le cadre d'une expérimentation visant à intégrer le point de vue des usagers, un document a récemment été envoyé aux associations afin d'identifier quels autres éléments prendre éventuellement en considération pour évaluer un médicament. Ce document demande également aux associations de signaler les éléments de connaissance scientifique qu'elles souhaitent porter à la connaissance de la HAS, gage d'une forme de reconnaissance du travail scientifique mené par les associations. Mais cela reste un document écrit, dont on ne sait pas encore quel usage sera fait.

Enseignements et perspectives

Si la volonté de la HAS de mieux intégrer les patients et les usagers se traduit par des initiatives concrètes, l'injonction à mieux travailler ensemble a encore du mal à se matérialiser dans les travaux de recherche. Il faut dire que les méthodes sont parfois figées : dans certains groupes de travail, faute de parité entre usagers et chercheurs, les premiers doivent disposer d'un minimum de vocabulaire et de raisonnement scientifiques pour être entendus par les seconds... au risque, ensuite, de ne plus être considérés comme usagers et d'être disqualifiés. Toutefois, un effort a été fait pour favoriser leur implication : ainsi, toutes les commissions de la HAS intègrent désormais des usagers, et le renouvellement prochain du collège de la HAS devrait permettre de leur accorder une plus grande place.

D'autres questionnements ressortent de l'expérience de la HAS. En premier lieu, l'intégration du point de vue et de l'expertise des patients présente deux types de situations. D'une part, des situations où celle-ci est évidente parce qu'il n'existe pas de domination professionnelle exclusive (sur le handicap, la prostitution...), qu'il n'y a pas de consensus entre les professionnels, ou qu'il s'agit de sujets où la mobilisation associative est forte (*à noter : quand le paysage associatif est dispersé, le travail est plus difficile mais aussi plus intéressant, car cela interroge sur la manière de travailler avec les associations, ce qui a permis des évolutions majeures*). D'autre part, des situations où cette intégration n'est pas évidente car il s'agit de sujets d'apparence très technique, avec trois cas de figure :

- l'utilisateur vient mais ne comprend pas ce qui se joue, il n'a pas le savoir et est finalement disqualifié ;
- l'utilisateur a creusé le sujet, mais il est alors jugé non représentatif et un processus de disqualification se met aussi en place ;
- l'association pressent qu'il s'agit d'un sujet technique et envoie un médecin. Cela induit une question : dans quelle mesure la voix associative fait-elle alors écho à celle des patients ?

Un deuxième questionnement concerne une sorte de fantasme du "vrai usager", qui à la fois viendrait avec son expérience personnelle, et serait porteur d'une forme d'"universalité" de cette expérience. En effet, quand l'utilisateur partage son expérience de manière très singulière, avec une émotion très forte, au sein d'un groupe de travail, celui-ci est déstabilisé et ne sait comment traiter cette parole. A l'inverse, quand l'utilisateur a intégré le fonctionnement et les attentes du groupe de travail, il risque de ne plus pouvoir apporter quelque chose de spécifique. Comment recueillir ces vécus et les monter en généralité, sous une forme telle qu'ils puissent être travaillés par les professionnels ? La HAS a un rôle d'intermédiation méthodologique à jouer, pour d'un côté recueillir les expressions individuelles par différents moyens (*focus group*, entretien,

questionnaire, appel à témoignages) de façon à en faciliter l'analyse, et de l'autre garantir la prise en compte du point de vue des usagers, et au final permettre de le croiser avec les professionnels et les données de la science.

D'autres questions se posent : celle des liens d'intérêt et du cadre juridique entre expert et partie prenante, et le traitement de la question de la subjectivité et de l'objectivité (à partir de quand / d'après quels critères un savoir doit-il être considéré comme un savoir d'expertise ?).

ELEMENTS DE DEBAT

La santé, un secteur en pointe sur l'intermédiation ?

Par rapport au secteur de l'agriculture examiné lors du premier séminaire, celui de la santé semble avoir quelques longueurs d'avance en matière d'intermédiation. « *Il n'y a pas d'endroit où l'on dit les bonnes pratiques pour les agriculteurs* », note Marianne Cerf, qui rappelle qu'en matière agricole, « *les labels ne portent pas sur la pratique* ». Cependant, le monde agricole aujourd'hui est, sur ce point, questionné par le monde environnemental et par des personnes « *revendiquant une approche holistique* ». Martine Bungener était persuadée pour sa part que « *l'Inra s'était toujours mieux débrouillée que nous institutionnellement* ».

En réalité, établir un parallèle n'est pas forcément approprié. En effet, l'équivalent dans le domaine de la santé des associations avec lesquelles l'Inra travaille au sein du monde agricole, serait plutôt « *les médecins généralistes en tant qu'usagers de la recherche* ». Or, au sein de l'Inserm, ceux-ci sont « *des acteurs de l'ombre* », qui estiment d'ailleurs « *qu'on laisse plus de parole aux associations de malades qu'à eux* ». Quant à l'équivalent dans le monde agricole des associations de patients, il s'agirait plutôt des associations de consommateurs, lesquelles ont longtemps été en retrait (mais prennent aujourd'hui une place plus importante).

Véronique Ghadi souligne en outre que les associations « *se sont imposées : elles ne nous ont pas laissé le choix ! (...)* On essaye de changer le système pour que, quand elles arrivent, ce ne soit pas frontal. » Et si le fait de penser que « *la recherche pertinente, efficace et utile sera faite avec les patients* » est une préoccupation partagée dans de nombreux pays (le *British Medical Journal*, par exemple, ne propose plus d'article qui n'ait été co-écrit avec les patients), on constate partout « *les mêmes défaillances qu'à la HAS* ».

Derrière la question des termes, une question de "pouvoir"

Les termes employés par les participants issus du monde de la santé ont frappé Marianne Cerf, qui relève l'emploi systématique des mots « *"usagers", "malades" ou "patients", mais jamais "producteurs de soins"* », tout en admettant être elle-même « *parfois prisonnière d'une catégorie* ». Véronique Ghadi explique que le terme d'"usager" remonte à la période de la loi Kouchner, et a toujours suscité « *beaucoup de polémiques* », en particulier dans le champ social où il est « *violemment remis en question* ». Elle-même ne le trouve pas parfait, mais elle estime qu'il est le moins mauvais pour désigner « *tous ceux qui ont recours directement ou indirectement aux professionnels du soin* », c'est-à-dire les patients, les aidants, les familles, etc.

Eric Breton se situe pour sa part dans une perspective de « *participation des populations* », face à une position institutionnelle longtemps axée sur la « *consultation des usagers* ». Cette participation s'est imposée face à « *des problèmes persistants tels que les inégalités de santé et les maladies chroniques* ». Elle est d'autant plus importante aujourd'hui dans un contexte de « *remise en cause de la recherche par la société civile. (...)* La question est de retrouver notre place dans la contribution à la société ». Or, « *la consultation ne donne aucun pouvoir. (...) Comment faire en sorte que ceux qui prennent place à la table puissent donner leur avis, décider du processus dans lequel ils vont être consultés, soient informés des sujets de recherche qu'on va travailler mais aussi choisir comment ils vont être traités?* »

Cette préoccupation traverse des institutions comme la HAS et l'Inserm. « *La question du pouvoir est très juste et va beaucoup plus loin* », affirme Véronique Ghadi. « *Il y a une réflexion sur comment structurer un espace avec des usagers (...)* qui leur permette de dire de quelle manière traiter tel sujet. (...) *Si l'on fait venir des associations lors du cadrage du sujet, (...) ça permet d'intégrer des éléments qu'on n'avait pas vus.* » Le Gram a lui aussi « *une posture extrêmement forte par rapport à cette prise de pouvoir* », ajoute Martine Bungener. Dans chaque projet de recherche qui lui est soumis, « *l'association souhaite être impliquée dès le début, au moment de penser la méthode et non au moment de déposer le dossier* ».

Un agenda de recherche centré sur / dicté par la science ?

Au-delà des intentions, Lionel Larqué pointe la persistance d'une approche centrée sur l'agenda de la recherche. D'ailleurs, note-t-il « *quand on parle de sciences-société, la science est en premier* ». Comment, dès lors, avancer vers un agenda de recherche « décentré » de la science – et, au contraire, « socialo-centré » ? Chaque institution tente d'élaborer sa propre réponse. Il serait intéressant dans l'enquête Cairnet de l'Inserm de regarder si, du côté des associations, plusieurs groupes existent également, à l'instar des chercheurs. Ainsi, « *la HAS a prévu que les associations puissent demander l'inscription d'une question au programme de travail de l'institution* », explique Véronique Ghadi. Mais dans les faits, déplore-t-elle, « *ça a très peu marché. Par contre, la loi vient de prévoir un droit d'alerte* » signifiant pour les associations « *la possibilité d'imposer un sujet au programme de travail de la HAS. (...) Il y a maintenant des mécanismes qui sont réglementaires et vont permettre aux associations d'imposer des sujets. Les choses ne sont pas aussi descendantes que ça, on ne peut plus faire sans les associations* », conclut-elle.

Malgré tout, la représentation au sein des instances mêlant chercheurs et usagers pose d'autres questions. Revenant sur les trois cas de figure évoqués par Véronique Ghadi, Carole Avril se souvient avoir envoyé un médecin pour représenter l'association au sein de certains groupes, mais que pour celui-ci, « *porter une posture de représentant des patients n'était pas évident* ». Elargissant la question, elle se demande si, quand un salarié est envoyé pour représenter l'association, celui-ci est réellement « *légitime par rapport à un patient* ». A l'inverse, François Faurisson évoque l'expérience de l'Agence européenne des médicaments, où a été créé un groupe de travail « *qui est le résultat de l'action d'une association* », au sein duquel « *le rapport est de 1 pour 20, mais dans l'autre sens* ».

Si des évolutions sont à l'œuvre, il semble toutefois que la figure du chercheur continue à l'emporter dans l'espace public et médiatique. « *Dans les médias, les émissions de santé sont les plus importantes parmi celles consacrées aux sciences, mais on y voit surtout des médecins* », souligne Jean-Louis Martinand. Une appréciation tempérée par Martine Bungener, qui observe que les associations utilisent elles aussi l'espace des médias. D'ailleurs, les émissions ont tendance à aborder « *les résultats de la recherche et ce qu'on peut en attendre* » plutôt que « *la recherche stricto sensu* » – et, dans ce cadre, « *la place des associations est faite et acquise* ». Pour elle, l'enjeu médiatique n'est « *pas le même sur le soin et sur la recherche : c'est un point qu'on discute avec les associations* ».

2^{ème} temps : Un cas de recherche interventionnelle : Ensemble la santé pour tous en Pays de Redon Bretagne sud

Intervention d'Yvette Année

→ L'approche d'une élue

Le Pays du Redon-Bretagne Sud compte 31 communes réparties sur trois départements (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan) et deux régions (Bretagne, Pays de la Loire). Il se situe au cœur de l'espace métropolitain dessiné par Rennes, Nantes, St Nazaire et Vannes. Deux instances régissent cet espace : un Groupement d'Intérêt Public (instance décisionnelle) et un Conseil de développement. En 2000 ont été mises en place des chartes de territoire traitant de tout ce qui fait vivre un pays, dont la santé. En 2009 a été lancé un processus d'animation territoriale de la santé (prévention et promotion), financé par la Région Bretagne, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Pays de Redon, en partenariat étroit – et déterminant – avec la Mutuelle des Pays de Vilaine. Trois années ont été nécessaires pour mettre en place cette animation.

En 2013 est mis en place le Contrat local de santé (CLS) 2015-2018, dont la construction a résulté d'une recherche interventionnelle inspirée par Eric Breton, qui a rejoint la dynamique en 2012. Ses méthodes ont permis de partir « *avec un autre regard* », en construisant avec la population. Plusieurs thématiques de travail ont émergé : la prévention de l'alcoolisme, le repérage du suicide, l'alimentation, la nutrition et le sport, l'accès aux droits. L'approche intersectorielle est privilégiée : éducation, soin, action sociale. Tous les partenaires sont réunis, notamment les élus (même si ce n'est pas facile) et l'hôpital de Redon. Ce dernier porte aujourd'hui un autre regard sur cette dynamique. « *Aujourd'hui, c'est l'hôpital ET la population.* » Du côté des institutions, le principe est de proposer et d'impulser des dynamiques sans faire "à la place de", et de veiller à ce que ça marche bien. Il revient ensuite aux associations ou d'autres organismes de concrétiser

ces dynamiques sur le terrain.

Intervention d'Eric Breton

→ L'approche du chercheur

Ensemble la santé pour tous est un projet de recherche interventionnelle financé par l'Institut national du Cancer, dans le cadre d'un appel à projet sur les inégalités sociales de santé face au cancer. Notre idée était de travailler sur les conditions qui créent le cancer et qui expliquent les inégalités, dans le prolongement d'un rapport sur les déterminants sociaux de la santé publié de 2009. La perspective était celle d'un renforcement des capacités d'action, en partant des ressources locales et en s'appuyant sur elles, à rebours d'une "approche béquille" basée sur les carences et les déficiences. Sur ce plan, la littérature est peu abondante.

Les interventions ont commencé dès le départ. L'enjeu était d'amener les habitants à prendre conscience de leur rôle sur les questions de santé. Les évaluations ont permis de vérifier qu'ils étaient sensibles à la question des conditions de vie et leur impact sur la santé. Le programme a ensuite été formulé de façon très générale, pour permettre aux acteurs locaux de construire leur propre programme. Au bout du compte, on a vu que de nouveaux liens s'étaient forgés entre les différents partenaires, et que de nouveaux secteurs, comme le monde scolaire, étaient impliqués. Il y a également eu un impact sur les politiques publiques (Charte du territoire, Contrat local de santé). Le projet a surtout amené un consensus sur la façon de parler de la santé sur le territoire : « Avant on parlait de déserts médicaux, après on a parlé de santé. »

Tout cela n'a pas été sans poser de problème. Si le Cotech a joué un rôle d'intermédiation important, le Copil a trop fonctionné de façon *top-down*. Il y avait un discours très fort et un véritable effort sur la question de la participation, mais une forme d'éloignement du terrain a prévalu : le Copil était trop détaché du comité local, et les chercheurs étaient loin du territoire. « Il manquait un intermédiaire pour prendre le pouls. » L'articulation entre le cap qui avait été fixé et les initiatives pour l'atteindre a pu être déficiente. « Nous chercheurs, on fixe une destination, ensuite ce sont aux acteurs de terrain de parvenir à cette destination. » Or, si la prise d'initiatives était encouragée, « notre structuration (...) a un peu nui à cette prise d'initiatives ».

Intervention de Marie-Renée Briand

→ L'approche d'un acteur de santé

Créée en 1983, la Mutuelle des Pays de Vilaine a toujours été un acteur structurant pour le pays de Redon, s'attachant à « *prendre soin du territoire pour prendre soin des habitants* », sous la devise : "La santé durable, un engagement vital". Elle s'est engagée dans le projet *Ensemble la santé pour tous* dans la continuité de son engagement sur le territoire, et en se référant à l'article L111.1 du code de la mutualité¹, qui stipule notamment qu'elles mènent « *une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide (...) afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie* ». En phase avec l'esprit du projet, elle s'attache à considérer « *la ressource santé et non la maladie* ». En 2009, la mutuelle lance un projet de Maison de mutualisation de la santé locale et durable. Cherchant un accompagnement, elle découvre la chaire Inpes "Promotion de la santé" dont Eric Breton est titulaire. S'ensuivent deux années de discussions informatives et formatrices, qui ont fait évoluer les concepts et représentations et ont abouti au projet *Ensemble la santé pour tous*.

La Mutuelle des Pays de Vilaine fait partie du comité local d'acteurs stratégiques (CL) du projet. Cette instance participative et inclusive est composée de personnes "multi-facettes" et d'acteurs intersectoriels : élus et techniciens des collectivités territoriales, professionnels et institutionnels de différents secteurs de la société, représentants d'associations, membres du Copil et du Cotech du programme. Le CL s'est réuni une trentaine de fois, en présence de 15 à 40 participants. Il a également été très actif sur Internet, pour permettre la transmission d'informations à un nombre élargi de personnes. Le CL est « *un réseau social incarné* », puisqu'il a permis aux personnes de se mettre en lien et se découvrir. « *Il se développe sur la longueur du temps par des biais attendus et inattendus.* » Ses différentes actions sont :

¹ www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074067&idArticle=LEGIARTI000006792038

- L'acculturation au concept de promotion de la ressource santé. Ce travail entamé en 2012 est une « révolution culturelle ».
- L'élaboration d'un pré-panorama santé, c'est-à-dire ce qui détermine la santé, négativement ou positivement, dans le territoire (âges, grandes catégories, principaux déterminants sociaux).
- La réalisation d'un panorama santé/bien-être, en interrogeant les habitants sur ce qui influe sur leur vie au quotidien (relations sociales, transports, argent, services, etc.).
- La co-définition d'un programme intersectoriel, moins décidé qu'opportuniste puisqu'il se greffe sur des acteurs ou des actualités (à l'image du Plan alimentaire territorial, en cours d'élaboration).
- Le co-déploiement du programme en inclusion, en intégration.

Le fait de transmettre cette culture de promotion de la santé amène une action de transformation sociale.

ELEMENTS DE DEBAT

Un agenda et de nouvelles normes dictées par la recherche ?

Revenant sur les concepts employés par les trois intervenants ("déterminants sociaux de santé", "inégalités sociales de santé", "ressource santé"), Lionel Larqué a questionné la pré-existence de ces visions conceptuelles en amont du projet, comme une sorte d'« *agenda stratégique clandestin* » qui aurait visé d'emblée à « *renverser la vision que la population devait avoir sur la santé* ». Sur ce point, Eric Breton précise que le terme de "ressource santé" était déjà utilisé par la mutuelle. En outre, l'étude menée au préalable a révélé que la solitude ou le chômage, par exemple, étaient perçus par la population comme ayant un impact sur la santé, mais que celle-ci ne jugeait pas légitime d'en parler. Yvette Année ajoute que certaines questions étaient déjà présentes dans le champ politique, à travers l'animation territoriale de santé lancée en 2009 après trois années de réflexion. C'est après que les pouvoirs publics sont « *rentrés dans l'étude par la sollicitation d'Eric Breton et de la mutuelle* ». Le contrat local de santé (CLS) a ensuite « *été construit avec notre nouvelle culture et façon de penser : avant, "santé-maladie", aujourd'hui, "santé-bien-être"* ».

A ce titre, Madeleine Akrich questionne le risque d'une « *nouvelle forme de normativité dans laquelle la population peut être enfermée* », fruit de cette transformation de la façon de faire de la politique en matière de santé – où l'emploi du terme "population" renvoie, qui plus est, à « *quelque chose de passif sur lequel on cherche à agir* ». Complétant le propos, Lionel Larqué estime que même si elle n'impose pas une nouvelle norme, cette approche « *peut avoir des effets normatifs sur ce qu'est être en bonne santé* ». Dès lors quelle place, dans ce dispositif, pour « *la dissidence, les regards différents* » ? Pour les porteurs du projet, les questions se posent en d'autres termes. S'il reconnaît une « *nouvelle norme de langage, de perception des choses* », Eric Breton rappelle que le but du dispositif est « *l'intersectorialité, c'est-à-dire créer un espace où on va trouver des solutions* » en combinant « *différents points de vue et ressources* » dans une optique de « *renforcement des capacités locales* ». Si le projet affirme la nécessité de travailler sur les conditions de vie, c'est que cela « *fait partie depuis 15 ans de ce qu'on sait qu'on doit faire en santé publique* ». Ne pas se fonder sur cette approche reviendrait à « *abandonner l'idée de réduire ces inégalités sociales de santé* ». Marie-Renée Briand défend quant à elle l'« *idée majeure de démocratie sanitaire* », privilégiant une intervention « *très en amont, de façon participative et intersectorielle* » qui permette, complète Yvette Année, « *que nos habitants soient partie prenante dans la construction de la santé et du bien-être* ».

Un concept à rendre compréhensible et légitime, pour et par des actions concrètes

La dimension participative du projet, ouvert à toutes les voix, appelait la « *production d'un langage commun* », pour reprendre l'expression employée par Emmanuel Porte afin de souligner l'importance de cette expérience par rapport à l'objet du séminaire. En effet, explique Eric Breton, « *parler de déterminants sociaux de la santé, c'est un terme épidémiologique qui ne parle pas à la population. On a plutôt parlé des conditions de vie. (...) Une des contributions du projet a été de donner une légitimité à ce langage* », en donnant à comprendre que parler loisirs ou transports pouvait aussi être une manière de parler de santé. Les problèmes liés à la mobilité ont fait partie des questions prégnantes, étant des causes autant que des conséquences de fortes inégalités sanitaires et sociales.

La démarche employée justifie-t-elle de parler de "recherche interventionnelle" ? Jean-Louis Martinand relève en effet un « *paradoxe* ». Notant que « *toutes ces dates sont déterminées institutionnellement par des organisations qui construisent une politique locale* », sans réel « *rôle d'élaboration des temps de l'action* », il considère plus approprié de parler de "recherche d'accompagnement". « *Il y a des actions-recherches et des*

recherches-actions : les temporalités ne sont pas les mêmes. » Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, « une fois que c'est lancé, on est dans un processus et on avance », rapporte Marie-Renée Briand. « On monte des marches » permettant de « créer des environnements favorables, transmettre des savoirs et compétences, indiquer aux médicaux et paramédicaux que leur action n'est pas que traitante, mais préventive ». Aujourd'hui, à l'instar de Josiane Echevarria, issue du milieu médical et dont la vision de la santé a été bouleversée par cette expérience, l'hôpital a lui aussi « accepté de changer sa vision ». Un changement « significatif ».

Une expérience qui essaime ?

A ce jour, l'expérience du Pays de Redon n'a pas encore inspiré directement d'autres territoires. Ce qui ne signifie pas qu'elle ne suscite pas l'intérêt. « L'instance régionale de prévention de la santé est devenue une référence pour d'autres régions sur la recherche interventionnelle », indique Eric Breton. L'EHESP en tire aussi certains fruits. « On va sortir un guide de pratiques, (...) pas pour dire "voyez comment on est bons", mais pour dire ce qu'on en a retiré. On veut montrer l'arrière-cuisine, comment on a fait cette recherche interventionnelle. » Pour la Mutuelle des Pays de Vilaine, le « niveau d'essaimage ou de contamination, de capillarité » se cantonne à l'espace régional, où elle est ancrée. Sur ce territoire, Marie-Renée Briand constate « que cette culture essaime et que le nombre de personnes contaminées grandit. (...) Au-delà, chaque personne a ses cercles d'influence et on ne sait pas où ça va. »

Cette acculturation progresse plus doucement parmi les élus et les institutions. « Sur le territoire, certains élus ne sont pas dans ces préoccupations », observe Yvette Année. Leur priorité va plutôt aux questions de développement économique, de construction ou d'investissement. « Mais notre animatrice territoriale de santé témoigne lors de rencontres avec ses pairs en Bretagne. » Les ARS de Bretagne et des Pays de la Loire se sont en revanche montrées ouvertes à cette nouvelle dynamique, au moment de la construction du CLS, dont elles sont les pilotes. « Ça s'est très bien passé, (...) et les deux ARS ont travaillé ensemble. » Et, conclut Yvette Année, « de tous les CLS que j'ai suivis, c'est celui qui répond le mieux à toute la population ».

Cette expérience semble toutefois faire figure d'exception dans un paysage national plutôt figé. Dans le prochain numéro de la revue *Sciences sociales et Santé*, un article sur les animateurs régionaux de santé témoigne de « la faiblesse du soutien politique », expose Martine Bungener. En comparaison, le projet du Pays de Redon offre « une configuration assez exceptionnelle, sur laquelle il faudrait capitaliser. On commence à parler de votre expérience », salue-t-elle. De même, signale Eric Breton, « la Région Bretagne parle de votre CLS comme d'un exemple à suivre ».

3^{ème} temps : Comment les associations de malades se donnent-elles les moyens d'interagir et de peser sur la recherche scientifique ou technologique dans leur domaine ?

Intervention de Carole Avril

→ Le Living lab de la Fédération Française des Diabétiques (FFD) : un espace d'expérimentation à l'interface entre patients usagers et innovateurs (<http://blogdiabetelab.afd.asso.fr>)

Contexte et enjeux

Le Living lab s'inscrit dans la suite logique de l'histoire de l'Association française des diabétiques (devenue la Fédération française des diabétiques en 2013). Créée en 1938, longtemps dirigée par des médecins, celle-ci est devenue en 2003 une association de patients, afin de permettre à ces derniers de reprendre la main sur la question. La fédération compte 90 associations en France, dont l'ambition est d'améliorer la qualité de vie des patients afin de bien vivre avec la maladie. La participation des patients a été conceptualisée à 4 niveaux :

- En 2003 : Elaboration du concept de "patient-expert" (place des patients dans l'accompagnement des pairs). Il s'agit de prendre du recul par rapport à la maladie pour pouvoir accompagner d'autres patients.
- En 2012 : Formalisation de la participation du patient dans la prévention.
- En 2015 : Reconnaissance du rôle des patients dans l'innovation.
- Actuellement, un groupe de travail réfléchit sur la place de la FFD dans la recherche (co-chercheur ?).

Expérience en intermédiation

Face à l'afflux de nouveaux produits et services destinés aux personnes diabétiques (souvent en lien avec le numérique), il devenait urgent de penser un dispositif permettant de faire un retour argumenté aux porteurs de projets, en y associant les patients. C'est dans ce contexte qu'a été lancé Diabète LAB en mars 2015, sans feuille de route précisément établie si ce n'est la volonté d'impliquer les usagers. En septembre 2015 ont été embauchées une sociologue (qui dirige le lab) et une *community manager*. Diabète LAB a alors été orienté de manière à travailler avec les porteurs de projets innovants, en faisant participer les patients à la conception, au développement et à l'évaluation de ces produits et services – et en acceptant l'idée que le diabète est un marché, mais sans servir de caution aux industriels.

Concrètement, quand un porteur de projet arrive avec une idée, un prototype, le lab essaye de comprendre ce qu'il cherche et propose. Il s'agit ensuite de travailler sur des hypothèses de recherche pour voir comment le patient vit avec ce type de dispositif. S'ensuit une phase d'entretiens avec les patients (le Diabète LAB compte 2 300 diabète-acteurs), puis de test en focus groupe ou chez les patients.

Les patients étaient demandeurs d'une telle initiative : qu'ils puissent donner leur avis était pour eux une évidence. Même chose du côté des professionnels qui, à quelques exceptions près, l'ont adopté. Patients, partenaires, industriels, institutionnels ont tous confié leurs projets au Diabète LAB, qui est aujourd'hui débordé. En parallèle, le lab fait le lien entre les études réalisées par les uns et les autres et le plaider. Il mène lui-même des études qualitatives. Le lien avec les patients permet aussi de travailler sur le contenu à mettre sur le site de la FFD, sur les informations à partager et comment, etc.

Enseignements et perspectives

Certaines difficultés persistent. En premier lieu, le souhait de qualifier les données de santé des patients se heurte à la réglementation, très stricte en la matière (protection des données), malgré l'accord voire la volonté des patients d'aller en ce sens. En second lieu, il demeure difficile de faire reconnaître la valeur des études qualitatives. L'approche quantitative restant prépondérante, les études menées avec 10 patients ne sont pas reconnues. En troisième lieu, les partenariats noués avec des universités ne sont pas encore suffisants pour donner une force au Diabète LAB en matière de recherche clinique et fondamentale. Enfin, il est difficile d'acculturer les partenaires pour faire de la co-construction, au-delà de la seule évaluation. Comment, finalement, s'assurer que les patients soient vraiment acteurs, et pas simplement "caution" ? Comment être sûr que l'association représente les 4 millions de diabétiques en France ?

Le living lab a beaucoup évolué depuis le début : il est par essence en mouvement. « On le gère en mode *start up* et ça bouleverse beaucoup la FFD. C'est une belle aventure qui n'est pas terminée. » En particulier, « on n'est pas encore arrivés à la fin d'un cycle complet où l'on a co-construit, co-déployé et co-évalué ».

Intervention de Paola De Carli

→ Des préoccupations des malades aux thématiques de recherche, retour d'expérience

(www.vaincrelamuco.org)

Contexte et enjeux

Vaincre la mucoviscidose (VLM) a été créée en 1965. Elle poursuit 4 missions : guérir (soutien à la recherche), soigner, améliorer la qualité de vie (accompagnement des patients), informer et sensibiliser le grand public. Elle contribue à la recherche de trois façons :

- Le lancement d'un appel à projet annuel qui permet de financer de jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants réalisant des travaux en recherche fondamentale. VLM anime la Plateforme nationale de recherche clinique (PNRC). L'association soutient aussi la plus importante cohorte de patients au monde (COLT – 150 000 patients par an). Elle apporte exceptionnellement son soutien en tant que co-financeur à des essais cliniques (actuellement, deux essais en phase 2). En 2016, VLM a apporté 4 millions d'euros et de nombreux postes pour la recherche.
- L'animation de la communauté scientifique, en participant à différents réseaux (plateforme CF Experts, PNRC, Patients organisations research group) et en menant des actions pour fidéliser les jeunes chercheurs (2 colloques annuels, European young investigators meeting, journées thématiques).
- La participation à des actions de communication à vocation scientifique (participation à des conférences, vulgarisation scientifique).

Les patients sont au cœur de la recherche participative : on les retrouve au conseil d'administration de VLM

(décisions de financements), dans le Comité stratégique pour la recherche (orientations stratégiques), au Bureau des études cliniques et en SHS (intérêt et faisabilité pour les patients), au Conseil des parents adultes (avis et besoins émergents) et au Conseil de communication / Comité de lecture du magazine (pertinence et accessibilité des messages diffusés).

Expérience en intermédiation : focus sur la transplantation

La mucoviscidose est la première indication de transplantation pulmonaire (30 %). Des progrès considérables ont été accomplis ces dernières années en matière de techniques chirurgicales, de reconditionnement des greffons, d'amélioration des traitements. Les défis restent nombreux : qui transplanter et quand, le rejet chronique, les complications, les interactions médicamenteuses.

Dans ce cadre, VLM a consacré plus de 5,6 millions d'euros au financement de la recherche depuis 2008, et déployé différents dispositifs : le soutien à des centres de transplantation, un travail de lobbying auprès des pouvoirs publics, des interventions lors de rencontres scientifiques, des journées de réflexion réunissant toutes les parties prenantes, la facilitation des collaborations chirurgiens-chercheurs, des ateliers dédiés aux patients et parents, etc. L'intermédiation de VLM a permis par ailleurs d'organiser, à la demande de chercheurs, la récupération d'échantillons issus de prélèvements de tissus de patients, indispensables pour les chercheurs.

Enseignements et perspectives

A travers ses appels à projets, VLM adresse des recommandations aux porteurs de projets. L'association les incite notamment à réaliser un travail interdisciplinaire impliquant des équipes SHS. Elle mène également un travail au niveau européen visant à faire émerger les questions de recherche prioritaires. Elle a identifié trois expériences en cours qui, avec des méthodologies différentes, favorisent la collaboration entre équipes académiques et associations de patients afin d'identifier des objets de recherche : une expérience italienne (Italian Patients Centered Outcome Research) commencée il y a quelques années ; une expérience menée plus récemment via les réseaux sociaux (@QuestionCF), qui a fait émerger 10 thématiques prioritaires pour les patients et parents ; une expérience lancée fin 2016, sur les maladies chroniques en général : (ComPaRe project – France), à partir de laquelle des projets de recherche co-construits devraient voir le jour. *« On se bat, ce n'est pas lisse. Il y a de la bienveillance mais aussi beaucoup de bagarres. »*

ELEMENTS DE DEBAT

Quand les associations font de la recherche : comment ça se passe ?

La participation des associations à la recherche est un fait encore relativement récent. Du haut de ses 80 ans, la FFD n'est une association de patients que depuis 13 ans. *« On est encore ados, sourit Carole Avril, mais on représente 4 millions de personnes avec un arsenal thérapeutique très développé »*. VLM a pour sa part acquis une force de frappe très importante. *« On est présents avec notre stratégie, qui oriente le soutien à la recherche », explique Paola Di Carli. Dans le cas des transplantations pulmonaires, « l'investissement qu'on y a apporté a été voulu par les parents et patients »*. Ces derniers ont désormais voix au chapitre, et cette voix, dans certaines circonstances, porte loin. *« L'expérience des greffons touche une question de légitimité, analyse François Faurisson. Du point de vue réglementaire et éthique, c'est extrêmement compliqué. Si on n'est pas motivé, ça ne se fait pas. Mais si les malades souhaitent que ça se fasse, les barrières tombent. »*

Au-delà de la recherche, les associations de malades sont parfois porteuses d'innovations sociales, telles que le métier d'infirmière coordinatrice au sein des équipes de soin. *« Ça a tout changé dans les équipes. »* Ces avancées leur donnent une légitimité et une confiance pour participer à des études. A ce titre, Carole Avril mentionne le fait que *« les sociologues sont de plus en plus sollicités par les diabétologues »*. Cela tient à la curiosité accrue des sociologues, *« plutôt jeunes, intéressés par cette dynamique émergente à la fois des living labs et des associations de patients »*, mais aussi à une ouverture nouvelle et bienvenue des diabétologues. Il y a quelques années lorsqu'elle travaillait sur le diabète, Bernadette Bréant travaillait aux côtés d'un médecin diabétologue *« très humain, mais [qui] ne voyait pas que des associations de malades puissent s'ouvrir à la recherche, et pas seulement s'occuper de la qualité de vie des malades »*. Outre les évolutions décisives permises par l'implication des associations, dans les études notamment, Carole estime que cela permet de sortir du *« sillon d'habitudes »* dans lequel chacun a tendance à rester.

Lien avec les SHS : les associations porteuses de changement

Si le lien entre la recherche médicale et les SHS est encouragé, la réalité reste assez contrastée. Les associations contribuent à promouvoir cette évolution et à installer certaines pratiques. *« Je pense que le*

monde académique parle de multidisciplinarité, alors que nous faisons de la multidisciplinarité », ironise Paola Di Carli. Le fait est, rappelle Martine Bungener, que quand « on a ouvert la recherche aux SHS, (...) il y avait un seul chercheur en SHS parmi trente chercheurs, et qu'ils n'étaient pas prêts à entendre quel type de pratique pouvait être mises en place. Mais (...) on a pu leur dire et montrer que nos problématiques avaient un sens, et que les méthodes qu'on utilisait avaient un sens par rapport à certaines recherches qualitatives. (...) C'est de l'apprentissage et de la pédagogie. »

A VLM, « l'appel à projets a changé pour favoriser ce travail interdisciplinaire », renchérit Paola Di Carli. Et si « ce combat est loin d'être gagné, souligne Martine Bungener, il faut continuer et (...) ne pas rentrer dans l'idée que nos sciences ne seraient pas aussi robustes du point de vue des méthodes et résultats ». D'autant que cette « fonction d'intermédiation particulière (...) fluidifie la discipline, affirme Lionel Larqué. C'est un point de décentrement qui facilite le lien entre les disciplines. » Ce bousculement peut aussi venir des citoyens. « A Redon, on n'avait pas l'expertise pour dire comment faire », se souvient Eric Breton. A présent, « on voit toute une série de professionnels qui vont être sollicités par les citoyens, et vont être obligés de modifier leur façon de faire les choses ».

Un hiatus entre l'approche des associations et la vision des patients ?

Peut-il exister un écart entre la vision, les positions défendues par les associations, et ce que les patients voudraient mettre en avant ? S'appuyant sur les travaux de Jacques Theys (« Agora 2020. Vivre, habiter, se déplacer en 2020 : quelles priorités de recherche ? »), il rapporte que, sondés séparément sur les priorités et besoins qu'ils identifiaient, les corps intermédiaires et les habitants exprimaient des choses très différentes. « Les corps intermédiaires ont des préoccupations proches des institutions. (...) Donc, les associations ne représentent pas forcément la façon dont les habitants énoncent les choses. (...) L'association priorise sa vision d'association et, au fur et à mesure, [celle-ci] est biaisée par sa structure. » Au sein de la HAS, on se questionne parfois sur « la représentativité des associations qui ont adopté les codes des professionnels », confirme Véronique Ghadi, alors qu'on attend d'elles une parole qui leur est propre.

Carole Avril précise que « le living lab est aussi un acte d'humilité. (...) L'idée pour nous n'est pas de dire : "on est une association de patients et on sait ce que vivent les patients". (...) On va aller les chercher avec leurs mots, ce qu'ils disent, et on n'est pas forcément d'accord avec eux. » Prenant l'exemple du site internet de la FFD, elle explique que celui-ci a été conçu en tenant compte des attentes des patients. « Il y a des choses qu'on comprend, et d'autres non. (...) On modifie parfois nos outils, (...) on essaye d'évoluer en fonction de ce qu'ils disent, mais on doit aussi leur expliquer les décisions qu'on prend. C'est une discussion qui est riche et qui nous permet de changer, de se laisser bousculer. » Pour conclure, Carole Avril affirme que « le CA (...) ne représente qu'une partie des parties prenantes », et que « le living lab permet de tenir compte de toutes les positions possibles ». François Faurisson nuance lui aussi ce risque de déconnexion entre les instances associatives et leurs membres. « Ce n'est pas parce qu'une enquête est pilotée par une association, que celle-ci va répéter ce que dit le bureau. Ce n'est pas parce qu'une association pose une question qu'on sait où ça va mener. »

La gestion des données

La question des données, en particulier celles recueillies par les associations, et l'usage qui en est fait, apparaît comme centrale. « C'est un débat avec des dimensions techniques, mais aussi politiques et méthodologiques », souligne Emmanuel Porte, qui pointe l'existence « d'applications économiques issues de bases de données privées données avec leur consentement par des individus à des associations », et s'interroge sur la façon dont les associations impliquent les patients « dans la bonne gestion de ces données » qui les concernent, et sur l'existence d'« espaces de discussions avec les chercheurs sur ce qui en est fait ». A la FDD comme à VLM, la prudence l'emporte. « On met en place une base de données de santé qui doit sauvegarder les intérêts des patients et respecter la protection des données édictée par la CNIL, indique Carole Avril. Pour l'instant on ne développe pas les diabètes-acteurs parce qu'on veut être carrés là-dessus. » Paola Di Carli confie pour sa part que VLM « dispose de données de qualité, recueillies dans un cadre juridique très strict ». Ces données quantitatives sur les patients pouvant bénéficier de certains traitements ont permis à l'association « d'être un acteur dans les dossiers de demandes d'autorisation de mise sur le marché ». Autre atout : « Les laboratoires qui développent ces molécules nous contactent bien avant leur développement pour connaître les centres de soins pouvant être intéressés par des études dans ce cadre. » Ce travail avec les industriels est « un enjeu clé pour nous », qui impose « un cadre très précis ».

Martine Bungener assure cependant que « certains travaux ont montré que les personnes malades sont plus ouvertes à une utilisation de ces données ». François Faurisson confirme que, sollicités sur cette question, « les malades [sont] plus audacieux que les associations : (...) il ne faut pas que les données se perdent, il faut

qu'elles servent ». Mais, prévient-il, « il faut qu'il y ait des représentants d'associations sur cette question de gestion des bases de données [car] elles sont peut-être plus conscientes de certains risques ». En outre, ajoute Martine Bungener, si « les gens sont ok pour que ce soit réutilisé, ils veulent qu'on respecte leur consentement ». Comment, dès lors, penser un consentement qui tienne compte du fait « que la science avance très vite, et que des prélèvements très anciens puissent être utilisés pour des recherches non identifiées avant ? »

Etant donné la profusion de données dont disposent les associations dans tous les domaines, et le fait que certains secteurs ont de très grosses bases de données (exemple de la ligue de protection des oiseaux), Lionel Larqué demande s'il ne serait pas intéressant de « gérer des données de manière interassociative ». Cela semble compliqué pour Carole Avril, qui juge déjà « très complexe pour des associations de bosser ensemble et (...) de faire du travail en interdisciplinarité ». Mais, pense Madeleine Akrich, « il y aurait quand même des questions communes ». Pourquoi ne pas imaginer « une conférence où puissent être présentées plusieurs expériences ? » Martine Bungener rappelle l'existence de « travaux et réflexions aux niveaux français et européen (...) sur des grosses bases de données de matériel humain », et la façon d'échanger ces données, etc. « Quel serait l'espace légitime de construction de la donnée qui pourrait être publique », en particulier lorsqu'il s'agit de « données sensibles, plus personnelles ? », interroge Emmanuel Porte. « Ces enjeux vont être transversaux à certaines de nos discussions. »

4^{ème} temps : Analyse partagée et debriefing de la journée

Le patient-expert : mythe, réalité... ou risque ?

La notion de patient-expert est source de complexité et de perplexité. « Je vois dans l'agenda santé que le terme de patient-expert hérisse beaucoup, constate Véronique Ghadi. On est d'accord pour lui reconnaître une expertise, mais pas qu'il soit expert. » Au moins cela a-t-il le mérite d'avoir « obligé le corps médical à réfléchir à cette notion. Avant, c'était un oxymore pour les médecins, rappelle Carole Avril. Mais on n'est pas tous d'accord avec ce qu'on met derrière ce terme. (...) Utiliser "patient-ressource" aurait moins fait débat. » Le plus gênant pour Martine Bungener est que « ça vient remplir des vides dans les formes de prise en charge. (...) Cette place pourrait être confiée à des professionnels formés. Or, on raisonne ainsi : c'est parce que vous êtes comme eux que vous allez les comprendre. (...) On peut aussi en faire une analyse économico-politique : ça revient moins cher. (...) Le concept de "pair aidant" n'est pas idiot : il faut juste voir dans quel contexte ça a été créé. » Rappelant qu'il existe une norme Afnor de l'expertise scientifique, Lionel Larqué demande « ce qui pourrait relever de la qualification de l'usager-expert ».

En outre, la notion de patient-expert peut devenir une forme de "gadget", éventuellement dangereux. « Avant ça ne passait pas, maintenant on l'entend tout le temps : je ne sais pas si c'est bon », s'interroge Madeleine Akrich. Le risque de dérive n'est pas nul : Paola Di Carli prend l'exemple de la phagothérapie, « pas reconnue en France, qui génère un tourisme médical vers la Géorgie ». Or, « les témoignages sans mesure de patients qui en ont fait l'expérience ont un impact fort dans la communauté ». En fin de compte, estime-t-elle, « tous les patients ne peuvent pas être patient-expert au titre d'une expertise à partager ». « Pour nous, précise Carole Avril, le patient expert n'est pas légitime à l'extérieur de l'association. »

De nouvelles interrogations surgissent « quand il y a professionnalisation du patient-expert au niveau de l'hôpital pour faire de l'éducation thérapeutique, (...) en rupture avec l'association. (...) Mettre en valeur le savoir individuel vient disqualifier cette dernière », considère Martine Bungener. Dans ce cas, souligne Lionel Larqué, « la personne dont on parle est du côté de l'institution, pas du malade ». S'appuyant sur une étude qu'il a réalisée auprès des prud'hommes, Emmanuel Porte pointe le risque de voir des experts qui, s'autonomisant, « finissent par se couper de la base qui avait besoin qu'ils deviennent experts ».

Cette évolution vers une forme de "patient professionnel" est nouvelle et ambivalente. « Des patients nous disent : "on a envie d'en faire notre métier", relate Carole Avril. Un patient a été embauché par l'hôpital, il met une blouse blanche et parle avec le corps médical. (...). Ça nous interpelle. » C'est là l'émergence d'un « métier de patient », observe Véronique Ghadi, citant l'exemple des "médiateurs en santé mentale", c'est-à-dire « des personnes avec un passé de pathologie psychiatrique, qui sont guéries et peuvent se former et être embauchées dans des établissements de santé pour être aux côtés des malades ». C'est aussi une forme de reconnaissance du « savoir des malades qui ont vécu la maladie et le rétablissement ». Pour Lionel Larqué, il

n'est « pas choquant qu'une expérience puisse se faire valoir dans un champ professionnel. Ces trajectoires pas anticipables sont plutôt intéressantes dans des parcours personnels. »

De quelle expertise parle-t-on ?

Jean-Louis Martinand juge essentiel de « ne pas penser l'expertise comme un savoir définitif ». Pour Emmanuel Porte, deux questions se posent : « A partir de quand est-on expert ? Et quelle est la place de l'expert dans le processus de légitimation ? Ce questionnement va être de plus en plus important. » Véronique Ghadi explique que la HAS a « appliqué au pied de la lettre la Charte de l'expertise scientifique. Sur certaines activités il n'y a plus de groupe de travail avec des experts, mais des auditions en amont. » Mais « cette charte est loin d'avoir tout résolu ».

Le terme même d'"expert" est source de confusion tant il désigne des réalités et usages différents. Pour Madeleine Akrich, « deux approches de l'expertise se télescopent : l'expertise d'une personne, et l'articulation de savoirs à une question politique pour produire des décisions, avis, etc. ». Et la démarche diffère suivant les acteurs concernés. Evoquant les travaux de Bertrand Labasse, Lionel Larqué rapporte que les espaces médiatique, juridique et scientifique sont tous les trois dans un registre de "recherche du vrai", mais qu'on ne « mobilise pas les mêmes formes d'expertise pour y arriver. Le scientifique qui fait l'expert dans les médias n'est pas le même que celui qui le fait en cours d'assises ou un laboratoire. » En somme, « l'expertise est d'abord relative à un but, et au travail d'intermédiation qu'on veut faire », indique Line Richard. Dans la domaine de la santé, « l'expertise doit être développée à la fois pour le patient, et pour celui qui a une expertise scientifique, [à qui] on va demander une autre expertise pour se mettre en lien avec le patient. C'est une méta-expertise qui s'enrichit de l'expertise du savoir. »

Et d'ailleurs, où commence l'expertise ? Emmanuel Porte témoigne d'un nombre croissant de « discussions sur l'informel », à savoir les « compétences acquises dans des cadres non-formels qu'on peut réactiver dans un autre cadre. Certains acceptent cette hypothèse, d'autres la rejettent », estimant que « l'expertise n'a de sens que dans un cadre donné ».

ALLISS

Séminaire « Intermédiations dans le domaine de la culture scientifique et technique »

3 mai 2017 – ESPCI

Participant-e-s :

Anthony Auffret – Université de Rennes / Les Petits Débrouillards Grand Ouest

Rémi Barré – Ifris

Florence Belaën – ComUE de Lyon

Marie Bodeux – Les Petits Débrouillards

Olivier Cadenne – Museum d'histoire naturelle de Toulouse

Marianne Cerf – Ifris

David Ernaux – ASTS

Paul Fayolle – Peuples et culture

Marc Fournier – La Paillasse

Jean-Marc Galan – Traces

Anne Gorry – Les Petits Débrouillards IDF

Cécile Langlois – Les Petits Débrouillards IDF

Lionel Larqué – Alliss

Olivier Las Vergnas – Université Lille 1

Bastien Lelu – Traces

Evelyne Lhoste – Ifris

Jean-Louis Martinand – ENS Cachan

Flavie Mathieu – Mission Association

Matteo Merzagora – Traces

Emmanuel Porte – Injep

Line Richard – Education nationale

Rappel du contexte et des enjeux généraux

Le groupe Intermédiations s'est constitué dans le cadre de l'Alliss suite au colloque-forum de janvier 2015. On parlait sur l'hypothèse d'une réactualisation, depuis une décennie, des dynamiques de recherche-action, de sciences participatives : la montée en puissance de ces formes et méthodes qui visent à mobiliser les savoirs et les connaissances pour l'action, avec parfois des visées transformatrices, semble devenir un enjeu important d'intérêt, à la fois pour les praticiens et pour un certain nombre de chercheurs.

Ce séminaire est organisé autour de ces deux catégories : d'un côté, des associations, des mouvements sociaux et des acteurs socio-économiques conscients que l'action seule ne suffit pas et qu'il faut capitaliser, mutualiser, conceptualiser leurs actions en opérant une jonction avec les savoirs et le monde académique ; de l'autre côté, les acteurs de la recherche en tant que telle, dont un certain nombre sont de plus en plus conscients et soucieux de nouer des liens dans la durée avec les acteurs du territoire dans lequel ils sont impliqués, et qui constituent parfois la base de leurs recherches sur des enjeux extrêmement variés – la santé, l'environnement, la sécurité, le transport, l'éducation, le travail, la démocratie, le numérique... Tous les secteurs sont concernés. On postule que ces croisements entre associations, disciplines, secteurs, professionnels, peuvent apporter beaucoup, à la fois aux acteurs et aux chercheurs, dans la perspective de réfléchir sur les expériences et de mobiliser les acteurs pour susciter de nouvelles recherches sur ces dynamiques science-société.

On a regroupé ces questions sous la notion temporaire d'« intermédiation ». Cette notion interroge de manière relationnelle à la fois des métiers, des postures et des fonctions de médiation qu'occupent un certain nombre de gens qui, sans être des médiateurs tant que tels, jouent ce rôle de passeur. Elle nomme aussi une intention, qui est d'étudier les relations en situation de produire cette intermédiation. L'idée est de discuter non pas des frontières entre monde académique et monde social, mais des relations, des mécanismes, des espaces dans lesquels se déroulent ces relations. Plutôt que des débats théoriques sur l'intermédiation, ces séminaires s'efforcent d'analyser les pratiques effectives des acteurs, pour identifier les convergences et les divergences à l'intérieur de chacun des domaines, mais aussi entre des secteurs.

Les deux séances passées, sur l'agriculture et sur la santé, ont permis de saisir l'importance de la réglementation dans le développement des relations science-société, le poids des politiques publiques, et le rôle que les acteurs associatifs peuvent jouer sur les politiques publiques et sur les politiques de recherche,

en particulier dans le champ de la santé. On a constaté l'importance des configurations d'acteurs et de l'ancrage dans les territoires, avec des écosystèmes très variables, notamment lors de la séance sur l'agriculture. On a également appréhendé l'importance de prendre au sérieux ces pratiques professionnelles et leur évolution en lien avec les pratiques de recherche : comment chercher ces savoirs, les utiliser et les remobiliser dans des pratiques professionnelles qui ne sont pas uniquement de recherche ou éducatives.

La prochaine séance aura pour thème les intermédiations dans le domaine de la culture numérique. D'autres séances sont programmées sur les questions de l'éducation et de la médiation culturelle. L'ensemble de ces séminaires seront capitalisés sous une forme à définir – soit un colloque élargi, soit des publications.

Présentation du séminaire « Culture scientifique et technique », par Evelyne Lhoste

L'idée de cette séance est d'interroger les pratiques de médiation scientifique telles qu'on les connaît aujourd'hui, et d'autres pratiques qui permettent d'opérer des ponts entre la société civile et les acteurs de la recherche.

D'un point de vue historique, la médiation scientifique s'est construite sur le modèle de la médiation culturelle (Bergeron, Arts et savoirs, numéro 7, 2016). Elle est plutôt basée sur un paradigme diffusionniste et – si l'on se place dans le contexte des musées – relativement normatif, puisque les musées sont des instruments politiques (Bennett, 2013, Barry, 2001). Pour corroborer cette définition de la médiation, on peut aussi s'appuyer sur les résultats d'une récente enquête de l'OCIM (Office de coopération et d'information muséale), qui décrit les activités de médiation comme étant essentiellement la conception et l'animation d'ateliers pour les publics.

Cependant, la médiation scientifique telle qu'on la considère aujourd'hui ne se produit pas uniquement dans les musées. Elle se pratique aussi dans le cadre d'associations de médiation scientifique, d'éducation populaire... On peut donc considérer qu'il existe aussi des formes de médiation "de plein air", dont les enjeux sont différents des enjeux de la médiation culturelle dans les musées. Aujourd'hui, la situation se complique car d'autres lieux sont aussi le siège d'activités que l'on peut considérer, de manière plus large, comme des activités d'intermédiation / interaction entre les acteurs publics et la société. On peut citer les ateliers de fabrication numérique (Fab-Lab, *living lab*, *open labs* et autres *hackerspace*), qui revendiquent des formes de production et de circulation des connaissances, beaucoup plus horizontales. Ces pratiques remettent en cause les cadres cognitifs, mais également les pratiques de la médiation scientifique traditionnelle. Selon certains théoriciens, les pratiques scientifiques dites "amateurs" reviennent aussi en force, sous le nom de "sciences citoyennes", qu'elles soient pratiquées dans des hackerspaces ou sur Internet dans des communautés digitales comme GalaxyZoom ou SETI@home.

On s'attachera aujourd'hui à analyser certaines de ces pratiques, dans un certain nombre de lieux et avec un certain nombre d'enjeux. Cette séance ne fait qu'ouvrir le débat, qui se prolongera dans les séances suivantes.

1^{er} temps : Questionnements sur la médiation

Intervention de Matteo Merzagora – Groupe Traces (www.groupe-traces.fr)

Association indépendante, Traces cherche à créer des espaces de prise de recul, d'expérimentation et d'innovation dans le domaine de la communication publique de la science, à l'interface entre les mondes académique, associatif et privé. Au sein de l'ESPCI (Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris), Traces a également en charge la gestion de l'Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes (ESPGG), lieu d'échanges, de rencontres et de réflexions communes entre chercheurs, enseignants, journalistes, artistes, narrateurs, curieux des sciences et des cultures. Soucieux de favoriser la rencontre entre les Parisiens et le monde scientifique, il propose une exposition permanente d'instruments scientifiques, des expositions temporaires arts-sciences, des animations scientifiques, des séminaires, des conférences, des événements scientifiques, ou encore un accompagnement à l'enseignement des sciences.

L'état des pratiques

De là où elle se situe, Traces distingue plusieurs types de démarches visant à établir un dialogue (plus ou moins approfondi) avec le public :

- Le fait, dans une exposition, de pouvoir laisser un message pour exprimer son avis : s'il s'agit pour Matteo Merzagora du « niveau zéro » de la participation, cela « *témoigne du fait qu'il y a des visiteurs dans ces musées, et qu'ils ont une voix* ».
- Le dialogue / débat avec les visiteurs sur des questions de controverse.
- Des expositions élaborées à partir du récit des personnes : il s'agit d'une « *nouvelle forme de participation de plus en plus fréquente* ». Récemment, le Science Museum de Londres a ainsi invité des malades à co-construire une exposition sur la douleur. Celle-ci ne rentrait pas à proprement parler dans un cadre de commande citoyenne de la recherche : le thème avait été choisi par le musée et la mise en scène assurée par celui-ci, ce qui, d'une certaine façon, « *trahit l'idée de participation* ». Néanmoins, « *on sent qu'il y a des gens derrière* ».
- La création d'espaces de recherche au sein de centres de sciences : cela ouvre à des visiteurs la possibilité de s'impliquer dans un parcours de recherche, le temps de leur visite (à l'image du Living laboratory du Museum of Science de Boston). « *Ce n'est pas de la science citoyenne au sens fort du terme. (...) Le chercheur est là pour dire au public ce qu'il sait, et il est intéressé pour que le public lui dise aussi quelque chose. (...) C'est un pas dans la participation, dans le cadre d'un dispositif de diffusion. (...) Mais il n'y a pas une démarche d'implication dans la recherche : on reste un visiteur.* »
- L'animation de discussions sur des sujets sensibles (les ondes, les OGM...), grâce à un outil de connaissance tel que PlayDecide, qui nourrit des opinions à partir de faits et de données susceptibles d'évoluer (à l'image de l'enquête NanOpinion sur les nanotechnologies).
- Les initiatives du type Science Gallery placent la science non pas comme un objectif, mais comme un moyen. Le Trinity College, par exemple, propose des Lab in the Gallery, c'est-à-dire des expositions courtes, 3 ou 4 fois par an, sur un thème qui intéresse un chercheur.
- Des démarches dans l'esprit *living lab*, telles que Le Dôme, où les participants sont "classés" suivant leur niveau d'implication.
- Les lieux de mixité très forte où se retrouvent les *makers* (chercheurs, bidouilleurs...).
- Des gestes artistiques.

Traces / ESPGG : quelques expériences

En lien avec l'ESPGG, Traces a mis en œuvre des initiatives lui permettant d'expérimenter différentes formes de médiation avec le public, et ainsi d'observer et de questionner les modalités de la construction et de la diffusion du savoir. Trois d'entre elles en particulier ont cherché à explorer de nouvelles voies, pour en tirer de nouveaux questionnements et réflexions.

En 2012, l'exposition La science, une histoire d'humour (www.espgg.org/La-science-une-histoire-d-humour), basée sur le principe "Faites vous-même votre exposition, venez avec vos blagues", demandait au public (au sens large : grand public, mais aussi chercheurs) de partager des blagues et des dessins humoristiques liés d'une manière ou d'une autre à la science. Cette exposition « *générée par le public, vide au début, s'est remplie au fur et à mesure* ». Matteo Merzagora relève la symétrie des contributions effectivement reçues, « *du prix Nobel au citoyen lambda* ». L'exposition a aussi montré « *comment, à travers l'humour, la science réfléchit sur elle-même, et la société sur la science. Ou comment le rire permet de comprendre les enjeux de la science d'aujourd'hui.* »

L'exposition Science frugale (www.espgg.org/science-frugale), proposée jusqu'en juin 2017, aborde l'enjeu de la science à bas coût comme réponse à la faiblesse des moyens dont disposent certains projets, et plus largement à la réduction des budgets. Ces contraintes encouragent certains scientifiques à s'engager « *entre esprit makers et coopération* ». Les objets présentés dans l'exposition ont été fabriqués dans le cadre d'ateliers ouverts mêlant grand public et chercheurs de l'ESPCI, dans une démarche proche de la "bidouille" (réaliser un microscope avec un CD-Rom, etc.). Cette exposition-forum « *explore ce mouvement hybride entre la culture des makers, la coopération internationale et la recherche* ». Elle a été ouverte avant d'avoir été produite, puis s'est construite en deux temps : une phase d'incubation (conception du projet à partir de workshops, de conférences...), puis une phase de maturation (enrichissement de l'exposition en fonction de sa programmation, des activités de l'ESPGG...). « *Elle se construit au fil des projets et des collaborations* ».

qui enrichissent son contenu pendant toute la durée de l'exposition et au-delà. (...) C'est un lieu de production de savoir. » Pour Jean-Louis Martinand, « c'est le dispositif et la médiation qui font le public ».

Enfin, le projet E-Fabrik' (www.groupe-traces.fr/projet/e-fabrik) associe des jeunes et des personnes en situation de handicap pour « imaginer et produire ensemble des solutions concrètes à une gêne éprouvée par la personne handicapée, en utilisant les ressources numériques de leur quartier ». Trois types de structures se retrouvent dans ce projet : une structure jeunesse, une structure accueillant des personnes en situation de handicap, et une structure numérique de type FabLab, où se déroule le projet – qui s'appuie sur « une autre façon de penser l'intermédiation » dans laquelle chaque participant trouve son compte. « Le jeune a une motivation très forte : il répond à un problème et construit un lien étroit avec une personne en situation de handicap. (...) Le handicapé a eu un moment social inhabituel. Le FabLab sort de son milieu de geeks. » Dans ce cadre, « le besoin de l'un devient une ressource pour l'autre ». Quant à Traces, elle n'apporte pas de contenu mais réalise « un travail de médiation pour faire dialoguer ces deux sphères ».

Réflexions

L'activité de médiation s'inscrit dans un contexte marqué par différents bouleversements dont on ne peut pas ne pas tenir compte :

- L'ère de la science post-académique : celle-ci est produite par une pluralité d'acteurs (entreprises...).
- La gouvernance participative : les citoyens ont davantage l'habitude d'être consultés qu'il y a 30 ans (budget participatif...).
- La "désinstitutionnalisation" partielle de l'éducation (Mooc...).
- L'économie de la fonctionnalité.
- L'essor des tiers-lieux.
- Le développement des sciences participatives.
- La *maker culture* (FabLab...) : il n'existe aucun centre de sciences qui ne se soit doté d'un FabLab ou assimilé au cours des cinq dernières années (Cnam, Cité des sciences...).
- La communication 2.0 : le slogan "Everyone is a broadcaster" est devenu une évidence. Certains changements inconcevables il y a une dizaine d'années (l'ouverture aux commentaires des journaux en ligne, par exemple) sont advenus depuis, imposant une forme d'humilité vis-à-vis de changements qui semblent *a priori* impossibles aujourd'hui.

Le Livre blanc de l'Alliss a mis en avant dix initiatives concrètes qui donnent à voir « la diversité (...) et le potentiel inexploité des interactions entre sciences, recherches et sociétés », et « conduisent à réexaminer les valeurs publiques de la science, bien au-delà de la focalisation sur sa valeur marchande ». Ces dix exemples ont été classés en six catégories représentant autant de réalités distinctes : Des groupes concernés coproducteurs de connaissances / La connaissance et reconnaissance d'acteurs marginaux / Les amateurs et le souci des biens communs / Les collectivités locales et territoriales en quête de connaissances pour l'action / Innover autrement / Les tiers lieux de la connaissance. Ces catégories désignent des publics engagés ou concernés, dont la raison de s'engager avec le monde de la recherche est « propre à leur façon d'être en société », indique Matteo Merzagora. Ils côtoient des publics non concernés, « qui croisent cette proposition de culture scientifique et technique parmi d'autres, et qui ne vont pas s'engager sur le long terme ».

Vis-à-vis de ces personnes, « la culture scientifique offre souvent une réponse à un besoin qui n'est pas exprimé ». Prendre en compte ces groupes non-engagés ou non-concernés suppose la mise en œuvre de nouvelles formes de participation. Matteo Merzagora relève deux façons de traiter cet enjeu : d'une part « créer des accès plus faciles, non militants, non intéressés, à la relation avec le monde de la recherche », et d'autre part « mettre en scène la participation de ces publics dans d'autres lieux, à d'autres moments, en incluant d'autres personnes que "les sachants" ».

Au sein du réseau Ecsite, qui regroupe près de 350 structures engagées dans le dialogue science-société (centres de science, muséums d'histoire naturelle, entreprises...), « de nombreuses sessions sont consacrées à la façon de créer des relations entre le public et les chercheurs. C'est un débat très actif dans le milieu des centres de sciences. » Ces conférences, bien que parfois promotionnelles, permettent « de vrais débats et discussions », souligne Matteo Merzagora. Si cette plus grande implication de public dans les processus de recherche et d'innovation apparaît essentielle et fait l'objet d'initiatives intéressantes, il attire cependant l'attention sur « le piège de la Recherche & Innovation Responsable » (RRI). En effet, les documents auxquels

doivent souscrire les chercheurs déposant un dossier européen Horizon 2020, recommandent d'« engager la société dans des processus de RRI de façon à ce que les résultats obtenus soient en phase avec les valeurs et besoins de la société ». Matteo Merzagora perçoit comme un « énorme risque » le fait de demander à la recherche de s'aligner sur les valeurs de la société. « Telle que je la conçois, la recherche doit aller contre, questionner, mais pas s'aligner. »

Débats

Plusieurs participants ont questionné la capitalisation des conférences thématiques du réseau Ecsite. Matteo Merzagora précise que cette question est reposée chaque année au sein même du réseau, mais qu'elle se conclut toujours par une réponse négative. Malgré tout, des pré-conférences sont parfois organisées dans le cadre de groupes thématiques et donnent lieu à des travaux de capitalisation. La question plus globale de la "cumulativité" des savoirs, au fil des expériences et des années, est également posée. S'agissant de la recherche menée en lien avec le terrain, celle-ci est nécessairement capitalisée. « Ce sont des échanges de pratiques, mais hautement réflexifs », précise Matteo Merzagora.

La question du public touché par ces initiatives est centrale. L'enjeu, estime Matteo Merzagora, est de « trouver la médiation qui permette [que] le public qui vient en curieux puisse participer à ce type de dispositif ». Lionel Larqué note qu'un « objectif implicite » a sans doute été atteint, à savoir le fait de réunir « des catégories de personnes tout-à-fait hétérogènes qui [sinon] ne se rencontreraient pas ». Le postulat de départ, selon lui, étant le fait pour Traces d'« observer la présence d'enfants et de chercheurs, comme un élément de preuve de ce [qu'elle] recherchait pour obtenir de l'imprévu ». Dans le cas du projet E-Fabrik', il relève que « c'est un besoin exprimé qui [permet de] susciter de l'intérêt », dans le cadre d'un « décentrement ». En effet, confirme Matteo Merzagora, « les structures jeunesse et handicap ne pensent pas spontanément à cette démarche ». Il a donc fallu l'« induire un peu ». Dans ce cas précis, « ce qui est intéressant, ce sont les modalités d'intermédiation ».

Une distinction est à opérer entre public engagé et concerné. Dans le domaine de la santé, et plus particulièrement des associations de malades, les personnes engagées, souvent, ne sont pas celles qui sont concernées. Florence Belaën questionne pour sa part la diversité réelle du public touché, en particulier en ce qui concerne les enfants. « Il y a une limite : socialement, d'où viennent ces enfants ? Au-delà des discours, qu'est-ce qui se passe vraiment ? Une étude sociologique sur les FabLab a montré que ceux qui y participent sont en majorité des personnes qui ont un bac +5, sont des Blancs, et utilisent les outils de communication et de marketing. Il n'y a pas tant d'inclusion sociale que ça. » En outre, poursuit-elle, « la curiosité comme moteur de participation est illusoire : sociologiquement, c'est une construction ». Matteo Merzagora confirme la difficulté d'élargir l'audience. « Le musée des sciences envoie implicitement le message : "Ce n'est pas pour toi". (...) C'est une question très forte qu'on se pose, et c'est le thème sur lequel la communauté de tinkering réfléchit. »

2^e temps : Point de vue d'un établissement universitaire

Intervention d'Olivier Las Vergnas – Université Lille 1 (www.univ-lille1.fr)

Olivier Las Vergnas se présente comme étant dans une « posture flottante » à la fois de chercheur et de praticien. Deux expériences en particulier nourrissent ses réflexions quant à la médiation scientifique et technique. En premier lieu, la Nuit des étoiles (www.afastronomie.fr/les-nuits-des-etoiles), conçue comme un dispositif de développement du loisir astronomique pour tous, et ambitionnant de « faire exploser l'astronomie pour en faire un loisir aussi développé que le tennis ». En second lieu, la Cité des Métiers (www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers), qu'il a créée en 1993 au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie (CSI) à la Villette, dans l'optique de « jouer un rôle social lié à la compréhension de l'évolution sociale et technologique ». Il s'agissait dans les deux cas de contextes militants se référant à l'éducation populaire.

Des réflexions contrastées

Avancées et limites

Fort d'un recul de 25 ans, Olivier Las Vergnas dresse un bilan demi-teinte des deux expériences. Les Nuits des étoiles ont atteint un « régime de stabilité, juge-t-il. On varie entre 70 000 et 100 000 participants sur les quarante sites, et quatre millions de cartes du ciel sont diffusées. » Et si France 2 n'est plus partenaire de l'opération, Arte propose une programmation qui vient en écho au dispositif. En revanche, le nombre de clubs d'astronomie reste stable (400 structures), la revue Ciel & Espace connaît une baisse de 8 % par an de ses ventes, et la multiplication par deux de la fréquentation des planétariums s'explique par le doublement du nombre d'installations. Enfin, l'Association française d'astronomie que préside Olivier Las Vergnas « résiste pour ne pas faire de plans sociaux », ce qui dénote une situation critique.

Quant à la Cité des Métiers, elle s'est installée dans le paysage de l'emploi et de la formation professionnelle, et son intérêt est reconnu par ses usagers comme par ses partenaires. Preuve de cette reconnaissance, la Bibliothèque publique d'information s'est dotée d'un centre associé de la Cité des Métiers. Pourtant, les présidents successifs de la Cité des Sciences ont tous demandé à Olivier Las Vergnas la raison de la présence de la Cité des Métiers au sein de cette institution. A quoi celui-ci répondait invariablement : « Pourquoi les sciences ET l'industrie ? » Pour lui, cette présence est évidente et ne fait pas débat. « Notre métier, c'était de donner des compétences pour retrouver un boulot. » Cette vision n'a pas réellement essaimé : « Aucun autre centre de sciences n'a trouvé logique de créer une cité des métiers à l'intérieur de ses murs. » Tout au plus certains ont-ils mis en place des points d'information sur les métiers de la recherche.

Considérant ces deux initiatives, Olivier Las Vergnas confie que « les rêves de départ se sont révélés décalés par rapport à ce qu'on observe 25 ans après ». Bien que mitigé, ce bilan laisse cependant apparaître une évolution dans le rapport entretenu par les citoyens à l'égard de la science et des technologies. Certains faits récents laissent en effet entrevoir une curiosité certaine pour l'observation scientifique. En 2011, la chute d'une météorite au-dessus de la Bretagne a « déclenché des observations spontanées et de nombreux commentaires sur le site Internet de Ouest France », qui ont permis ensuite de localiser son point de chute (dans la commune de Néant-sur-Yvel). D'autres exemples, parfois plus anciens, témoignent de démarches plus engagées encore. Une épidémie de leucémies infantiles à l'école maternelle de Love Canal (Etat de New York) en 1976, a débouché sur une véritable "épidémiologie populaire". Et l'enquête menée par l'Américaine Erin Brockovitch, en 1993, face à une pollution d'origine industrielle des eaux potables en Californie, est devenue emblématique d'une mobilisation fondée sur une recherche citoyenne. Malgré tout, et à quelques exceptions près, cette participation citoyenne reste marginale et en grande partie prisonnière de carcans sociologiques et de capitaux culturels.

Un problème d'échelle

Pour Olivier Las Vergnas, la question de l'échelle constitue un problème central. Lors des Nuits des étoiles, « vous posez le télescope, ça discute, ça rigole, ça regarde, on parle de l'origine de l'univers, on fait de l'intermédiation scientifique », relate-t-il, avant de nuancer : « Ça marche, mais à petite échelle. » Et, surtout, cela ne permet pas de franchir certaines barrières. « Il n'y a pas de club d'astronomie dans le parc de la Courneuve », explique-t-il, constatant que « les mécanismes sociaux ne sont pas la somme des mécanismes individuels. Il y a des mécanismes sociétaux qui font que tous les petits ruisseaux ne font pas des grandes rivières qui se jettent dans la mer. »

Pourtant, certaines choses ont apparemment progressé. Les sciences participatives / collaboratives ouvrent indéniablement des opportunités nouvelles par rapport au discours qui a longtemps prévalu sur un « déficit de connaissances qu'il faut combler. (...) Progressivement, certains réseaux de professionnels de la culture scientifique entendent qu'il ne suffit pas de rester dans le modèle du déficit, que le dialogue ne suffit pas non plus, et que l'on doit passer au développement d'opportunités de coproduction. » Olivier Las Vergnas estime que les choses ont progressé sur ce point depuis une quarantaine d'années, grâce à certains acteurs convaincus. Mais pour l'instant, « ça ne change pas le problème de l'échelle », faute d'instruments permettant de « faire passer nos activités participatives (...) à une échelle sociale ». Il y aurait même, craint-il, « une stagnation, voire une régression ».

Olivier Las Vergnas pointe par ailleurs le manque de "cumulation" des expériences. En cause, selon lui, l'absence d'une typologie partagée : « Ça ne s'accumule pas, ça ne se cumule pas. (...) Les travaux ou les publications sur les sciences participatives bégaiement. Il y a en moyenne, chaque année, un rapport parlementaire ou gouvernemental faisant référence au développement de la culture scientifique et technique pour tous en France, (...) mais ils ne s'appuient pas sur les précédents, ou ne font que les citer. » Pourquoi ces

rapports et leurs discours se répètent-ils ? Olivier Las Vergnas met en évidence trois causes possibles. Premièrement, des causes à l'échelle individuelle, dont le caractère systématique produit des effets à l'échelle de la société toute entière : par exemple, le fait que les sciences seraient trop compliquées pour que des néophytes s'y intéressent. Deuxièmement, des causes sémantiques inhérentes aux ambiguïtés des discours sur la culture scientifique et technique : cela rend impossible notamment de déterminer à quelle définition de "scientifique et technique" ces discours font référence. Troisièmement, des causes liées à des invariants socio-éducatifs ou socioculturels, tels le fait que le système éducatif dégoûte des sciences un grand nombre d'élèves. La dimension sémantique est présente à tous les niveaux. Ainsi, le terme d'épidémiologie populaire n'est-il pas forcément propre dans tous les domaines (agriculture, notamment). Olivier Las Vergnas relève notamment l'usage, dans les projets participatifs, du terme *empowerment* – qui ne fait pas davantage consensus. « Une typologie commune serait utile, considère-t-il. Quels mots ? C'est une autre question. »

Débats

Le rôle / le poids de l'institution scolaire

La difficulté à changer d'échelle tient en premier lieu au système éducatif, soutient Olivier Las Vergnas. 25 % des personnes appartenant à une classe d'âge obtiennent un bac scientifique, les sciences réapparaissant de manière plus forte lors des études post-bac avec les sciences humaines et sociales. Une sorte de formatage s'opère durant la scolarité, avec « des obstacles créés dans la tête de chaque individu : je suis scientifique, ou je ne le suis pas », souligne Olivier Las Vergnas. A la fin du lycée, 75 % des élèves sont donc catégorisés comme "non-scientifiques", et « cela a des effets pérennes ». Olivier Las Vergnas qualifie de "raffinerie scolaire" ce système où « tout est possible en classes de troisième et de seconde », puis où l'élève ne sachant pas « calculer un cosinus » est ensuite déclaré « incompetent ». Cette catégorisation a pour effet de « développer un sentiment d'inefficacité personnelle ». A l'obstacle cognitif épistémologique tel que décrit par Bachelard, s'ajoutent un obstacle "conatif" (motivationnel, par exemple) et un obstacle scolastique, la "science du quotidien" étant sans rapport avec la "science scolaire". A l'autre bout de la chaîne, on observe que « deux logiques se superposent : le phénomène social que constitue la sélection de 25 % de scientifiques, et des effets durables sur ceux qui ne sont pas sélectionnés ». Une autre distorsion naît de « l'idée que les enseignants font tout ce qu'ils peuvent pour transmettre des connaissances – ce qui est vrai », mais qu'au bout du compte, quoi qu'il arrive, « un certain nombre seulement d'élèves entreront dans des classes scientifiques ».

L'enseignement secondaire construit aussi une image de ce qu'est la science, basée sur « des problèmes de maths que l'on résout d'une certaine façon », déplore Olivier Las Vergnas. « La fabrique même du système scolaire de ce pays conduit à cette absurdité qu'être bon en maths a [quelque chose] à voir avec la science, renchérit Rémi Barré. Il y a une captation de la science pour donner une légitimité à des choses qui n'ont rien à voir. » Olivier Las Vergnas signale qu'« un rapport de 2008 sur l'enseignement des sciences en section littéraire souligne que même quand il s'agit d'une option, pour le "plaisir", on reste dans une approche et une représentation classiques de la science ». Or, reprend Rémi Barré, « un peu de maths, ce n'est pas de la science. C'est l'auto-sélection de certains groupes sociaux pour aller plus vite. (...) C'est de la reproduction sociale à l'œuvre. » Jean-Louis Martinand confirme et appuie ce point de vue : « La section scientifique des lycées d'enseignement général n'a rien de scientifique, (...) mais elle a des effets sur l'orientation scientifique ». Olivier Las Vergnas tempère le propos en soutenant que le système éducatif « diffuse un modèle algébrique des sciences ».

A la question posée par Marianne Cerf, de savoir si cette approche est spécifique à la France, Olivier Las Vergnas répond que « partout dans le monde, même s'il y a des variations nationales, les adultes savent s'ils sont scientifiques ou pas ». Ces représentations domineraient donc à peu près partout. Une enquête réalisée au Cameroun sur les adultes reprenant des études, révèle que leur choix de filière correspond aux sphères où ils avaient un bon niveau scolaire : soit du côté des sciences dures, soit du côté des sciences humaines. Et, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, on n'observe aucune différence notable entre régions anglophones et francophones. En somme, si « le poids du système scolaire est très clair, (...) il y a malgré tout un phénomène qui est plus que national ».

« On utilise une rhétorique qui nous piège, fondée sur une représentation qui ne repose sur rien », affirme Lionel Larqué. Olivier Las Vergnas l'explique par « une domination du système scolaire qui fait qu'il s'est approprié la définition de ce qui est scientifique, qui empêche les personnes de se qualifier et d'en faire une

pratique populaire qui pourrait être partagée ». Cela invite à ouvrir et décentrer les approches. Trop souvent encore, « on fait semblant de faire des choses différentes au lieu de faire différemment ». Olivier Las Vergnas juge nécessaire en effet de « se positionner en se demandant où l'on se situe par rapport à la "raffinerie scolaire" : dans quelque chose qui vise la transgression, voire la subversion de la catégorisation scolaire, ou dans sa perpétuation ? » Prendre position est crucial car « les séquelles scolaires sont importantes », en termes notamment d'« atteinte du sentiment d'efficacité personnelle ».

La diffusion de la culture scientifique fait du sur-place

Les différents constats dressés sur le système éducatif et ses effets à long terme, s'ils sont édifiants, doivent être mis en regard d'intérêts et d'initiatives pouvant être considérés comme scientifiques, mais non formulés comme tels. A l'Université de Lille 1, Adel Ben Nejma a étudié, dans le cadre de sa thèse, la pratique des mathématiques, dans le cadre de leur "activité", d'un dealer, d'un turfiste et d'un joueur de poker. Dans le même esprit, des études ont été menées sur la présence des sciences et des techniques dans les séries américaines. Il ressort de ces observations que, de la même façon que certains font de la prose sans le savoir, d'autres ont des pratiques mathématiques spontanées. Cela recoupe ce qu'Anthony Auffret qualifie de « véritable appétence pour la science ». Il en veut pour preuve le Café des sciences, qui rencontre une vraie demande, où les savoirs sont mis en discussion en présence de chercheurs. De même, la nouvelle médiathèque de Brest qui a récemment ouvert ses portes, a imaginé un rapport au public basé sur de nouveaux usages très ouverts, et a drainé 50 000 inscrits (pour 150 000 habitants). Enfin, il remarque que parfois, les vidéos de vulgarisation scientifique réalisées par des profanes – bien que de qualité inégale – rencontrent une audience beaucoup plus forte que les courtes vidéos produites et diffusées par la Cité des Sciences sur sa chaîne de télévision.

Ces données réellement positives illustrent une réalité en trompe-l'œil. D'une part, questionne Florence Balaën, le public n'est-il pas « dans une pratique culturelle de loisir lambda, au même titre, par exemple, que la fête de la musique ? » Cela s'applique peut-être à la médiathèque de Brest où, souligne Anthony Auffret, « les bibliothécaires ne savent pas traiter et mettre en valeur le fonds scientifique ». D'autre part, analyse Lionel Larqué, « sociologiquement, géographiquement, thématiquement, cette appétence est distribuée », et les populations touchées pas si variées en réalité. En outre, les pratiques populaires sont considérées ou non comme des pratiques scientifiques en fonction de schémas qui perpétuent des approches classiques. Or, rappelle-t-il, il existe « beaucoup de pratiques scientifiques et techniques dans la population », dont certaines sont ancestrales : « De la science qui existait avant la science », dont la reconnaissance est erratique. Pour lui, « notre erreur de prisme est surtout d'être porteurs de la reproduction de ce filtre-là sans s'en apercevoir », affirme-t-il. Enfin, Olivier Las Vergnas constate que nombre d'initiatives fonctionnent à petite échelle, où l'« on arrive même à faire bouger pas mal de choses », sans parvenir à les généraliser et à « produire plus que de l'action locale ». D'après lui, le passage à l'échelle sociétale achoppe sur différents problèmes : les jeux d'acteurs, l'habitus bourdieusien, la métamorphisation encyclopédique, la catégorisation scientifique scolaire, et la polyphasie cognitive.

Questionnements et pistes

L'échelle sociétale est un objectif qui a pu être atteint dans d'autres domaines, rapporte Lionel Larqué : dans le sport et la culture, « entre la pratique sociale de masse et d'excellence, ça respire. En science, ça ne prend pas. » Olivier Las Vergnas remarque que l'on « remplace la vulgarisation par la science participative, mais on n'a pas plus de ressources pour passer le barrage de l'échelle sociale ». Dans la pratique, pourtant, « les pratiques de masse sont déjà là mais les milieux académiques ne les voient pas, ne les comprennent pas », soutient Lionel Larqué. Olivier Las Vergnas constate pour sa part « un patrimoine, un instrument de réflexivité et de dialogue que sont l'observation de la nature ou les activités technoscientifiques, mais on est phagocytés par la scolastique de la science, et on ne sait pas quoi en faire ». Pour Jean-Louis Martinand, ces questions qui se posent depuis une dizaine d'années sont « marquées par la confusion, (...) avec des processus de ségrégation, de sélection, de dissuasion, de persuasion » verrouillant les sciences et techniques pour faire fonctionner la machine de reproduction sociale. La confusion règne également « entre intérêt pour science et question de la vocation : tous les rapports sur la culture scientifique confondent les deux », indique-t-il. Cela doit conduire à « reconstruire le questionnement ». Observant que « les intérêts les plus communs sont plutôt d'ordre technique ou technologique que scientifique, mais aussi industriels plutôt qu'industriel », il remet au goût du jour une « proposition d'il y a trente ans, à savoir poser des questions fécondes qui peuvent avoir des solutions avec les outils dont on dispose ». Cela exige aussi de « redéfinir la

plupart des concepts qu'on a utilisés. Qu'est-ce que la science à l'école ? Si c'est une simplification de la science à l'université, (...) ça n'a pas de sens. »

L'un des problèmes résiderait donc plutôt dans la déconnexion entre des pratiques différentes ayant cours dans des sphères disjointes. Car les citoyens n'attendent pas que l'on se tourne vers eux pour développer des initiatives répondant à leurs « besoins anthropologiques fondamentaux », comme les nomme Lionel Larqué. « On passe à côté de ces besoins, poursuit-il. On se trompe d'objet. » Cette dimension n'est pas sans rapport avec la notion d'émancipation à laquelle sont attachés les acteurs de l'éducation populaire. « La recherche-action, la recherche communautaire, ne visent pas à produire des connaissances dans l'absolu, assure Rémi Barré. Elles ont une dimension d'émancipation et de projet collectif », l'objectif étant en filigrane l'édification d'un « citoyen actif, qui assume ses responsabilités dans une société des sciences et de la technique ». A ce titre, Emmanuel Porte appelle à distinguer l'éducation populaire, qui « s'intéresse plutôt à des trajectoires d'émancipation d'individus – le mobilité sociale et l'ouverture culturelle qu'elle permet », du modèle anglo-saxon de l'empowerment qui vise « une émancipation de groupes sociaux », et qui selon lui ne peut être « le seul objectif de la culture scientifique ». Il relève en outre un enjeu important de médiation dans le rapport entre l'éducation populaire et l'école : si à l'origine la première concevait son rôle comme complémentaire de la seconde, qu'en est-il dès lors que le renouvellement des pratiques professionnelles poursuit des « objectifs d'émancipation contraires à ceux de l'école ? »

Quoi qu'il en soit, l'émancipation ne va pas de soi et doit nécessairement être accompagnée. « J'ai longtemps cru que toute appropriation de savoirs est émancipatrice, confie Olivier Las Vergnas. Ce n'est pas le cas. » Pour conclure, il estime « catastrophique » de ne pas construire sur les éléments déjà acquis. « On a écrit quantité de choses sur la culture, l'éducation populaire... La plupart du temps, c'est brassé, et il faut à chaque fois refaire le même boulot. C'est désespérant. (...) Il faudrait poser des choses et avancer. »

3^e temps : Médiations scientifiques et techniques dans un biohackerspace

Intervention de Marc Fournier – La Paillasse (www.lapaillasse.org)

Né dans un squat de banlieue parisienne en 2011, La Paillasse avait pour première fonction, pour ses initiateurs (des ingénieurs et chercheurs en biologie de synthèse), de « se faire plaisir ». Peu à peu, ce hackerspace orienté vers la biologie est devenu un réseau international de laboratoires ouverts et citoyens, interdisciplinaires, offrant un cadre qui favorise la réalisation de projets collaboratifs / open-source et l'interaction avec le grand public. On y privilégie « des logiques d'interopérabilité en termes de métiers et de publics », dans une « ambiance de squat » qui génère « beaucoup de discussions », explique Marc Fournier. Les utilisateurs ont en majorité entre 30 à 40 ans, et sont soit en activité, soit chômeurs, soit encore en réorientation professionnelle, pour « faire les choses différemment ». La Paillasse leur offre « des temps d'ouverture » dans « un lieu ouvert en permanence ».

Grands axes d'un projet atypique

Une construction au fil de l'eau

C'est un lieu singulier qui a vu naître La Paillasse : un hackerspace ouvert en 2011 dans une zone industrielle en friche de Vitry-sur-Seine, et dédié à l'objet informatique. Dans cet espace orienté vers une approche DIY (Do it yourself), certaines personnes se sont mises à repenser les outils d'une autre manière, en considérant par exemple l'impression 3D sous un angle non pas de production, mais de réplique et d'auto-réplique, dans une perspective « de pédagogie et d'apprentissage ». Cette réappropriation d'une technologie étant susceptible de s'appliquer à d'autres secteurs, un prototype de laboratoire en biologie s'est ensuite constitué au sein du hackerspace, où se trouvait un public intéressé par des sujets techniques. Des équipements de recherche ont pu être récupérés parmi une « manne d'outils sous-exploités ou abandonnés qui pouvaient être réutilisés » (cette démarche sera par la suite conceptualisée sous le terme de "biochineurs" ou d'"Emmaüs de la science"). Cet élément a été déterminant, car « accéder à un laboratoire est difficile » et « le coût d'accès aux équipements est discriminant » pour quelqu'un qui souhaiterait lancer son propre projet. A travers cette démarche, le laboratoire œuvre pour une simplification de l'accès aux

équipements, permettant aussi bien de créer des outils avec des moyens très accessibles (biosimulateur...), que de réaliser des expériences ou des analyses à moindre coût : expérimentées lors de la crise des lasagnes à la viande de cheval, les analyses ADN ont ici un coût de revient de 2 euros, contre 500 euros dans un laboratoire privé.

Quelques temps plus tard, l'espace occupé par le *hackerspace* a dû être délaissé. L'équipe du *biohackerspace* a fait le choix de s'implanter dans Paris, non sans perdre au passage certaines communautés qui étaient à l'origine du squat. Ce nouvel espace plus grand et plus adapté est équipé d'un laboratoire de biologie et d'espaces mobiles accueillant des activités qui peuvent changer, évoluer dans le temps. Il permet aussi de recevoir du public, des conférences, et des projets de différentes natures. « *Le modèle du lieu n'est pas figé* », explique Marc Fournier.

L'interaction comme maître-mot

Les promoteurs du *biohackerspace* revendiquent en premier lieu une démarche de science participative et citoyenne. D'une part, certaines recherches sont lancées à partir de propositions émanant de la société civile. D'autre part, de grandes entreprises ou institutions se tournent vers lui pour tester d'autres formes de recherche dans le cadre de projets de grande envergure – qu'il s'agisse de Sony, en quête d'électronique biodégradable, ou de la Nasa avec un projet de bioréacteur. Dans le premier cas, La Paillasse a « *apporté une forme d'ouverture, (...) une nouvelle méthodologie* ». Dans le second, elle a permis d'« *agréger une communauté d'une quinzaine de personnes autour du projet* », et les recherches réalisées ont permis de vérifier la faisabilité du produit à un coût plus faible, ce qui devait ensuite être utilisé comme argument par la Nasa pour convaincre le Congrès américain d'y consacrer du budget. De manière plus modeste, une designeuse a travaillé sur un stylo "vivant", induisant une « *montée en compétences [qui] a pu se concrétiser grâce à un environnement particulier* ».

Cet environnement se caractérise principalement par des « *zones d'interaction* » propices à des démarches collectives réunissant des profils très variés – dont des chercheurs désireux d'« *explorer d'autres territoires* ». La vision de départ, basée sur l'intégration de différents métiers et une approche transversale des projets, se concrétise actuellement dans des projets autour de « *la chimie verte, la biologie, l'environnement, la santé* ». Parmi eux, une initiative visant l'exploration des océans s'est construite sur deux week-ends, avant de structurer six communautés autour d'elle. Ayant pris la mesure de « *l'importance d'une interaction [pour] gagner en compétences* », La Paillasse organise des ateliers pour accompagner les démarches et aider les discussions à mieux se structurer, suivant un principe d'« *acquisition des compétences en chemin* ».

Le foisonnement des projets qui y sont accueillis rend difficile leur caractérisation. « *On est assez mobiles, en fonction des gens qui viennent et qui habitent l'espace. Il y a autant de façons de définir La Paillasse que de porteurs de projets. On sait simplement où l'on ne veut pas aller : vers l'entrepreneuriat strict. On veut rester une plateforme multimodale, transdisciplinaire.* » Marc Fournier juge en bonne voie la démocratisation des *biohackerspaces*, « *grâce à des efforts de documentation (...) et à l'open-source, particulièrement dans le domaine de la biologie* » où une recherche open-source peut s'avérer pertinente. Déjà, d'autres espaces partageant la même approche (définie dans une charte simple) se sont montés, en France (Lyon, Aix-Marseille), en Suisse et en Irlande. La Paillasse leur prête main forte sur la récupération d'équipements et la structuration.

Un changement de dimension

La Paillasse s'est engagée dans le programme Epidemium, financé par le laboratoire Roche, dont le but est d'appréhender le cancer différemment grâce au *big data*. Cette initiative collaborative traduit la volonté d'« *aller vers de la recherche* ». Ce programme d'*open science*, participatif, transdisciplinaire et ouvert à tous, réunit environ un tiers de spécialistes et deux tiers de personnes qui « *voulaient contribuer au projet pour des raisons personnelles ou professionnelles* ». Quatre "challenges" ont été définis : comprendre la répartition du cancer dans le temps et dans l'espace ; connaître les facteurs de risques et les facteurs protecteurs ; comprendre le cancer à partir de la lecture scientifique médicale (méta-épidémiologie) ; observer les liens entre changements environnementaux et cancer.

Six mois de préparation ont été nécessaires en amont, avec l'accompagnement d'un épidémiologiste et d'un scientifique du projet echOpen, pour « *faire quelque chose de sensé* », et notamment identifier « *quelles compétences s'adjoindre (...) et sur quels grands domaines se poser des questions* ». Le laboratoire Roche a

ouvert une cohorte de 500 patients pour participer à des projets rentrant dans ce cadre. 21 000 jeux de données ont été utilisés, sur la démographie, l'environnement et l'agriculture, le travail, l'économie, le comportement, la santé et le cancer. La première saison de l'opération, qui s'est achevée en octobre 2016, a livré des informations sur le *big data* et nourri la réflexion sur la façon d'« utiliser de la donnée de manière correcte en santé ». Sur une communauté active de 700 personnes, 300 se sont impliquées (dont 80 plus que les autres) dans 15 projets. L'intégralité de la recherche est en *open-source*. La deuxième saison sera lancée en juin 2017.

Débats

Fonctions et rôles de La Paillasse

Interrogé par Marianne Cerf sur les concepts de *projet* et de *communauté*, Marc Fournier en précise le sens. Au sein de La Paillasse, la communauté désigne « des gens qui sont intéressés par une thématique, soit en tant que spectateurs avertis, soit comme moteurs, soit parce qu'ils sont intrigués par cette thématique ». Cela peut impliquer de « chercher des gens qui peuvent être intéressés par tel projet ». Dans cette communauté, ajoute-t-il, « on trouve aussi des gens de chez Roche ». Quant à l'approche projet, elle concerne « des personnes qui veulent pousser quelque chose sur un temps suffisamment long pour être "montrable", des gens veulent travailler sur un sujet qui leur plaît ». La Paillasse mise aussi sur l'accompagnement, par le biais de formations, de *meet up* mensuels, ou encore de réunions régulières permettant de recevoir les porteurs de projets afin de les aider dans la programmation de leur projet. En outre, les porteurs de projets peuvent venir sur place autant que nécessaire pour profiter de l'espace de travail, de l'équipement de biologie et de prototypage, et bénéficier de l'accompagnement de l'équipe ou des autres résidents. « On peut apporter des compétences très prosaïques, pour le montage de projet, la recherche de financements, etc., indique Marc Fournier. La façon d'accompagner un étudiant pour un projet ponctuel est différente de l'accompagnement d'un projet s'étirant sur six mois. »

Rencontre et professionnalisation

Les publics accueillis sont principalement les visiteurs (écoles, associations) et les usagers. Des étudiants sont mobilisés pour des actions du type « montage d'événement, qu'on n'a pas le temps de faire ». Une ouverture sur des publics issus de ZEP a été tentée, sans grand succès. Et tous les jeudis soirs, des portes ouvertes sont organisées. « Beaucoup d'associations viennent à ce moment-là. Ça crée des interfaces métier », salue Marc Fournier. Plus globalement, poursuit-il, « étant un espace neutre, tiers, non-lucratif, on interface des acteurs qui d'habitude ne se parlent pas ». Evelynne Lhoste l'interroge sur la capacité de La Paillasse à promouvoir à l'extérieur, auprès des *makers*, cette dimension plus collective du travail. En la matière, répond Marc Fournier, « on n'a pas de démarche extrêmement active ou de méthode spécifique au-delà des portes ouvertes. Mais on a réussi à convaincre un certain nombre de personnes d'une philosophie qui est assez particulière. »

Au fil des années et des expériences, un autre rôle émerge, plus proche du plaidoyer, face à de possibles "dérives" telles que le fait de considérer la richesse humaine présente à La Paillasse comme un « vivier gratuit de compétences et de ressources. Ce n'est pas comme ça qu'on voit l'open science aujourd'hui. » Cela encourage à réfléchir à « la rétribution de ce que chacun a apporté aux projets. C'est un sujet de fond à aborder », pense Marc Fournier. Cela rejoint la question du modèle auquel se réfère La Paillasse. « Vous avez un statut associatif, mais un discours très "start up" et "marketing" », note Anthony Auffret, qui pointe là un possible « paradoxe ». De fait, répond Marc Fournier, la structure « a perdu certaines personnes qui trouvaient que ça évoluait vers quelque chose de plus académique et plus institutionnel, au moment de la transition du squat vers l'espace parisien ». Aujourd'hui, il situe La Paillasse « entre le monde de l'entreprise et l'association » – entre « un langage de start up, car on les fréquente », et l'« idée d'injecter une dimension de commun ». Mais, précise-t-il, « chaque Paillasse fonctionne d'une manière propre ».

Production documentaire

Les participants au séminaire ont posé la question des publications issues des expériences menées à La Paillasse. En la matière, aucune politique n'a été clairement établie, en dehors du fait de produire de la documentation « sur le fil, (...) plutôt qu'en fin de projet. (...) On aime l'approche Wiki car c'est simple à mettre en œuvre et à monitorer (...) au fil de l'eau. » Il existe peu de choses en revanche sur la façon dont

sont conduits les travaux. « Aujourd'hui, il y a plus de documentation que de publications. (...) La publication est un sujet un peu particulier », qui réclame notamment un conseil scientifique. Mais c'est un objectif, signale Marc Fournier, et dans le domaine de la santé se met en place « une méthodologie d'accompagnement qui tend à la publication ». Olivier Las Vergnas questionne plus précisément le type de revues que La Paillasse pourrait cibler pour des publications à caractère scientifique. « Tout dépend du sujet, annonce Marc Fournier. Sur le cancer par exemple, ce serait des revues d'épidémiologie. » Dans tous les cas, « la publication doit pouvoir être atteignable pour les porteurs de projets », ce qui pose de façon centrale la question de la méthodologie employée. Pour l'heure, rappelle-t-il, La Paillasse est dans « une forme de bouillonnement, de façon de se saisir et d'expérimenter, qui est assez jeune ». Au plan éditorial, elle a surtout donné lieu à « des thèses, soit sur le lieu, soit sur la méthodologie du lieu ».

4^e temps : Trois expériences d'intermédiation dans des cadres différents

Intervention de Florence Belaën – Université Lyon 2 (www.universite-lyon.fr)

Présentation d'expériences

La Cité des Sciences et de l'Industrie : la science-entertainment (www.cite-sciences.fr)

Florence Belaën a travaillé à la Cité des Sciences et de l'Industrie (CSTI) de 1998 à 2008, où elle était en charge de la médiation scientifique, de l'évaluation et de la capitalisation des affaires culturelles, et de la programmation. La CSTI représente selon elle un acteur incontournable, qui a « structuré le champ de l'animation scientifique et technique en France », mais qui appelle un « regard critique ». D'une part, il n'y a « pas de laboratoire, pas de formation ». D'autre part, la CSTI illustre le paradigme défini au cours des années 2000, selon les termes duquel « on vient au musée pour vivre une expérience ». Les expositions qui y sont présentées témoignent d'une « proposition expérientielle très forte » où, sous l'« influence du monde de l'art contemporain », on relève une « tendance à l'esthétisation du propos ». Cette primauté de l'approche artistique (« comme au musée du Quai Branly ») ramène à plus loin le contenu scientifique. « L'idée de toutes ces expositions (...) est de prouver quelque chose et non pas l'explicitier. » Ce faisant, « on dépolitise un peu le débat ».

Florence Belaën pointe également une « approche de tourisme culturel et d'entertainment, avec une très forte influence des parcs à thème », et la priorité « au design, à l'apparence ». On vient dans un musée non plus pour apprendre, mais pour « vivre une expérience ». Dans ce cadre, « la médiation présente, envisagée dans la continuité de l'éducation populaire basée sur la rencontre et le dialogue, a toujours eu du mal à se faire reconnaître et à valoriser sa plus-value ». On observe alors au sein de la CSTI « des jeux d'acteurs qui ne se comprennent pas et n'ont pas les mêmes références ». Ces jeux d'acteurs sont par ailleurs déséquilibrés, en l'absence de syndicat de défense des professionnels de la médiation. Et, en fin de compte, on voit s'opérer une déconnexion avec des enjeux parfois cruciaux. Ainsi, l'exposition Epidemik présentée en 2008, calquée sur les jeux vidéo, simulait une épidémie mondiale. Or au même moment, la société était agitée par un vif débat sur la grippe aviaire et sur la pertinence de vacciner ou non les enfants. Malgré son actualité, la CSTI n'a pas pu contribuer au débat, compte tenu de sa proposition muséographique : « Qui pouvait parler médiatiquement pour apporter du contenu sur cette question ? On était sur de l'entertainment, mais pas sur les enjeux contemporains de la science, ce qui aurait pu être un autre choix. » Cette situation a mis clairement en évidence le « décalage fort entre une institution qui est un lieu de culture scientifique et technique, et un contexte où les gens cherchaient des réponses précises à leurs interrogations ».

L'Office de coopération et d'information muséales : des contextes variables et contrastés (www.ocim.fr)

L'Office de coopération et d'information muséales (OCIM) se définit comme un centre coopératif d'information et de ressources professionnelles dans les champs du patrimoine et de la culture scientifiques et techniques (CST). La CST concerne également certaines institutions relevant du patrimoine, tels que les muséums. « A la différence de cette culture scientifique et technique qui est toujours en train de se chercher, c'est un monde très organisé », indique Florence Belaën. Pour ne pas dire figé. Ces institutions sont en effet « engluées dans leur récolement décennal », cet inventaire qui a lieu tous les dix ans, et subissent « une

grande emprise politique locale : ce sont des outils de politique territoriale, (...), à la merci des collectivités locales ». On observe d'ailleurs qu'un nombre croissant d'acteurs de la CST doivent orienter leurs actions « *sur les spécialisations thématiques de recherche locales* ». Florence Belaën rapporte en outre qu'en dehors du Muséum national d'histoire naturelle, ces institutions comptent très peu de chercheurs. Et la part de la recherche, déjà maigre, tend à diminuer encore. Vis-à-vis du monde qui l'entoure, « *l'expertise du musée est plus dans la mise en relation que dans la production d'un discours ou dans la participation aux débats de société* ».

L'OCIM a produit plusieurs enquêtes sur les muséums. Un travail mené sur les planétariums a révélé que chaque ville de 50 000 habitants dispose du sien, mais qu'il existe une diversité de structures et d'approches : les planétariums itinérants, dans l'esprit de l'éducation populaire ou de l'éducation informelle ; les planétariums comme outils de vie culturelle locale ; les "gros planétariums", plus proches du cinéma d'animation et reliés aux grands réseaux de la "CST mondialisée" (échange de films avec d'autres villes dans le monde...). Dans le monde des muséums, « *plusieurs histoires différentes s'entremêlent, qui ne donnent pas la même réalité de terrain* ». Ces structures sont aussi soumises à des évolutions, notamment dans le recrutement des équipes de direction, où l'on voit aujourd'hui davantage de profils « *de gestionnaires, de communicants, (...) amenant des changements de vision* ».

L'OCIM a produit plusieurs enquêtes pour mieux cerner la réalité actuelle, et fourni un certain nombre de données chiffrées, « *mais une fois que c'est sorti, personne ne s'en est saisi. Je suis très étonnée que ce travail ne vive pas plus que ça* », souligne-t-elle, tout en reconnaissant un « *fantasme du chiffre* », fondé sur le mythe que « *les chiffres vont poser les choses, rassurer. Mais quand ils sont là, ils évacuent complètement le projet politique qu'il y a derrière.* »

Le service Sciences & Société de la ComUE de Lyon Saint-Etienne : un enjeu reconnu... jusqu'à un certain point (www.universite-lyon.fr/sciences-societe)

L'intégration de l'entrée "sciences et société" à la mission de l'université lyonnaise tient à une association de chercheurs qui « *a eu envie de prendre en charge la question de la transmission, du partage, du débat, etc.* ». Celle-ci a été hébergée par l'université, avant d'être intégrée comme un service au sein de la nouvelle ComUE. Ce qui au départ, pour cette dernière, « *n'était pas une vision, est devenu une opportunité. Aujourd'hui cette question est affichée politiquement, et la relation à la société civile est présente dans tous les projets. C'est un élément structurant, au même titre que la recherche académique ou l'aménagement des campus.* »

Le service Sciences & Société a pour principales actions et missions de faire savoir et partager ; fédérer, faire, rencontrer, ouvrir ; former et accompagner ; débattre et interroger ; co-construire et faire participer ; consulter et tester. Son historique lui permet d'avoir à sa disposition « *toute la palette des dispositifs de médiation* ». Concrètement, explique-t-elle, « *on développe la recherche participative. Il y a une curiosité, un appétit, et des chercheurs qui sont de plus en plus intéressés par ces dispositifs de recherche.* » Le service leur offre des conditions appréciables. « *On n'a pas les contraintes d'un laboratoire, et on peut tester des choses. (...) On apporte à la ComUE cet espace pluridisciplinaire et la culture de projet. On peut aussi proposer des formes de médiation, d'animation.* » Par ailleurs, signale-t-elle, « *on porte l'influence de l'éducation populaire, qui revient en force* ».

Le lien sciences-société se fait aussi par le biais d'une boutique de sciences. « *On capte un besoin de société soumis par une association, un collectif, (...) et on missionne des étudiants pour répondre à cette demande sociale. Cela favorise le lien de l'université avec son territoire, un moyen de réhabiliter les SHS, des dispositifs qualitatifs, et s'inscrit dans le mouvement des ingénieurs responsables. Cette tendance s'affirme de plus en plus : beaucoup d'étudiants cherchent ce lien avec le terrain, et on répond à un certain mal-être des chercheurs.* » Si la boutique aborde des problématiques de recherche, tels que l'impact économique de la présence des étudiants dans tel quartier, il peut aussi s'agir de réaliser un état de l'art sur telle ou telle question. Parfois, les travaux réalisés en son sein « *embrayent sur des sujets de thèse* ».

Le service est également associé à différents projets européens. Sur ce plan, si la RRI privilégie une approche marketing, elle propose aussi « *une démarche intéressante : le positionnement des sciences et techniques dans une perspective plus large – participation des chercheurs, éthique, déontologie, intégrité scientifique, open science... Je ne vois pas l'équivalent en France de cette approche globale. (...) Ça va nourrir notre réflexion sur sciences et société.* »

Florence Belaën livre toutefois une conclusion en demi-teinte. D'un côté, « *du point de vue de la ComUE, on porte l'image de l'université, on l'incarne* », relate Florence Belaën. De l'autre, le service n'est pas pleinement

reconnu. « On est reçus et écoutés par le Haut-Conseil de l'Evaluation, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, mais on n'a presque rien dans le rapport au final. »

Éléments de bibliographie

<http://ocim.fr/ouvrage/rapport-ccsti-2011/>

http://ocim.fr/2012/10/museums/?doing_wp_cron=1374754624.2932350635528564453125?doing_wp_cron=1374754624.2932350635528564453125

<http://ocim.fr/ouvrage/rapport-universites-2010/>

<http://ocim.fr/2012/10/jardins-botaniques/>

une cartographie des types d'acteurs : <https://ocim.fr/arborescence/>

Réflexions et débats

Universités : des évolutions certaines

L'interface avec la société chemine dans les universités françaises. « En trois ans, on a vu un changement culturel progressif », rapporte Matteo Merzagora. Cela ne passe pas nécessairement par un équipement spécifique. D'ailleurs, l'établissement ne s'est pas doté d'un laboratoire d'innovation sociale, mais se voit plutôt comme un lieu de culture. « On devrait être des équipements de recherche pour explorer, avec des bénéfices mutuels », indique-t-il. « Je pense que les universités arrivent enfin sur ces questions, tout doucement », confirme Florence Belaën. Selon Rémi Barré, cet intérêt nouveau constitue pour elles un enjeu de premier ordre. S'appuyant sur le champ d'intervention du service Sciences et Société autour de la transformation des pratiques de recherche, de l'éthique, ou encore de la formation des étudiants dans le cadre de la boutique de sciences, il soutient qu'il s'agit de « sujets majeurs des années à venir. (...) Tout ce qui peut être le moteur de l'innovation de cette immense collectivité qu'est la ComUE se trouve là, dans [ce] service. » Il estime également que cela recèle potentiellement « des métiers multiples (...), des dispositifs d'articulation aux acteurs locaux et (...) des fonctions de prospective et innovation. (...) Cela ouvre des champs structurels, tant à l'intérieur de l'université que pour nous. »

Les évolutions à l'œuvre ne vont pas sans susciter des tensions entre les CCSTI et les universités. Les premières ont en effet adopté l'approche DIY qui « a renouvelé leurs projets », et sont devenues « un outil de développement local plus fort que [les universités] ». Quant aux universités, « elles veulent des choses plus qualitatives, plus proches du monde académique », et sont plus à l'aise avec une logique de publication qu'avec « la bidouille » ou « l'événementiel pour l'événementiel ». De ce fait, complète Florence Belaën, « ma vision de mon rôle n'est pas d'être un acteur de DIY, parce que je suis dans le monde académique et que je dois travailler sur la question d'un ingénieur responsable, etc., plutôt que fabriquer ce type d'événement ». Pour Olivier Las Vergnas, c'est la question de l'intention réelle de l'université, derrière les actions du service Sciences et Société, qui est posée. « Sans porter un jugement sur la politique de l'Université de Lyon, ce qui m'intéresse, en tant que vice-président Culture d'une université, (...) ce sont les choix qu'elle fait plus que ce qu'elle devrait faire. (...) Quelle est la part de l'injonction du système, et quelle est la part de représentation qu'on peut avoir nous, dans nos rôles ? (...) Tu déroules l'impression que tu as d'un processus qui a abouti sans être forcément conscientisé », suggère-t-il. Dans ce cadre, Florence Belaën est-elle dans « une résignation intériorisée ? ». Celle-ci affirme ressentir un intérêt sous-jacent, de la part de l'université, à produire une démarche académique, mais rappelle aussi que le projet même du service Sciences et Société « n'a pas été une vision » : la force du service est surtout d'avoir réalisé des choses et, ce faisant, d'avoir donné à l'université l'opportunité de « [se] créer cette image ».

Car dans le fond, l'université ne porte pas de vision forte – ce qui, selon Lionel Larqué, n'est pas surprenant. « Le dispositif de la ComUE n'est pas défini : on laisse le libre choix aux acteurs d'auto-définir et de faire auto-émerger des services (...) en fonction du territoire ». Et, poursuit-il, « quand on bidouille avec de l'acquis, ce qui est le cas à Lyon, on va plus vite et on peut offrir des services ». Cela détermine « une sorte d'implicite dans ce que l'on ressent de l'histoire de son université » et incite à « prendre un niveau de risque très limité pour éviter que tout ce capital soit envoyé à la poubelle ». Contrairement à certaines boutiques de science conçues comme « une sorte de cerise sociale sur le gâteau académique », le service Sciences et Société et sa responsable « s'arriment sur les vrais enjeux académiques de l'université ».

D'une université à l'autre, des expériences et approches différentes

Marianne Cerf s'étonne de voir que « *chacun réinvente un peu les choses dans son espace* », et questionne l'existence d'échanges entre les universités. « *On se connaît de loin, mais on ne le fait pas* », confie Florence Belaën. Il faut dire que « *d'une université à l'autre, l'objet est défini différemment* », acquiesce Lionel Larqué, tout comme Olivier Las Vergnas dont l'université a, sur ces questions, une approche « *complètement opposée* » à celle de Lyon. « *Il n'y a pas d'homologie entre deux universités. (...) Nous avons un espace Culture qui ne s'occupe absolument pas de culture scientifique. (...) Par ailleurs, une boutique de sciences a été créée au sien de la ComUE sans lien avec cette dernière.* »

Au sein même des institutions règne un certain éparpillement, pour ne pas dire un grand flou. A Lyon, « *au sein de la Comue, chaque établissement a sa vision de la question sciences et société* », déclare Florence Belaën. A Lille, « *il y a une absence totale de liens et une dispersion des acteurs à l'intérieur même de l'université* », indique Olivier Las Vergnas. En outre, la question de la "troisième mission" est l'objet d'intenses débats. « *Certaines personnes estiment que ce qu'il faut mettre en avant dans la troisième mission, c'est la valorisation de la recherche, le rôle social de l'université ou la dimension culturelle. (...) Et le vice-président Relations internationales considère que c'est l'international.* » Florence Belaën estime que les responsables des universités « *sentent bien qu'il y a [un enjeu] autour de [ces questions], mais ils sont pris par autre chose : cartographie de la formation, gouvernance...* Ce dossier n'apporte pas encore de points, mais il ne faut pas le sous-estimer. »

5^e temps : Pratiques d'éducation populaire

Anthony Auffret – Les Petits Débrouillards Bretagne (www.lespetitsdebrouillardsbretagne.org)

Foisonnement d'expériences

Enfant des années 1970, Anthony Auffret a été bercé par des émissions télévisées « *portées par des gens soucieux d'éducation* », avec « *une dimension de sciences* ». Il est le fruit d'une époque où la médiation scientifique commence à se structurer – avec notamment la Cité des Sciences, inaugurée en 1985, où Anthony se rend plusieurs fois. Le reste du temps, il vit dans la campagne bretonne et profite de cette nature qui s'offre comme un « *espace d'expérimentation, où tout est à portée de mains* ». Etudiant, il s'oriente vers les maths, puis vers la géologie après avoir été captivé par des cours où les profs « *racontaient la terre* ». Objecteur de conscience, il propose aux gamins des quartiers Nord de Marseille des visites de sites géologiques des Alpes de Haute-Provence. Puis, peu de temps après avoir été accepté en Dea au Muséum national d'histoire naturelle, il postule aux Petits Débrouillards à Brest. Il y est embauché sans avoir la moindre bribe de culture associative. « *Je découvre la vie associative, les chercheurs, l'éducation populaire...* » Là, il travaille à proximité du monde scientifique, mais aussi avec des organisations comme ATD Quart Monde. Les sciences ne sont pas un objectif en soi, mais le moyen pour atteindre un objectif d'émancipation individuelle et collective.

S'ensuivent des années d'activités nombreuses, plurielles, riches :

- Des activités de formation : d'animateurs et de formateurs / de médiateurs numériques / au montage vidéo / avec (toujours) des post-it...
- Des travaux pratiques : avec le Débrouillobus et Evan le Van / avec une imprimante 3D à monter soi-même...
- D'événements : utilisation des technologies des FabLab et leur appropriation par les médiateurs / hackathons muséologiques / Science Hack Day / expositions / témoignage de la "réinvention" des médiathèques / sur la classification phylogénétique / Open Bidouille Camp / sur les lanceurs d'alerte / Marche des Sciences...
- Des collaborations : Biohackerspace de Rennes + atelier d'artistes = faire naître des idées ensemble / avec des médiathèques, des musées, des FabLab...

Questions

Marc Fournier – Comment utilisez-vous le territoire et les données locales pour les animations ?

Anthony Auffret – Certains projets sont hors-sol, d'autres sont éminemment connectés au territoire. Avec le Débrouillobus, les Petits Débrouillards se sont rendus auprès d'enfants, dans les quartiers : avec eux, ils ont observé le quartier, les déplacements, les obstacles, ils ont rencontré l'architecte, et ont finalement participé à la modification des plans du quartier. L'éducation populaire permet d'agir et de transformer la réalité.

Cécile Langlois – Quelle est la plus-value, pour l'Université de Rennes, de faire intervenir quelqu'un avec une expérience de terrain en matière de médiation scientifique ?

Anthony Auffret – Rennes 2 a créé le Deust Usetic (Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication) suite au déploiement du dispositif Emplois jeunes dans les espaces publics numériques à la fin des années 1990. Il y avait alors de gros besoins autour d'Internet, et beaucoup d'emplois liés à ça, mais pas suffisamment formés. Pascal Plantard, enseignant-chercheur en Anthropologie des usages des Tic à Rennes 2, a voulu pousser leur professionnalisation. Ces formations sont faites en "alternance intégrative", avec un lien étroit entre la formation et le lieu de stage, afin que le terrain rentre dans l'université. Pascal Plantard est venu chercher les Petits Débrouillards parce qu'ils se rendent dans les structures, dans les quartiers, avec une vision en parcours : ce sont les "Roms" de la culture scientifique.

Emmanuel Porte – Lors du colloque-forum de 2015, nous avons perçu la difficulté de structuration des réseaux associatifs, et l'incapacité de la forme fédérative à être en phase avec le fait de se localiser. Dans quelle mesure pouvez-vous être en lien / une ressource pour d'autres territoires qui n'ont pas la même configuration, mais qui peuvent avoir à mener le même type d'activités de médiation scientifique ?

Marc Fournier – La spécificité culturelle de chaque territoire fait que les enjeux et besoins ne sont pas les mêmes partout. Pour que les gens aient envie d'adhérer, il faut que ce soit incarné.

Anthony Auffret – Nous avons une culture du travail en partenariat. Il n'y a rien qu'on fasse tout seul. On participe au partage des connaissances, et on documente au fur et à mesure. Nos expériences ont été formulées par d'autres, il y a longtemps. On les publie pour les rendre au bien commun.

Cécile Langlois – Nous participons à des groupes de réflexion qui permettent de faire se rejoindre des univers qui ne se côtoient pas – recherche, éducation populaire... On est à l'interface entre plusieurs milieux à des échelles locales et macro, mais cette activité est assez invisible. Même en interne on ne sait pas trop ce que chacun fait. On résiste à la logique du catalogue d'animation. On existe depuis 30 ans, on a une capacité d'intervention massive, mais on ne fait jamais du clé en main.

Anthony Auffret – On fait du sur-mesure parce qu'on est en contact avec les structures locales. Le réseau Petits Débrouillards a pour définition : « Global en tout point et local sur l'ensemble. » Nous avons beaucoup d'activités purement locales, mais certaines formes ont été généralisées.

Marianne Cerf – Dans le monde agricole, on voit que les conseillers agricoles, qui sont censés toucher tout le monde, mais au bout du compte ils se sont spécialisés sur 20 % des agriculteurs. C'est beaucoup, mais insuffisant quand la transformation est importante et qu'il faudrait en toucher beaucoup plus.

Anthony Auffret – Il faut prendre les acteurs des sciences et techniques dans leur totalité. Les habitants, notamment, sont porteurs d'un regard scientifique sur leur territoire. Si l'on veut que les gens possèdent une culture scientifique et technique, il faut une interrelation des différents éléments. Brest, par exemple, compte 2 500 chercheurs : beaucoup de gens sont donc en contact avec eux, et tous ces gens parlent de leur métier. C'est en plus une ville maritime, connectée au monde. Tout ça est présent au quotidien, mais il manque peut-être des espaces – ou des espaces-temps – pour formuler, tricoter ces savoirs. C'est un enjeu énorme de nos sociétés : il faut discuter. Le sens de la culture est de se connecter à la culture scientifique en général. La question, c'est d'être ensemble et de malaxer un objet qui parfois est brut et ne plaît pas aux institutionnels, mais qui a besoin d'être connecté aux savoirs institutionnels. Finalement, l'école ne fait pas les choses si mal que ça : les gens savent lire, écrire, compter. Sur cette base, tout peut prospérer.

Discours d'Antony Auffret à la « Marche pour les sciences » le samedi 22 avril 2017 à Brest (Capucins)

Je vais parler en tant que composante de la société civile, en effet je travaille dans une association d'éducation populaire qui fait de l'éducation aux sciences par les sciences. Je suis Antony Auffret de l'association Les Petits Débrouillards.

L'éducation populaire c'est contribuer à l'émancipation individuelle et collective, l'objectif est que nous soyons plus libres, libre de nous organiser et de bâtir le monde qui nous plaît. L'apport des sciences dans ce projet c'est d'une part les connaissances scientifiques, Et d'autre part, la démarche scientifique.

Les connaissances scientifiques, c'est le fruit de ce travail rigoureux, méticuleux et méthodique qui consiste à explorer la réalité au-delà de notre simple perception. Gaston Bachelard disait : « *Quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune. Il est même très vieux, car il a l'âge de ses préjugés* », la science a donc trouvé l'élixir de l'éternelle jeunesse, c'est elle-même : cette manière d'aborder les choses en se demandant « comment c'est fait ? » mais pas en cherchant à vérifier que c'est fait comme on veut ! C'est une attitude d'ouverture à toutes les hypothèses, débarrassée des préjugés.

Et d'autre part, la démarche scientifique. Une démarche faite d'esprit critique, d'expérimentation, de confrontation des idées à la réalité et aussi de débat d'idée et de méthode. Une démarche où le doute est le signe, non pas, d'une fragilité des connaissances, mais d'une solidité des savoirs produits qui sortent de cette épreuve critique.

Ce qui en découle aussi, c'est que la science ne connaît pas de frontière, elle est universelle. 1+1 font 2 partout, les objets tombent du haut vers le bas en accélérant dans tous les pays, l'eau boue à 100 °C sur toute la planète au niveau de la mer (en montagne c'est moins parce que ça dépend de la pression).

Nous pouvons mesurer l'incroyable pouvoir que la science nous donne sur le monde : nous avons lancé des objets humains hors du système solaire (la sonde Voyager est en ce moment à 18 milliards de km), grâce à des bactéries que nous avons génétiquement manipulées, on fabrique de l'insuline qui soigne des personnes atteintes du diabète, on change de cœur, de poumon, des voitures conduisent toutes seules, on désintègre des atomes pour soigner, pour faire bouillir de l'eau et en faire de l'électricité avec la vapeur ou pour faire des bombes.

Ce dernier point mérite notre attention.

Si les chercheurs et les organismes scientifiques ont une part de liberté et cherchent pour alimenter la grande encyclopédie du savoir de l'humanité ; de plus en plus, une bonne part des travaux scientifiques sont réalisés sur commande : l'ANR, Agence Nationale de la Recherche finance les recherches sur appels à projet issus de la commande politique, le CIR (Crédit Impôt Recherche) finance les recherches commandées par des entreprises privées. Ces deux dispositifs s'accompagnent d'une réduction des budgets de la recherche et c'est un vrai problème.

Un autre problème c'est que dans cette histoire, on se demande où est la commande populaire ? Certains disent « le peuple est représenté par l'assemblée nationale »... C'est un peu court et surtout très distant !

Il ne faut pas oublier que la science est inscrite dans un environnement techno-scientifique (la science et la technique se nourrissant mutuellement, la recherche nucléaire et l'industrie nucléaire sont interdépendantes, comme la chimie et l'industrie chimique, la recherche agronomique et l'agro-industrie, etc.). Le peuple est bien souvent au premier rang lorsque la technoscience dérape : Tchernobyl, Fukushima, perturbateurs endocriniens, algues vertes et pour ceux qui connaissent l'histoire Bretoise de l'explosion de l'Océan Liberty, il était chargé du même nitrate d'ammonium qui a explosé avec AZF à Toulouse.

Alors, rien que pour ça, la commande populaire de science est légitime.

D'ailleurs, il existe beaucoup d'exemple de collaboration fructueuse entre la science et la société civile : prenons l'exemple d'IFREMER qui travaille avec des pêcheurs pour une gestion informée et durable des ressources halieutiques, les IREM (Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques) travaillent avec les enseignants, Gilles Boeuf, en 2012 directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle listait plus de 200 projets de sciences participatives dans le domaine des sciences du vivant en France. Plus près de nous ici, les associations Bretagne Vivante ou l'APECS (Association pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens) ou le Conservatoire Botanique produisent de la science. La société va jusque monter ses propres organismes de recherche : citons le cas du généthon, laboratoire de recherche sur les maladies génétiques.

Si la techno-science produit des désagréments, il faut garder à l'esprit que la science décrit la réalité matérielle du monde. Prenons l'exemple du trou dans la couche d'ozone. Je rappelle rapidement l'histoire :

Pour nos frigos et nos aérosols, nous produisons des gaz CFC.

Ces gaz détruisent la couche d'ozone. Manque de pot, la couche d'ozone c'est une sorte de crème solaire de l'atmosphère qui nous protège des UV. Les scientifiques qui lancent l'alerte. C'est une catastrophe !

Un accord international proscrit les CFC et la recherche produit des alternatives.

Le trou dans la couche d'ozone se referme.

Ça veut dire qu'on peut diagnostiquer les problèmes et les résoudre ! N'ayons pas peur !

Le sens de la marche pour les sciences c'est aussi cela :

Défendre le statut particulier des connaissances scientifiques.

Défendre la liberté des chercheurs

Cultiver les liens science-société.

Alors oui, redisons la réalité du changement climatique, que sa cause réside dans les gaz à effet de serre issus en grande partie de l'utilisation des énergies fossiles.

Demandons de la recherche :

sur les énergies renouvelables,

sur le stockage de l'énergie

et enfin, laissons également un part de liberté aux chercheurs car, comme le rapportait un ancien président des Petits Débrouillards : *« Ce n'est pas en cherchant à améliorer les bougies qu'on a inventé l'ampoule électrique ! »*

La seconde chose que je voulais aborder concerne les sciences humaines et sociales. En effet, pour beaucoup de personnes lorsqu'on évoque les sciences, on pense surtout aux sciences de la matière et aux mathématiques.

Ces sciences, telles que la Sociologie, l'Histoire, Les Sciences de l'éducation, l'Ethnologie, la psychologie, les Sciences de l'Information et de la Communication étudient des objets complexes qui sont complexes à étudier. Faire des expériences avec des sociétés ou sur la psychologie humaine pose des questions éthiques que rencontrent assez rarement les géologues ou les astrophysiciens.

La sociologie a été attaquée au prétexte qu'expliquer serait excuser ? Non, clairement expliquer c'est simplement expliquer.

Pour l'Histoire, nous avons vu que la tentation est grande de l'instrumentaliser pour faire le récit politique qui convient.

Notre monde est technologique et scientifique, une solide culture scientifique et technique est d'autant plus nécessaire pour y être libre.

Il nous manque probablement à Brest un lieu ou quelque chose, qui soit l'endroit où on pourrait venir s'informer et comprendre l'actualité scientifique :

ne pas rester seul devant la découverte des ondes gravitationnelles et pouvoir en comprendre l'enjeu,

Saisir ce que signifie la découverte des bosons de Higgs ou la découverte de pierres gravées en rade de Brest.

Un endroit où on pourrait venir comprendre l'histoire mondiale du pays de Brest pour savoir d'où on vient.

Une place où on pourrait saisir l'architecture, l'urbanisme, les cultures et la sociologie des gens de l'arsenal, de l'hôpital Morvan ou des paysans du pays de Brest.

Un comptoir des savoirs où chercheurs et habitants pourraient travailler ensemble.

Un endroit où chacun pourrait inventer demain en le fabriquant aujourd'hui.

Bref, en ce jour, nous sommes réunis par ce que l'homme le plus puissant du monde, Donald Trump, s'attaque à la connaissance objective du monde, à la science. Nous, citoyens et habitants d'ici rappelons avec force l'importance d'une science libre,

qui puisse travailler et publier librement,

nous rappelons également l'importance qu'il y a à organiser pour toute personne l'accès à la culture scientifique

et enfin, nous rappelons la nécessité d'une alliance science société renouvelée.

Merci !

ALLISS

Séminaire « Intermédiations et médiation numérique »

1^{er} février 2018 – La Paillasse

Participant-e-s :

Julien Becas – France Volontaires

Olivier Cadenne – Museum d’histoire naturelle de Toulouse

Olivier de Fresnoye – Epidemium

Tamer El Aïdy – Les Petits débrouillards

David Ernaux – ASTS

Paul Fayole – Peuple et Culture

Geneviève Fontaine – Tetris

Marc Fournier – La Paillasse

Marcel Jolivet – NSS Dialogues

Lionel Larqué – Alliss

Julien Lecaille – ANIS

Evelyne Lhoste – ISIS / Ifris

Faustine Louis – Chercheur / Les Petits débrouillards région Centre / Agence de communication scientifique

Christian Mahieu – ANIS

Jean-Louis Martinand – ENS Cachan

Gilles Orazi – Tetris

Emmanuel Porte – Injep

Rose-Line Richard – Domaine de l’éducation / Psychologue

Christel Vignau – Tela Botanica

Présentation de La Paillasse

D’après l’intervention de Marc Fournier

Le projet de La Paillasse est né il y a 7 ans dans un espace et une culture revendicatifs, fondés sur le « Do it yourself » et l’informatique appliqués au domaine des sciences du vivant, avec pour ambition d’emmener des personnes n’étant pas dans des postures de recherche vers des questions de société qui nous concernent tous.

Au-delà de la bidouille, de la bricole, La Paillasse entend rapprocher les citoyens du monde de la recherche. Elle propose aussi d’animer des réflexions dans le cadre d’ateliers, débats, conférences (cf. agenda en ligne : <http://lapaillasse.org>) ouverts à tous. Elle s’inscrit enfin dans la transformation numérique à l’œuvre et la nécessaire collaboration entre des compétences diverses, dans la perspective de sortir des cursus très dirigés, très appliqués.

La Paillasse participe au programme Reboot, qui vise à susciter la discussion entre acteurs universitaires et privés de différentes disciplines pour favoriser la transversalité, la circulation. L’enjeu est de rendre les gens plus interopérables qu’ils ne le sont aujourd’hui.

La rencontre avec Alliss s’est faite en 2017, à l’occasion du précédent séminaire sur les intermédiations dans le domaine de la culture scientifique et technique. Depuis, La Paillasse a participé aux assises de Montpellier, et est devenue membre d’Alliss, qu’elle héberge désormais dans ses locaux.

Contexte et enjeux généraux

D’après l’intervention de Lionel Larqué

Alliss porte à la fois un travail collectif et un agenda politique, qui vise à construire un rapport de force avec les pouvoirs publics – ministères, gouvernement, parlements.

Le réseau fonctionne sous la forme de groupes de travail que ses membres sont libres de créer et/ou rejoindre. Le groupe de travail « Intermédiations recherche société » est intersectoriel, interdisciplinaire et permanent : il s’inscrit dans une perspective de long-terme. Il s’est réuni trois fois, pour aborder les problématiques d’intermédiation dans les domaines de l’agriculture, de la santé et de la culture scientifique et technique.

Ce groupe de travail s'est constitué à la suite du colloque-forum de janvier 2015, auquel avaient notamment participé six familles associatives qui ne portaient pas de réflexion sur le lien avec le monde académique ou de la recherche. 120 associations avaient participé à 63 ateliers, faisant émerger plusieurs questions récurrentes :

- **Comment passer d'une question à la recherche à une question de recherche ?** Cette phase d'incubation est assez mal pensée et traitée, faute de moyens financiers et de réelle compréhension de ce qui s'y joue. L'enjeu est de mettre des mots sur ce que les gens font, en trouvant un langage commun, en créant de la confiance, pour se rassurer et avancer.
 - **Quelles méthodes sont utilisées pour que l'intermédiation fonctionne ?** S'agit-il d'un métier, d'une fonction, de méthodes ? Il est crucial de savoir de quoi l'on parle pour que l'on puisse avancer. Ce groupe est né du besoin d'étudier cette problématique. Il s'agit de se décentrer de l'objet : on n'est pas dans la mise en forme de connaissances académiques mais dans une autre forme de production du savoir.
 - **Quelle formation pour les acteurs à l'innovation et à la recherche ?** Il faut travailler sur des référentiels de métiers, de fonctions. Les compétences à acquérir pour faciliter ces processus doivent être normées au profit des acteurs.
-

Présentation du séminaire

D'après l'intervention d'Evelyn Lhoste

Le séminaire Intermédiation est organisé autour de deux catégories d'acteurs. D'un côté, des associations, mouvements sociaux, acteurs socio-économiques conscients que l'action ne suffit pas et qu'il faut la capitaliser, la mutualiser, la conceptualiser en opérant une jonction avec les savoirs académiques et les acteurs de la recherche. De l'autre côté, les acteurs de la recherche en tant que telle, dont un certain nombre sont de plus en plus soucieux de nouer des liens avec les acteurs du territoire sur lequel ils sont engagés – et qui deviennent parfois la base même de leur matériel de recherche.

Ce séminaire a pour but ultime de cibler des pistes d'amélioration des dispositifs ou *modus operandi* mis en place lors des activités de production et/ou de circulation de connaissances entre experts de terrain et chercheurs académiques. Nous avons entamé à l'automne 2016 une première phase dont l'objectif est plutôt analytique. À partir des témoignages de praticiens et de chercheurs, nous essayons de comprendre les relations entre dynamiques d'action et logiques de recherche, et d'analyser les formes d'intermédiation qui accompagnent ces relations dans différents secteurs.

En termes de relations sciences-sociétés, le terme de « médiation » fait référence à des formes de mise en relation marquées par une approche diffusionniste des connaissances du savant sachant vers le profane ignorant. Cette approche est basée sur des connaissances théoriques et académiques et non sur des connaissances non-théoriques ou plus techniques. Selon le Réseau national de la Médiation numérique, la « médiation numérique » désigne la mise en capacité de comprendre et maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et usages, dans l'optique de développer la culture numérique de tous pour pouvoir agir dans la société numérique. Elle procède par un accompagnement qualifié et de proximité des publics concernés (habitants, associations, entreprises, élèves, étudiants, parents, professionnels, etc.).

On relève donc une différence entre médiation scientifique et médiation numérique : il s'agit d'un accompagnement plutôt que d'une démarche descendante. Néanmoins, on retrouve l'idée d'un transfert de connaissances – même si, dans le cas de l'éducation populaire par exemple, ce transfert porte une visée émancipatrice, individuelle et collective, voire transformatrice de la société.

La notion d'« intermédiation » permet d'interroger la manière dont se passent ces mises en relation entre des experts scientifiques et des praticiens engagés autour d'enjeux sociaux, les uns comme les autres étant porteurs de savoirs. Elle permet aussi de comprendre qui sont ces gens qui jouent un rôle de passeur et facilitent la construction d'un langage partagé.

Ce séminaire a pour objectifs plus particuliers :

- **De caractériser et identifier dans quels champs cette fonction d'agent intermédiaire doit ou peut devenir une profession, et quelles sont ses spécificités.** Lors du précédent séminaire, nous avons évoqué en quoi l'évolution des relations sciences et sociétés ébranlait les métiers de la médiation dans leurs pratiques professionnelles et dans leurs valeurs, car ces interactions plus horizontales posent des

questions d'ordre épistémologique de redéfinition de ce qu'est la science par rapport aux autres formes de connaissance.

- **D'aborder les problématiques récurrentes d'inclusion et d'accessibilité.** Cette question a été particulièrement forte dans le domaine de la santé, où les publics engagés sont des salariés des associations, des malades médecins par exemple. Elle a également été abordée à propos de la culture scientifique et technique, marquée par le principe que les matières scientifiques portent le sceau du succès scolaire. De ce fait, les pratiques scientifiques citoyennes ou « de loisir » restent l'apanage des classes éduquées, au contraire des pratiques sportives ou musicales. On retrouve cette problématique dans les sciences citoyennes, avec une surreprésentation des surdiplômés.
- **D'évoquer la capitalisation d'un domaine à l'autre.** Lors du séminaire sur la culture scientifique et technique, nous avons abordé le sujet des pratiques collaboratives dans les FabLab, qui ont permis de renouveler les pratiques scientifiques et techniques, mais où l'activité de médiation numérique se borne souvent aux relations homme-technique, et où prime la conception en mode projet sans que les formes de collaboration soient toujours interrogées. Dans certains cas, comme à La Paillasse, ces relations homme-technique peuvent aller plus loin et inciter à une attitude critique vis-à-vis de la technique ou du consumérisme, avec tout ce qui touche à l'économie collaborative ou aux pratiques de récupération. Mais les autres enjeux portés par la médiation numérique sont rarement abordés.

Aujourd'hui, nous avons souhaité aborder le numérique sous des angles qui nous semblent en lien avec les préoccupations d'Alliss : l'open data, l'e inclusion et les politiques territoriales. Nous avons souhaité délimiter les interventions sur les relations sciences-sociétés, avec pour objectif d'éclairer la façon dont le numérique transforme, ou contribue à transformer, les relations sciences-sociétés : d'une part, dans le traitement et la gestion des données numériques ainsi que l'innovation sociale et la fracture numérique, d'autre part dans l'articulation des formes de médiation numérique avec d'autres formes de médiation au sein d'un territoire.

Afin de pouvoir analyser les croisements des expériences, nous avons réalisé un « guide du participant » qui pose les questions suivantes :

- Comment les acteurs ont-ils conçu un dispositif à l'interface entre sciences et citoyens et comment l'utilisent-ils ?
- Quelles sont leurs activités au sein de ce dispositif ?
- Comment se positionnent-ils entre chercheurs et citoyens, entre producteurs et analystes des données ?
- Comment analysent-ils leur posture ?

1^{er} temps – Traitement et gestion de données numériques – Regards croisés

Comment les acteurs ont-ils conçu / utilisent-ils un dispositif à l'interface entre sciences et citoyens ? Quelles sont leurs activités au sein de ce dispositif ? Comment se positionnent-ils entre chercheurs et citoyens, entre producteurs et analystes des données ? Comment analysent-ils leur posture ?

Intervention d'Olivier de Fresnoye – Epidemium (www.epidemium.cc)

Présentation du projet

Le projet Epidemium est né au sein de la Paillasse avec pour ambition de promouvoir une recherche collaborative et ouverte sur le cancer, conçue en complémentarité avec la recherche classique. Ce projet repose sur le principe que « *la santé concerne tout le monde, et le cancer aussi* », rapporte Olivier de Fresnoye. Pour les porteurs du projet, participer à la recherche contre le cancer doit permettre de « *donner aux gens la possibilité de donner du sens à leurs compétences* ». Le terme "compétences" doit être compris au sens large, puisque le projet entendait d'emblée réunir des citoyens, des chercheurs de toutes disciplines, ainsi que des acteurs publics et privés. A partir de ce socle large de profils, Epidemium cherche à « *faire communauté* ». Cette logique d'inclusion est centrale car elle permet d'aborder la problématique de la manière la plus globale possible, sans négliger des dimensions telles que la qualité de vie, généralement absente de la recherche classique. « *Ces gens ont rarement l'occasion de se croiser et sont contents d'avoir*

des espaces physiques comme Epidemium, ou en ligne, pour échanger, (...) participer aux initiatives des uns et des autres. »

Besoins et expériences en intermédiation

Aussi essentielle soit-elle, cette inclusion n'est pas aisée à mettre en œuvre. Entre un chercheur et une personne à qui la science est étrangère, « il n'y a pas de langage, d'usages et de manières de faire communs ». Sans ce fonds culturel partagé, il est difficile d'aller plus loin. Le numérique est alors utile, mais pas suffisant. En marge des codes et des algorithmes, Epidemium travaille l'interaction par l'animation et le design – au sens de l'assemblage de "briques" permettant de construire une architecture inclusive. Le défi est colossal. Riche d'une communauté de 1 200 personnes, dont une centaine participe au projet de façon très active, mais sans unité de temps et de lieu, Epidemium a tôt compris la nécessité de développer les rencontres physiques. Les **conférences inspirantes** organisées sur une thématique donnée permettent de réunir un auditoire autour d'une intervention formelle suivie de questions-réponses. Un apéritif clôt la rencontre. Ce temps convivial se révèle déterminant : il permet que « les gens restent, se détendent, et c'est là qu'il se passe pas mal de choses. Les équipes se constituent dans ces interactions. » Parmi les autres formats déployés, Epidemium organise des **soirées de lancement** où les personnes viennent présenter leurs travaux, et des **RAMP** ou **Hackathons** réunissant jusqu'à soixante personnes sur une journée, dans une logique de "coop-étition" (un mix de coopération et compétition) où les participants se challengent autour des algorithmes. Souvent, ces rencontres de passionnés dépassent largement les horaires théoriques, générant une forme de « construction et d'énergie assez intéressante ». La création de ce terreau commun passe enfin par des **chaînes de discussion** (channel random) favorisant le partage sur des choses n'ayant rien à voir avec le sujet, mais essentielles pour créer du lien sur un mode plus personnel.

Une application source d'enseignements

L'une des applications concrètes de ce travail a été l'ouverture, du 6 juin au 5 décembre 2017, de l'appel à projets **Challenge4Cancer (C4C)**. Encadré par un comité d'éthique et un comité scientifique indépendants, celui-ci invitait des équipes pluridisciplinaires à concevoir et développer des projets innovants à partir de jeux de données en *open data* disponibles auprès d'institutions ou plateformes telles que le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), Etalab (www.data.gouv.fr), la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) ou l'OIT (Organisation internationale du Travail), qui disposent d'un grand nombre de jeux de données sous-utilisés. Durant six mois, plus de 200 contributeurs se sont penchés sur ces données afin d'élaborer des projets de différents ordres. Les équipes étaient constituées « de façon très ouverte. Toutes les bonnes volontés sont accueillies : on les répartit suivant leurs compétences et intérêts. (...) On essaye de valoriser toutes les contributions. » Il s'agissait d'imaginer non pas des méthodes alternatives, mais « un espace complémentaire à la recherche académique », tout en reconnaissant aux équipes le "luxe" du droit à l'erreur. Le jury a salué des « résultats de très bonne qualité ». L'un des projets primés a développé, dans une optique d'aide à la décision publique, un outil prédictif de la progression du cancer dans le temps et dans l'espace, en fonction des facteurs connus ou supposés qui déterminent son évolution. Un autre projet a consisté à construire une data-visualisation de l'incidence des cancers en exposant les facteurs épidémiologiques associés à leur dynamique. Basé sur la mise en collaboration de l'intelligence artificielle et de l'intelligence collective humaine, il permet de « partager les données dans une communauté en mettant en évidence des hypothèses, des idées ». Les projets finalistes poursuivent aujourd'hui un objectif de communication scientifique, toujours avec l'accompagnement d'Epidemium. Si la démarche a fait la démonstration de sa validité, Olivier de Fresnoye concède une limite qui n'a pas encore été franchie : « La capacité à passer à une échelle plus large. »

Intervention de Christel Vignau – Tela Botanica (www.tela-botanica.org)

Présentation du projet

Lancé en 1999, le projet Tela Botanica vise à « faire de la botanique un bien commun ». Constatant que cette discipline était "délaissée", en particulier sur le web francophone qui commençait alors à se déployer, l'association a dès le début fait le pari d'Internet et des outils informatiques libres pour « mutualiser les connaissances disponibles », expose Christel Vignau. Tela Botanica poursuit plus particulièrement trois objectifs : constituer un réseau autour de valeurs partagées, faciliter la collaboration entre botanistes, produire et diffuser via le Net des connaissances communes. Son parti-pris est de mobiliser le plus largement possible pour rassembler un maximum de connaissances, en partant du principe que l'« on n'est pas chercheurs mais on a une expertise ». Un comité scientifique et technique composé d'une vingtaine

d'experts botanistes assure la caution scientifique des travaux ainsi que le suivi des projets qui, au quotidien, sont animés et valorisés par une équipe de dix salariés dotés de compétences en animation de réseau et en informatique. L'association s'entoure en outre d'un large réseau de partenaires – laboratoires, institutions publiques et privées travaillant sur ces sujets, collectivités... Elle n'impose aucun système d'adhésion afin de s'ouvrir au plus grand nombre. Son financement provient de subventions classiques (aujourd'hui en baisse), d'opérations de *crowdfunding*, et plus marginalement de financements privés.

Besoins et expériences en intermédiation

Tela Botanica se fonde sur trois principes. En premier lieu, elle souhaite **favoriser un environnement d'abondance** en matière de connaissances botaniques. « *Des bases de données ouvertes existent partout. Il faut les trouver puis les rendre accessibles* », explique Christel Vignau. Amener certaines personnes à partager leur base, qui constitue leur "trésor", suppose un travail « *de mise en confiance et de sécurisation* ». L'association cherche aussi à favoriser les contacts tous azimuts, en interne et en externe (contributeurs amateurs ou experts, partenaires...), afin de stimuler cet environnement. Elle entend **faciliter le passage à l'acte** en donnant envie et en allégeant les contraintes. L'engagement libre permet ainsi à tout adhérent de participer à un projet puis d'en sortir tout aussi facilement. De même, la production de « *fonctionnalités essentielles* » favorise le déploiement du dispositif dans une variété de contextes, « *quels que soient la flore, le territoire, l'acteur* ». Cela permet aujourd'hui à Tela Botanica de se développer en Afrique. Enfin, le projet ambitionne de **s'inscrire dans le temps** grâce au maintien d'infrastructures informatiques de qualité et à la promotion du sentiment d'appartenance.

A sa création, l'association a réuni un groupe de botanistes afin d'élaborer un référentiel taxonomique commun, TAXREF. Constamment mis à jour, cet index permet à tous, experts ou amateurs, de « *parler la même langue autour de la flore française* » et de « *développer la connaissance botanique et développer la communauté la plus importante possible* ». Ce réseau compte environ 40 000 adhérents, dont 50 % sont des "débutants" et 20 % des "confirmés". 1 à 5 % de membres dits "proactifs" participent à la construction de la base de connaissances accessible à tous. 10 à 20 % de "réactifs" sont en interaction et apportent leur travail et leur temps. La majorité restante, qui « *donne son poids à cette communauté* », est constituée d'"observateurs" dont les retours sont essentiels, et d'"inactifs" qui constituent une réserve importante d'observateurs. Tela Botanica a créé tout un panel d'outils numériques permettant la saisie, la gestion et le partage de données : **FloraData / eVEg** est une base de données libres et exportable ; **Carnet en ligne** est un carnet de terrain numérique ; **eFlore** est une encyclopédie collaborative illustrée de la flore ; **Collections en ligne** permet d'enregistrer et diffuser le contenu des collections d'herbiers ; **IdentiPlante** permet d'identifier ses plantes à l'aide du réseau, et de vérifier et valider collaborativement la donnée. L'animation de ce réseau passe également par la production d'une **lettre d'information** dans laquelle chacun peut rendre son activité visible, par l'organisation de rencontres et de sorties sur tout le territoire, et par l'incitation à créer des groupes de projets. « *Il y en a une cinquantaine qui fonctionnent. Ces projets coopératifs sont récupérés par la communauté et partagés.* » Forte de ce réseau et de l'expertise développée au fil des années, Tela Botanica a souhaité mettre le principe du web collaboratif au service de la formation grâce à une **plateforme MOOC botanique** élaborée avec 26 enseignants-chercheurs. Celle-ci a rencontré un grand succès et « *bien fait le lien entre ces enseignants-chercheurs et le public* », déclare Christel Vignau. Par ce biais, 8 000 nouvelles personnes ont adhéré à l'association.

Enseignements, limites, perspectives

Le concept d'intermédiation n'a jamais été formulé comme tel par Tela Botanica. « *C'est quelque chose que l'association fait depuis 20 ans de manière spontanée, mais c'est aujourd'hui qu'on s'aperçoit que des gens ont théorisé et capitalisé dessus* », confie Christel Vignau. Celle-ci soulève un certain nombre de limites à l'exercice de cette mission. En effet, l'association fait face à une forme de précarité sur un sujet qui, bien que primordial, demeure marginal. Elle peine notamment à maintenir une infrastructure informatique performante et à adopter des nouvelles technologies. Le web collaboratif requiert « *une animation énorme qui n'est pas financée. Le maintien d'un numérique toujours plus efficient et d'une animation toujours plus importante rend les choses toujours plus difficiles.* » Le défi technologique représente aussi un enjeu humain. « *On a une équipe minuscule en informatique, qui devient limite sur les nouvelles technologies alors que tout passe par le web.* » Aujourd'hui, conclut Christel Vignau, « *on n'a pas les moyens pour maintenir le principe d'un service ouvert, fonctionnel, et cette intermédiation* ». La difficulté de Tela Botanica à financer son action tient notamment au manque de reconnaissance du travail bénévole et aux a priori qu'inspire la dimension ouverte et collaborative du projet dans les sphères académiques. En outre, la gratuité de la démarche « *pose la question de la qualité des services qu'on offre, (...) de la qualité des ressources et de la qualité des partenariats* ». Paradoxalement, ce problème de reconnaissance n'empêche pas cette somme de travail

d'être amplement récupérée par les acteurs institutionnels, et en particulier par le champ de la recherche publique "classique". « Tout est en licence libre, donc tout est réutilisable. » Ainsi l'application PI@ntNet « a bénéficié de tout ce travail bénévole et amateur de quinze ans ».

ELEMENTS DE DEBAT

Une économie précaire

Comme de nombreux autres champs où s'exercent des activités d'intermédiation, le numérique fait face à l'étroitesse des marges financières, corrélée à une faible reconnaissance du travail accompli. « Il y a un vrai sujet quant au maintien des outils, des données, des standards, estime Olivier de Fresnoye. Créer des communs devrait être reconnu d'utilité publique et humaine. » L'exemple de Wikipédia, qui recourt aux dons, est emblématique de la difficulté à se financer malgré une audience extrêmement forte. Julien Lecaille s'interroge sur la façon de « mutualiser de manière un peu plus large la maintenance des outils ». Evoquant Framasoft, qui se situe dans une optique « de créer des outils pédagogiques plutôt que de les maintenir sur la durée », il insiste sur la nécessité de « trouver des formes de partage de financements ». Sans cela, tout continuera de reposer sur le bénévolat. Or, questionne Olivier de Fresnoye, « est-ce que la génération qui arrive voudra passer des heures bénévoles pour finalement constater le manque de reconnaissance ? »

Sphère privée : un lien au cas par cas

Outre l'aspect financier, le secteur privé questionne la médiation numérique sur la dimension logicielle. Est-il raisonnable d'utiliser des logiciels propriétaires quand il existe des logiciels *open source* équivalents ? La question est de savoir si ces derniers sont effectivement équivalents, mais aussi ergonomiques et fiables. « Les logiciels *open source* sont challengés par des outils plus agréables », reconnaît Tamer El Aïdy. Olivier de Fresnoye confie ainsi préférer la plateforme de communication collaborative propriétaire Slack à sa cousine *open source* Rocket Chat, qu'il juge moins fiable et moins simple d'utilisation. « On a le choix entre l'ergonomie ou l'éthique, résume Julien Lecaille. C'est un choix qui se fait projet par projet, communauté d'utilisateurs par communauté d'utilisateurs. » La question de la sphère privée marchande se pose de façon plus globale. « Si une base de données privée propose à des citoyens d'identifier des plantes sur le territoire de façon très ergonomique, en offrant des contreparties, (...) ils vont gagner, et nous on va perdre la bataille », prévient Tamer El Aïdy, qui invite toutefois à se focaliser non sur la dimension éthique mais sur celle du « fonctionnement collectif ». Faire front en coopérant s'impose également vis-à-vis de la sphère publique. Christel Vignau confie en effet l'impression d'un "pillage" des données de Tela Botanica par le milieu de la recherche. « Le climat de confiance qui faisait qu'on pouvait travailler ensemble se réduit. (...) Il y a plein de logiques, de règles qui ne vont pas dans le sens de ce que la société civile produit comme connaissances. » Geneviève Fontaine confirme « une enclosure de la part du secteur public », avec une « véritable spoliation publique autour d'un commun. (...) Il y a des risques par rapport à ça. (...) Et ce risque n'est pas étudié. »

Foisonnement des compétences

La dimension contributive et collaborative de tels projets implique de « savoir quelle est la communauté qui valide une connaissance à un moment ou un autre », note Emmanuel Porte. A Tela Botanica, cette validation se fait de manière collective. Les jeux de données cohabitent tous sur la même plateforme, où l'« on qualifie la donnée. On sait par exemple si elle est passée par la plateforme collaborative », précise Christel Vignau. Cela permet d'avoir une « traçabilité de la donnée ». Si le rôle d'intermédiation joué par l'association favorise *in fine* ce travail collectif d'identification et de validation, il permet surtout à des personnes aux profils et compétences variés d'avancer ensemble. Au sein du projet IdentiPlante se côtoient des fous de photographies, des personnes plus actives pour tagger les images, etc. Il reste à mener un travail d'identification et de communication sur ces compétences et métiers. A ces compétences effectives s'ajoutent d'autres que l'association est tenue de développer pour sa survie même : « Aujourd'hui, il faut devenir juriste, politique, développeur, économiste », constate Christel Vignau.

2^e temps – Innovation sociale et fracture numérique

Quelles sont les pratiques à l'interface entre chercheurs et praticiens ? Comment s'articulent les différentes dimensions de l'expertise (professionnelle, d'expérience) ? Quelle gouvernance et ressources pour assurer les

Interventions de Christian Mahieu et Julien Lecaille – ANIS (www.anis.asso.fr)

Présentation du projet

L'association ANIS a connu trois grandes phases dans son développement. A sa création en 2001, elle ambitionne de **réduire la fracture numérique** qui se fait jour face à l'une utilisation plus intensive d'Internet. « Dès le début, il y a une sensibilité pour que l'entrée par la fracture numérique soit associée à une activité d'éclosion de projets collectifs, locaux, solidaires qui sont utilisateurs du numérique », relate Christian Mahieu. A partir de 2011, l'association observe l'« émergence de quelque chose qui apparaît structurant du point de vue de l'écosystème qu'on continue à animer », marqué par la création d'espaces co-working puis de tiers-lieux, dans le sillage du collectif lillois Catalyst. S'il est « très structuré dans la manière dont se partage la réflexion sur les projets des uns et des autres », ce dernier ne poursuit pas une logique de structuration associative. Dès lors, ANIS propose de jouer le rôle de **pied de réseau** en fournissant à des collectifs informels naissants les bases logistiques et les ressources communes dont ils ont besoin. A partir de cette séquence, l'accent est mis sur le numérique comme un outil / support de projets plutôt que comme une question centrale – y compris sur la dimension de médiation numérique. Au même moment, les collectivités territoriales (en particulier la Métropole européenne de Lille) commencent à percevoir l'intérêt de ces lieux émergents et à leur proposer des financements.

Plus récemment, ANIS a bousculé son mode d'organisation associatif "classique". Fonctionnant désormais sans salarié, elle a adopté « une gouvernance qui met en avant un certain nombre de collectifs qui développent leurs propres activités, et un certain nombre de fonctions assumées sur un mode de la contribution ». Ce choix s'est fondé sur l'expérience. « Le modèle qui s'imposait à nous était de laisser se développer des collectifs qui, grossissant, s'autonomisaient par rapport à l'association », indique Christian Mahieu. Plutôt qu'une véritable gouvernance, ANIS essaye d'inventer un schéma libre, ouvert, privilégiant la notion de **stigmergie**, c'est-à-dire la facilitation d'une communication indirecte entre les personnes par le biais de l'environnement. Elle a par ailleurs imaginé un système de responsabilité à trois niveaux favorisant à la fois son prolongement dans le temps et son renouvellement : l'un des membres, le "Jedi", assure une activité en mode contributif et prépare son futur "Padawan", avant de devenir un jour "maître Yoda" et de céder sa place à un autre Jedi...

Besoins et expériences en intermédiation

ANIS met en avant la notion d'« écosystème ». « On a une philosophie d'écosystème local avec des entités qui ne sont pas toujours de même nature », explique Julien Lecaille. Ces entités peuvent être des entreprises, des collectifs soutenus par Catalyst, des réseaux de tiers lieux, etc. Hétérogènes, elles constituent un « écosystème complexe, avec (...) des relations qui ne sont pas simples à définir car elles sont de natures multiples ». Reste à trouver un mode d'organisation adapté, suffisamment solide pour donner leur chance à des projets fragiles, mais assez souple pour ne pas les enfermer dans un fonctionnement "classique" qui serait préjudiciable à l'expérimentation. ANIS privilégie dès lors un "mode contribution" : l'association expérimente des outils pour permettre aux collectifs de gérer librement mais de manière contributive les budgets qu'elle leur alloue pour leurs projets et activités, en partant du principe que les acteurs sont les mieux placés pour évaluer la rémunération de leur engagement et pour « assurer leur propre viabilité économique dans cet écosystème », précise Christian Mahieu.

Cet écosystème est une « porte d'entrée locale pour réfléchir autour des communs », signale Julien Lecaille. Pour ce faire, ANIS « crée des récurrences en termes de rendez-vous et de séminaires (...) qui permettent la mise en commun de ressources et le partage d'expériences », reprend Christian Mahieu. Ainsi, **une Assemblée et une Chambre des Communs** dédiées au partage de projets et d'expériences se réunissent le dernier jeudi de chaque mois. Autres rendez-vous, les **Roumics** (Rencontres ouvertes du multimédia et de l'Internet citoyen et solidaire) « mettent en discussion les expériences et les expérimentations menées par ces différents collectifs ». Le dernier en date (17 et 18 novembre 2017) abordait la question "Vivre des communs", c'est-à-dire la façon de « construire une économie pour les porteurs de ces projets et actions ». Les Roumics permettent d'observer « le format de mise en réseau des porteurs de tiers-lieux à l'échelle régionale, mais aussi de construction de ressources partagées pour ces tiers-lieux » et, à travers eux, d'animer la réflexion sur l'ensemble des « ressources partagées qu'on peut mettre en commun ». Parmi les évolutions notables, on voit les centres sociaux, mais aussi des structures culturelles et des espaces numériques, évoluer « vers d'autres pratiques, (...) et d'une certaine façon rejoindre cette communauté de tiers-lieux », souligne Christian

Mahieu. Cela contribue à les régénérer et les redynamiser.

Enseignements, limites, perspectives

Les réflexions d'ANIS interviennent dans un paysage en recomposition, marqué par l'expérimentation à tous les niveaux de l'action. « Cette communauté cherche aujourd'hui à inventer une structuration minimum, respectueuse de cette philosophie des communs et permettant un rapport aux institutions publiques qui fasse évoluer les choses », déclare Christian Mahieu. De fait, malgré les flous qui entourent ces approches nouvelles, celles-ci bénéficient d'un accueil favorable de la part des pouvoirs publics. « On est content que le soutien qui peut être apporté à cette communauté des tiers-lieux ne soit pas laissé dans une espèce de tête-à-tête entre porteurs de projets et institutions », poursuit Christian Mahieu, qui relève « un autre rapport aux financements publics » marqué par « un soutien sur des ressources partagées, et pas seulement sur chacun des tiers-lieux, qui seraient mis en concurrence les uns avec les autres s'il n'y avait pas cette coopération ». Ces expériences et réflexions très locales sont « réinjectées au sein d'une réflexion nationale », spécifie Julien Lecaillon.

Christian Mahieu observe aussi une sorte de retour de la médiation numérique qui avait présidé à la création d'ANIS, mais avec « une nouvelle façon d'aborder la question, à travers la question des plateformes et d'autres types de médiation numérique, et le fait que d'autres lieux comme les centres sociaux s'y intéressent et viennent demander l'aide de ANIS et Catalyst pour renouveler leurs activités ». Dans ce cadre, la dimension technique se pose en termes à la fois de difficulté et d'enjeu. « On a de plus en plus fréquemment des problématiques très techniques de gestion d'outil », pointe Julien Lecaillon. Cela impose « un travail en continu de maintenance des ressources techniques ».

ELEMENTS DE DEBAT

Une légitimité difficile à conquérir

Geneviève Fontaine revient sur la question de la reconnaissance, ou plus précisément de la difficulté d'accéder à une forme de légitimité du fait de porter « une pensée complexe et systémique ». Cet écueil se pose en particulier vis-à-vis du monde académique. Pour Christian Mahieu, cela implique de donner le change « en passant par des canaux un peu classiques ». A cette fin, ANIS maintient « une structuration associative bien identifiée et bien identifiable » : même si les institutions ne sont pas dupes, cela les rassure – d'autant, souligne-t-il, que l'action déployée « a une vraie reconnaissance et un impact sur les territoires, sur la vie locale ». Et, dans les Hauts-de-France tout du moins, les choses évoluent. Christian Mahieu en veut pour preuve le fait que Catalyst reçoive des financements depuis 2013 « sur la base de la dimension d'innovation de son action ». Cependant, alerte-t-il, « en marge de l'expérimentation, on assiste à une réduction drastique des aides pour les associations, et à la focalisation sur de gros opérateurs qui ont un langage du "prêt à l'emploi" plus direct ». Il ne serait pas inutile qu'au-delà de l'animation numérique stricto sensu, la dimension économique soit elle aussi reconnue. « Quand on développe cet écosystème, on crée des infrastructures qui sont aussi des infrastructures économiques, insiste Christian Mahieu. Beaucoup de tiers-lieux cheminent vers de l'incubation de projets ou de la création d'activités. »

La primauté de l'approche en silo

Requérant souplesse et agilité, l'expérimentation se heurte à des visions très compartimentées. « En face de nous, tout est siloté, surtout dans des institutions publiques », témoigne Geneviève Fontaine. Au nom de ce silotage, un projet innovant doit souvent être segmenté afin de pouvoir rentrer dans telle case imposée par telle institution. Sur ce plan, la région Hauts-de-France se montre plus ouverte que d'autres régions. « Il y a des marges de manœuvre dans les Hauts-de-France sur la transition écologique et numérique, témoigne Julien Lecaillon. On a la chance d'être sur un territoire qui cherche son avenir, où pas mal de choses sont possibles en termes d'innovation. La subvention de Catalyst pour de l'expérimentation (...) est une singularité. » Les obstacles viennent plutôt du droit, avec des appels d'offres et marchés publics ne facilitant pas toujours le partage d'expérience et la transversalité. Mais c'est « un problème récurrent qui touche tout le monde », ajoute-t-il. D'ailleurs, le décloisonnement demeure partout complexe à mettre en œuvre, y compris « avec des univers pourtant plus proches de cette problématique des communs » tels que l'économie sociale et solidaire, note Christian Mahieu. « Il y a des passerelles à tisser, (...) mais la perfusion des deux est parfois difficile à faire. »

Quelles fonctions, quelles rétributions ?

Ces témoignages rappellent la coexistence de statuts différents au sein des fonctions d'intermédiation

entre d'un côté des métiers, et de l'autre des personnes ou événements qui relèvent de l'intermédiation mais sans que cela corresponde à une profession. Comment dans ces conditions « envisager la jonction d'une contribution bénévole à des communs et la rémunération des individus derrière ANIS ? », interroge Emmanuel Porte. Julien Lecaille rapporte avoir beaucoup travaillé avec la plateforme web Liberapay jusqu'en 2016, avant un fléchissement en 2017. Fondé sur l'idée qu'il n'est pas possible « de mesurer de manière universelle ce que chacun devrait percevoir », ce système de donation hebdomadaire fonctionne sur le principe de budgets ouverts : « Les équipes reçoivent de l'argent et le redistribuent ensuite entre leurs membres. » Concrètement, cette plateforme permet de voir « à quel projet on contribue et on accorde de la valeur, et quelle valeur attendre en retour ». Julien Lecaille considère cependant que ce système n'est « pas adapté à de nombreuses contributions sur de courtes périodes ». Une autre façon de rétribuer les personnes consiste pour chacune à estimer son dû puis à le toucher directement, chaque semaine. Quoi qu'il en soit, il n'existe pas de solution clés en mains, et la question de la rétribution reste pour l'heure en chantier. « On a vu émerger des métiers dont la viabilité n'était pas évidente, relate Christian Mahieu. Cela a obligé à expérimenter des positionnements intermédiaires en dehors de l'emploi classique. Mais (...) les questions de rétribution ne peuvent se solutionner dans des communautés assez petites comme la nôtre. La problématique de la solidarité demeure une question forte. »

3^e temps – Médiations numériques et transitions écologiques territoriales

Qu'est ce qui a présidé à la structuration TETRIS ? Pourquoi chacune des activités comporte-t-elle un volet "médiation numérique" ? Comment cette médiation s'articule-t-elle sur le territoire avec les médiations non numériques ? Comment s'organise le travail au sein de TETRIS et avec les autres acteurs du territoire ? Quelle place joue le numérique dans le processus de R&D socio-territoriale ? En d'autres termes, comment le numérique change-t-il les rapports aux espaces et aux temps dans l'exercice de la médiation ?

Interventions de Geneviève Fontaine et Gilles Orazi – TETRIS (www.scic-tetris.org)

Présentation du projet

Située à Grasse, Tetris est porté par une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) regroupant des collectivités, des habitants, des associations, des chercheurs, des entreprises ou encore des bénéficiaires. Cette coopérative a pour finalité la transition écologique territoriale par l'innovation et la recherche. Grâce à ce multi-sociétariat et à des multi-partenariats larges – chaque sociétaire ayant son propre réseau de partenaires –, Tetris s'efforce de faire émerger une aspiration sociale afin de « définir un intérêt collectif pour ce territoire, puis un projet commun, avec des innovations sociales porteuses de transformation sociale », expose Geneviève Fontaine. Le cadre conceptuel de son action met en avant « une approche du développement par les capacités », suivant le principe énoncé par Amartya Sen qu'« un développement durable se doit d'améliorer les capacités de la génération actuelle sans compromettre le renforcement des capacités des générations futures ». Le cœur de l'action n'est pas tant la dimension environnementale en tant que telle qu'« un système entre le social, l'économique, la nature et l'environnement ». Dans ce cadre, la médiation numérique ne vient qu'en support. « Le numérique est omniprésent, il faut faire avec, reconnaît Gilles Orazi. On l'aborde en se posant une question : comment faire pour intégrer de façon responsable dans une démarche de transition écologique ? » Tetris a fait le choix de promouvoir un dialogue entre transitions écologique et numérique. En tant qu'outil, le numérique peut participer à développer le pouvoir d'agir, et « contribuer à développer des activités économiques et servir à des activités sociales. (...) On a aussi une approche des communs par le numérique. » En somme, indique Geneviève Fontaine, « cette culture du numérique est une méta-compétence qui peut être mobilisée, ou pas, dans les projets ».

Au plan pratique, Tetris se présente comme « un tiers-lieu de la transition », doté « d'un café inter-associatif, d'un espace public numérique, d'un atelier bois, d'un jardin, d'ateliers vélo, cuisine, couture, tout ça dans le même espace que le FabLab. On mélange tout le temps low tech et high-tech », indique Geneviève Fontaine. Dans ce « FabLab de la débrouille » se tiennent des projets d'économie circulaire (récupération d'ordinateurs, recyclage des cartouches de toner...), des ateliers relevant de l'éducation populaire, des temps de rencontres sur les projets en incubation, des afterworks et petits-déj, des séminaires et colloques acteurs-chercheurs. Hors-les-murs, la coopérative développe également un concept de tiers-lieu éphémère

où l'ensemble de ces activités sont proposées en même temps sur une journée.

Les questions de gouvernance et de formes de gouvernance constituent non pas un pilier, mais la colonne vertébrale du projet. La gestion et l'animation du lieu soulignent la volonté de faire autrement. « *Il y a une cogérance paritaire bénévole mais pas de structure hiérarchique* », précise Geneviève Fontaine. Tétris favorise un fonctionnement « *par sérendipité, par pollinisation. Ça s'aggrave et se désaggrave.* » Le lieu repose sur des bénévoles, des volontaires en service civique et quelques salariés aux profils et parcours variés. Geneviève Fontaine, agrégée en ESS et bénévole de l'éducation populaire, a une fonction d'interaction avec l'ensemble des chercheurs présents à Tétris, avec les acteurs de l'écosystème de Tétris et avec les pouvoirs publics et les institutions. Philippe Chemla, ancien instituteur puis entrepreneur solidaire, est co-gérant bénévole de la SCIC et œuvre en tant que "facilitateur des coopérations". Bilel Sidaoui, ingénieur environnement, est "facilitateur d'économie circulaire" dans le cadre d'un service civique, et travaille en interface avec les entreprises et chercheurs. Gilles Orazi, physicien de formation, est salarié de l'une des associations du collectif et travaille à la germination de projets en lien avec le numérique, en contact avec des entreprises, les pouvoirs publics et institutions et les acteurs de l'écosystème. Trois médiateurs numériques en lien direct avec les publics complètent l'équipe, dont une styliste chargée des interfaces entre numérique et low-tech, un designer d'objets chargé d'animer et de gérer le FabLab, et un médiateur travaillant sur la fracture numérique au sein des TPE-PME.

Besoins et expériences en intermédiation

Geneviève Fontaine définit Tétris comme « *un espace de médiation inter et pluridisciplinaire* ». Ces disciplines apprennent à dialoguer au travers d'actions et de projets mises en œuvre mobilisant « *un système d'inter-médiations* ». S'y déploient des **activités d'éducation populaire** impliquant différentes formes de médiations, des **activités socio-économiques** favorisant des interactions permanentes entre les acteurs, et de **l'incubation / génération de projets collectifs** mobilisant des intermédiations acteurs-chercheurs. Ces projets générés par l'écosystème permettent « *beaucoup plus d'interactions, dans les deux sens* ». Ils sont développés soit par une structure adhérente, soit dans le cadre d'une nouvelle structure, soit directement par la SCIC.

La recherche est au cœur de Tétris, qui organise un va-et-vient permanent entre économistes, philosophes, anthropologues, physiciens, ingénieurs, gestionnaires, etc., et accueille par ailleurs des doctorants et des étudiants en Master 2. Certains chercheurs sont présents « *en totale immersion* », tandis que d'autres participent à intervalle régulier ou plus ponctuellement. Certains finissent parfois par proposer des projets, devenant ainsi des chercheurs-acteurs. Inscrite dans une démarche de coproduction, cette recherche se veut ouverte. « *N'importe quel bénévole ou membre de Tétris peut participer à un projet de recherche* », explique Geneviève Fontaine. Conçu comme une interface entre la recherche universitaire et les acteurs des territoires, le centre de recherche appliqué de Tétris porte des activités de R&D territoriale, avec l'appui d'un comité scientifique pluridisciplinaire composé de la SCIC et de ses associés, de l'Institut Godin, de l'IRFEDD, et de chercheurs rattachés à différents institutions de recherche et universités. Il vise une acculturation croisée. « *On pense que la recherche est nécessaire pour développer des formes d'entrepreneuriat différentes, dont elle a elle-même besoin pour comprendre ce qui se passe. C'est une pollinisation en permanence.* »

Preuve de ce va-et-vient, des projets naissent tantôt à l'instigation des chercheurs, tantôt à partir des besoins exprimés par les acteurs. L'Internet des objets (IoT – *Internet of Things*) fait partie des expérimentations portées par Tétris à partir de la question : « *Est-ce que ces technologies peuvent se mettre au service du développement durable ?* » La coopérative a proposé à une PME locale ayant une expertise en matière d'IoT de travailler en son sein sur la façon de s'en servir, et de déployer un réseau expérimental sur le Pays de Grasse. « *On a fait notre boulot de contact (...), on mélange tous les acteurs, on cherche des cas d'usages utiles en lien avec le développement durable* », résume Geneviève Fontaine. A l'inverse, un chercheur en mathématiques est arrivé avec une recherche sur les simulations multi-agents (SMA) appliquées à la gestion des ressources naturelles. « *On l'aide à transformer le travail de sa thèse en une formation de deux jours (...) pour des bénévoles, des salariés, des volontaires, avec des niveaux de débutant à confirmé.* »

Enseignements, limites, perspectives

Cette recherche appliquée doit permettre le développement d'activités sur un territoire très pauvre, mais elle vise plus globalement à appuyer les acteurs dans une finalité de transformation sociale, que « *les chercheurs doivent accepter* », souligne Geneviève Fontaine. La relation avec le monde de la recherche institutionnelle est par ailleurs source de complexité. Là encore se pose la question de la légitimité d'« un

centre de recherche développé par quelqu'un qui n'est pas dans le monde académique». L'aspect réglementaire ne facilite pas les choses. Alors même que certaines institutions de recherche, tels que le CNRS sur Nice, auraient un intérêt à rejoindre Tetris, « l'entrée d'un laboratoire dans une SCIC n'est pas balisé. Ce problème n'est pas encore résolu », déplore-t-elle.

ELEMENTS DE DEBAT

Un projet de territoire sans soutien du territoire

La SCIC Tetris s'est installée sur un territoire ouvrier marqué par la pauvreté, à la marge des métropoles marseillaise et niçoise. Le coût de la vie y est cher, faisant de l'immobilier une ressource rare. Dans ces conditions, les associations n'ont pas d'autre choix que de se regrouper. « On ne peut pas avoir chacun nos locaux. La solution vient des communs. (...) Tetris est locataire, les autres sont sous-locataires et paient un loyer en fonction de leurs moyens. » Cette cohabitation dans un espace restreint – au regard du nombre d'acteurs et d'activités hébergés – impose une définition des espaces par les usages, qui devient elle aussi source de coopération. La rencontre entre l'atelier de reconditionnement des vélos et le FabLab, par exemple, a donné l'idée d'agréger des capteurs aux vélos afin de recueillir des données sur la pollution. « Sans ce partage des locaux, on n'en aurait pas eu l'idée », estime Geneviève Fontaine. Cette cohabitation forcée, si fructueuse soit-elle, vient souligner la précarité du projet global, qui a vu le jour avec un faible soutien public. « Le moins qu'on puisse dire est que le territoire n'est pas accueillant », déplore-t-elle. Si certaines associations de la SCIC ont touché des financements sur des démarches ou des projets, Tetris a simplement bénéficié du soutien de la municipalité de Grasse au titre de l'ESS, son maire cherchant à « se démarquer politiquement par rapport à sa famille politique ». Si ténue soit-elle, au moins cette motivation fragile a-t-elle « ouvert une porte pour une acculturation progressive », observe Geneviève Fontaine. Mais la situation demeure fragile. « D'un mois sur l'autre, on ne sait jamais si on sera vivant. »

La posture délicate des chercheurs

Tetris a su mobiliser de nombreux chercheurs, impliqués à des degrés divers. Mais, nuance Geneviève Fontaine, ce sont pour l'essentiel des chercheurs bénévoles ou en fin carrière, qui « n'ont plus d'enjeu ». Quant à ceux issus du CNRS, ils sont « à la marge dans leur propre laboratoire ». En somme, résume-t-elle, « on est dans la marge et on attire des chercheurs qui sont dans la marge ». Elle constate malgré tout quelques changements. « Voir ce genre de lieu ou de réunion, où émerge une idée qui deviendra une activité, puis un emploi, ça les bouscule. » Ce décalage « emmène les chercheurs à avoir envie de bouger leur cadre. S'ils ne bougent pas leur cadre, ça ne marche pas. » Aujourd'hui, témoigne-t-elle, « le laboratoire du CNRS avec lequel on travaille a évolué. Leur nouveau projet a intégré un pilier "interface avec le territoire" grâce aux chercheurs du CNRS impliqués dans Tetris. » Le problème de la légitimité vis-à-vis du monde de la recherche est-il en voie d'être dépassé ? En tout cas, « le terme de "R&D territoriale" a fait avancer les choses. (...) La terminologie est importante. » Christian Mahieu confirme que pour les chercheurs, se positionner sur de tels projets « n'est pas évident, surtout en début de carrière. (...) Il y a également des contraintes de l'institution liées au contrôle et à l'évaluation de la recherche. » Il relève cependant « une très grande liberté de manœuvre, au CNRS en tout cas, (...) pour les chercheurs qui ont envie d'avoir ce lien ». Certaines régions ont même mis en œuvre, un temps, des programmes chercheurs-citoyens (associations...). « C'était possible et financé. »

DISCUSSION GENERALE

Intermédiation : des fonctions sans nom fixe

Couvrant un vaste champ de pratiques, les fonctions d'interface entre différents publics et/ou acteurs sont, dans le domaine du numérique comme ailleurs, difficiles à nommer. « Cela s'apparente-t-il à un rôle d'intermédiaire ? », adresse Line Richard à Geneviève Fontaine. Soulignant que « les gens attendent des outils, des supports qui vont leur faciliter les choses », celle-ci privilégie le terme de "facilitateur", qu'elle préfère aussi à ceux d'"accompagnant" ou d'"accompagnateur" qui, bien qu'incontournables dans le paysage institutionnel, sont « très mal vécus par les publics porteurs de projets ». Ces derniers y voient une forme d'asymétrie et y opposent un discours du type : « Ne m'apporte pas la solution quand tu as envie de l'apporter ou que ça t'arrange dans ton calendrier, mais quand j'en ai besoin et que je l'ai conscientisée, et

facilite-moi les solutions.» Christian Mahieu associe également l'idée d'accompagnement à « une notion d'assujettissement ». Cela dénote selon lui « une banalisation, dans le discours politique, des notions qu'on porte ». Or, ces nouvelles approches tentent de se démarquer de certaines formes d'accompagnement. Lui-même préfère parler "d'accompagnement pair à pair", qui implique un « rapport d'échange, de coopération sur les projets ». Au-delà du terme et de ses chausse-trappes, « la différence va surtout se faire par la pertinence des méthodologies, méthodes et dispositifs d'actions qu'on va être capables d'inventer », estime-t-il. Pour Geneviève Fontaine, « l'accompagnement pair à pair n'empêche pas cette fonction de facilitation. (...) C'est un lieu, des méthodes, des outils, qui rendent possible cette rencontre pair à pair. »

De la pratique à la théorie

Nées de la rencontre féconde d'acteurs et de pratiques multiples, les démarches relevant de l'intermédiation demandent à être formalisées. « Il faut que ça passe à la théorisation, c'est-à-dire ce qu'on peut dire, en termes généraux, de ces démarches, plaide Marcel Jolivet. C'est là que se passe l'essentiel dans la production de connaissances mixtes. » Cette théorisation peut se faire dans la co-construction. « Il n'y a pas un si grand déséquilibre entre la capacité de synthèse des chercheurs et celle des acteurs, soutient Christian Mahieu. On peut donc aller vers de la coproduction, voire de la rédaction commune. » Celle-ci est facilitée par le fait qu'à l'ANIS, tout est documenté, synthétisé. Il subsiste cependant « un problème d'éditorialisation des contenus. (...) Tout est mis sur le même niveau. Il faut se repérer, voir où sont les enjeux, les lignes de fracture... » L'organisation réfléchit aujourd'hui à « inventer des supports qui soient plus lisibles et plus transférables que tous ces Wiki, (...) sans se mettre complètement dans les voies de la production scientifique classique. » L'Injep est confrontée à la même question. Sa revue « se prolonge en ligne avec des formats audio, vidéo, etc., mais cela pose effectivement des questions d'éditorialisation », confirme Emmanuel Porte. Cela rejoint une autre question. « Dans les logiciels libres comme dans les questions d'écologie, on a des gens qui partagent un socle de commun de valeurs qui sont un levier de cette mise en relation, note-t-il. Le problème, qu'on évoquait ce matin, est celui de la montée en généralité. (...) Dans l'éducation populaire, des pédagogues ont théorisé sur des méthodologies actives, qui sont ensuite montées en généralité. A mesure que ces formes ont été reconnues, elles se sont institutionnalisées et sont devenues des métiers. » Il apparaît en outre essentiel de ne pas tout miser sur les outils numériques. S'ils sont nécessaires parce qu'ils permettent de « gérer la distance », ils demeurent excluants car ils relèvent d'une « culture qui est intégrée dans l'usage des acteurs, mais qui ne l'est pas par les chercheurs », rapporte Geneviève Fontaine. Aussi invite-t-elle à « penser multi-outils, multidiffusion, en ayant toujours cette idée que, quoi qu'on ait fait pour diffuser une information, il y aura des oubliés ».

La dimension économique, un enjeu à double tranchant

Les activités menées en intermédiation ont ceci de paradoxal de se déployer dans des contextes précaires, mais en lien avec une dimension socio-économique – qui, souvent embryonnaire, ne demande qu'à croître. A ce titre, Christian Mahieu juge nécessaire de ne pas délier la question du développement des capacités et celle plus concrète du développement socio-économique. « On cherche à créer des activités soutenables au plan socio-économique. (...) Il faut les séparer, mais pas là où on le pense : il n'y a pas un problème de différence de nature, mais un problème de temporalité. Il faut d'abord construire une certaine approche des ressources, des usages, et les communautés susceptibles de porter ça. » Mais, concède-t-il, « si l'on peut construire de la rémunération, de la valorisation immédiate, même si ça ne nous convient pas tout à fait, ça crée de la crédibilité ». C'est également nécessaire face à la précarité « des structures, des personnes et des projets », affirme Geneviève Fontaine. Aujourd'hui, cette logique tend à prendre l'avantage sur l'objectif de développement des capacités. « On construit des projets qui sont rentables en se disant que ça nous permet de le réinjecter vers les structures d'éducation populaire qui sont en train de mourir, alors que ce sont ces structures qui étaient à l'origine de Tetris », explique-t-elle. Néanmoins, si les chercheurs sont persuadés que c'est utile, ils « ne perçoivent pas l'urgence de chercher des solutions concrètes tout de suite ». Cela peut créer un hiatus avec les personnes qui, dans ces structures, éprouvent un sentiment d'hyper-précarité. « On est sur des temporalités différentes. Et c'est particulièrement fort depuis cet été. Un fossé peut se creuser assez vite », prévient Geneviève Fontaine.

ALLISS
Séminaire « Les multiples voies de l'innovation en éducation »
13 décembre 2018 - AgroParisTech

Participant-e-s

Adrien Arrous - Inversons la classe !	Roger-François Gauthier - IGA-ENESR
Rémi Barré - Ifris / Alliss	Lionel Larqué - Alliss
Aurélie Beauné - Laboratoire EDA	Damien Lenouvel - Union Peuple et Culture
Yves Bonny - Collège coopératif en Bretagne	Xavier Levoine - Laboratoire LabSIC
Jérémy Bouvet - Petits débrouillards IDF	Jean-Louis Martinand - ENS Cachan
Marianne Cerf - Ifris / Inra / Alliss	Maria-Alice Médioni - GFEN
Catherine Chabrun - Revue <i>Le nouvel éducateur</i>	Mehdi Khaneboubi - Laboratoire STEF
Héloïse Dufour - Inversons la classe !	Cécile Poletti - Petits débrouillards IDF
Paul Fayolle - Union Peuple et Culture	Emmanuel Porte - Injep
Régis Félix - ATD Quart Monde	Line Richard - Ancienne enseignante

Rappel des enjeux du séminaire « Intermédiation recherche-société »

Ce séminaire est constitué d'une série de séances dont l'objet est de mieux connaître et reconnaître les relations entre dynamiques d'action et logiques de recherche, d'analyser les formes d'intermédiation professionnelle et fonctionnelle, de cibler des pistes d'amélioration des dispositifs ou *modus operandi* existants et à plus long terme, d'accompagner et favoriser le changement dans les processus d'intermédiation.

La notion « d'intermédiation » est l'occasion, pour les organisateurs du séminaire, d'inviter les participants à analyser des pratiques effectives de médiation, à appréhender les différenciations et les recompositions pour dégager éventuellement les tendances communes à ces différentes pratiques, à la fois de manière trans-sectorielle et à l'intérieur de chaque secteur. Il s'agit aussi d'interroger la manière dont se passent ces mises en relation entre des experts, des praticiens, des acteurs et des intermédiaires, avec la construction d'une expérience et d'un langage partagés. L'idée est de mieux comprendre ce qu'est l'intermédiation, de la caractériser, avec ses contenus et ses dispositifs, ses lieux et ses milieux, et d'identifier dans quels champs elle est - ou peut devenir - une profession.

Au fil des séances organisées en 2017 et 2018, quatre thématiques ont été abordées : agriculture, santé, culture scientifique et technique, numérique. Elles ont réuni des spécialistes de chacune d'elles ainsi que des participants récurrents qui opèrent la connexion entre les différentes séances.

Introduction à la session

D'après l'intervention de Jean-Louis Martinand

Cette session est centrée sur les questions d'innovation en éducation. Cette centration n'est pas anodine.

En premier lieu, quand on cherche à voir quels peuvent être les effets de la recherche dans la société, et comment s'établissent ce que nous appelons les « intermédiations entre recherche et société », on part de la recherche. À l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), j'ai piloté une recherche qui nous avait été commandée sous le titre « Les transferts de la recherche en

éducation à l'éducation », et nous avons conclu que la question n'était sans doute pas très bien posée, et que les choses étaient plus compliquées que ça. Quand on s'interroge sur des innovations en éducation, on se rend compte qu'il y a toujours des arriérés issus de la recherche en éducation : une trentaine d'années avant que l'on commence à s'intéresser à l'échec scolaire, par exemple, quelques chercheurs avaient détecté certains phénomènes et commencé à propager le concept. Si la recherche n'est pas sans effets, elle est rarement avec effet immédiat. En second lieu, il faut noter que beaucoup d'innovations en éducation se font au départ sans relation avec la recherche : il existe de nombreuses manières de s'engager pour changer les choses, et nous le verrons dans la séquence sur les collectifs producteurs de ressources. En dernier lieu il ne faut jamais oublier que le métier d'enseignant est composé de nombreuses routines essentielles à sa viabilité, et que certaines innovations échouent faute d'avoir pu être suffisamment « routinisées ». Cependant, ces routines ne permettent pas de faire face à tous les aléas de la situation d'enseignement, aléas qui exigent une capacité d'improvisation.

Nous allons d'abord traiter de la fonction de fournisseur de ressources et des réélaborations individuelles qui, toujours, transforment ces ressources. Je n'ai jamais vu un enseignant faire deux fois la même chose, ni un auteur de manuel scolaire faire son enseignement comme son manuel : personne, jamais, ne refait. Cette question de la variabilité est tout à fait essentielle. Nous verrons aussi que certaines innovations peuvent résulter de décisions institutionnelles, et discuterons de ce qui se passe quand on change les programmes. Ces décisions institutionnelles donnent souvent lieu à des réactions, associatives et syndicales en particulier et des compromis pratiques émergent. Même s'il n'est pas toujours nécessaire en soi, un changement de programme est une manière de redynamiser, et stimule les adaptations personnelles.

Nous aborderons sans doute la question importante de la relation entre la formation - initiale et continue - des enseignants, et tout ce que ceux-ci font pour leur propre développement personnel et professionnel. Cette question n'est pas forcément très bien résolue, ni dans les IUFM il y a quelques années, ni aujourd'hui dans les ESPE. Il y a besoin de couplage entre recherche et formation, mais il faut aussi que la formation prémunisse les enseignants contre l'anxiété - particulièrement ressentie par les nouveaux et les remplaçants volants.

Comme dans beaucoup de domaines, les recherches en éducation ont des fonctions différentes. Elles ont d'abord une fonction « critique » d'établissement ou de rétablissement des faits : tout le monde a une opinion sur l'éducation et chacun est légitime à la donner la sienne ; mais celle-ci ne correspond pas forcément à des faits. Même si c'est désagréable pour certains, la recherche a pour fonction de dire : « Ce que vous dites est faux, il faut reposer la question autrement. » Les recherches en éducation ont ensuite une fonction « prospective » (imaginer ce que pourrait être l'enseignement, ses formes, ses contenus, dans dix ou vingt ans) et « proactive » (œuvrer à la conception d'innovations et à leurs mises à l'épreuve d'essais, accompagner des tentatives locales). Elles doivent, enfin éclairer les décisions, très nombreuses à prendre dans l'action éducative, et pas seulement au sommet de l'institution. Dans tous les cas, il y a contributions scientifiques ou « technologiques » de provenances diverses : les sciences de l'éducation, discipline universitaire créée à cet effet mais de aussi de sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, psychologie ...), de sciences de l'ingénierie, de disciplines juridiques, de la philosophie. Les dernières décennies ont vu croître le développement de didactiques diverses et de l'« ingénierie pédagogique ».

1^{er} temps - Des collectifs producteurs de ressources pédagogiques ou didactiques

L'idée est d'interroger les manières d'opérer, de façon comparative, des représentants de groupes producteurs, en se concentrant sur les points suivants : productions, visées, composition des collectifs, modes de travail, relations avec d'autres groupes (France et Europe).

Xavier Levoin (Laboratoire LabSIC) et Aurélie Beauné (Laboratoire EDA)

Les collectifs en réseau d'enseignants producteurs de ressources

Présentation de la recherche

Dans leur travail sur « Les collectifs en réseau d'enseignants producteurs de ressources », Aurélie Beauné et Xavier Levoine se sont intéressés notamment aux modalités de circulation du savoir et des connaissances au sein de 22 collectifs créés entre 1922 et 2014.

Ce travail est à la jonction de quatre travaux de recherche :

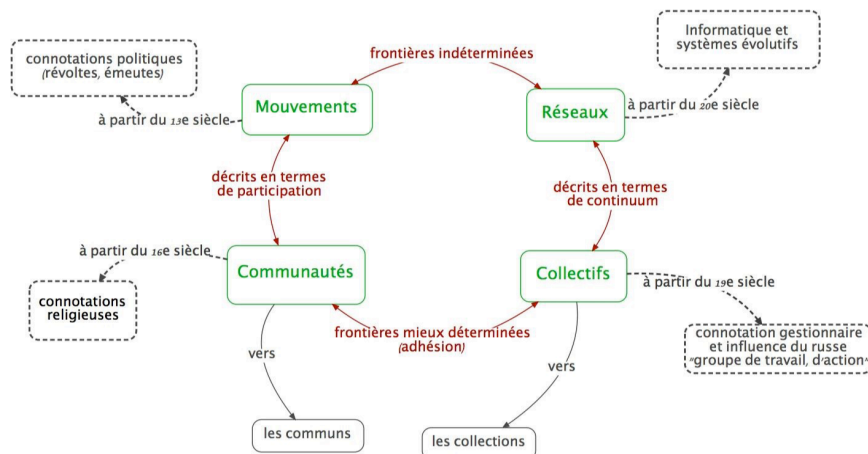
- La thèse d'Isabelle Quentin sur les réseaux d'enseignants en ligne. Celle-ci distingue deux types d'organisation :
 - une organisation de type « ruche », avec des collectifs aux règles d'organisation strictes et explicites, ayant des objectifs définis et répartissant les tâches entre les membres en vue de la réalisation de productions communes ;
 - une organisation de type « bac à sable », fondée sur des règles plus souples et souvent implicites, offrant une plus grande liberté aux membres et accordant une place plus importante à la mutualisation des productions d'enseignants.
- Le projet de recherche RéVEA, financé par l'ANR. Celui-ci s'est intéressé notamment à quatre processus mis en œuvre dans le cadre du travail collectif des enseignants : des processus de transmission, des processus de constitution de réseaux de confiance, des processus de participation à des collectifs, et enfin des processus de constitution de collections de ressources.
- Un travail mené par Aurélie Beauné sur le GFEN, entamé en 2015 et qui se poursuit aujourd'hui.
- Un travail mené par Xavier Levoine sur les transformations du paysage de l'offre en ressources éducatives, à un moment où l'on voit se constituer des banques de ressources qui mobilisent l'attention générale, au détriment peut-être de la forme manuelle qui prédominait jusqu'alors.

Le travail d'Aurélie Beauné et Xavier Levoine a mis en exergue deux paradoxes. D'une part, malgré les nombreux appels de l'institution éducative à investir les modes collectifs de travail, et son intérêt déclaré pour les collectifs enseignants, il existe peu de travaux de recherche sur ces collectifs. D'autre part, bien que la valorisation du travail collectif et du rôle des collectifs soit sensible, les réformes actuelles et annoncées semblent tendre vers une individualisation des pratiques.

Les « collectifs » : de quoi parle-t-on ?

Ce terme générique réunit quatre concepts :

- Des *mouvements*, qui entendent défier un certain ordre du monde pour en promouvoir un nouveau.
- Des *communautés*, qui présupposent des liens forts et le partage d'un certain nombre de communs au sein du collectif. Ce terme fait référence aux travaux sur les communautés de pratiques.
- Des *réseaux*, qui favorisent des liens de densité variable pouvant bénéficier à chacun, dans un esprit de réciprocité. Ils permettent des relations, des croisements, des interdépendances entre collectifs, ou entre des membres d'un collectif et ceux d'un autre collectif.
- Des *collectifs* - terme générique visant à essayer de rassembler tout ce qui est observable.



Que partage-t-on au sein des collectifs ?

Les collectifs permettent de partager :

- Des ressources : Dans le champ de recherche de la gestion des connaissances, ce terme est défini comme quelque chose qui est doté d'une certaine valeur, qui contribue à une activité orientée vers une finalité. Cela peut désigner l'information sur un objet matériel ou immatériel, ou tout ce que l'on peut vouloir organiser. Quelques exemples de ressources partagées dans un collectif : de l'information, des productions d'enseignants avec des niveaux de granularité différents, des projets et des retours d'expériences, des liens vers des ressources brutes, ou bien des documents d'origine industrielle pour l'enseignement technologique et professionnel.
- Une culture commune : Cette notion est assez proche de ce qu'Étienne Wenger appelle le « répertoire partagé », et que Thérèse Laferrière définit comme « *le langage spécialisé de la communauté et ses politiques, codes, procédures et autres outils qui permettent à ses membres de tirer des significations appropriées et riches des situations d'interaction qui sont les leurs* ». Certains collectifs partagent des références communes très identifiées : une démarche pédagogique / une idée collective / un imaginaire commun / des règles d'organisation implicites ou explicites, souples ou plus strictes.
- Des formes de recommandation : Cette idée est empruntée au monde de la sociologie de la culture. Il en existe deux formes :
 - les réseaux de confiance matériels ou immatériels qui se construisent dans les collectifs, au sein desquels les membres peuvent puiser ;
 - les pairs influenceurs, c'est-à-dire des membres communément reconnus comme susceptibles de donner des orientations au travail que pourraient fournir les membres du collectif.

On peut recommander des ressources, mais aussi des contributeurs ou des membres du collectif.

Comment et pourquoi partage-t-on ?

Il existe une assez grande diversité de lieux et de formes de partage : lieux physiques ou virtuels, groupes locaux au sein desquels on construit collectivement des ressources, stages et classes ouvertes, congrès, dispositifs en ligne, réseaux sociaux. Si l'utilisation croissante de Twitter par les collectifs peut donner l'impression que tout partage est forcément public, on observe aussi des formes de retour à un partage privé afin de ne pas s'exposer à des trolls - c'est-à-dire des critiques répétées, systématiques et virulentes.

Les principales motivations du partage sont :

- Le besoin pour les enseignants de trouver des réponses à des situations et problèmes face auxquels ils n'ont pas de ressources.
- La possibilité d'échanger dans une sorte de « salle des profs idéale ». Cette expression

rencontrée sur le terrain témoigne du fait que les collectifs se positionnent de façon assez différente de ceux qui existent dans les établissements scolaires. Même si les deux ne sont pas forcément contradictoires, la ressource collective se situe, dans un certain nombre de cas, hors de l'établissement.

- Un objectif de changement du système éducatif, voire de transformation sociale générale, en remplaçant ce qui apparaît parfois comme des routines pédagogiques par des solutions mieux adaptées aux problèmes que l'on rencontre.
- La poursuite de différentes formes de reconnaissance : institutionnelles (repérage d'enseignants particulièrement actifs et pertinents dans leur activité collective) / alternatives (collectifs commercialisant une partie des ressources produites - manuel numérique, etc.).

Tendances générales

Deux grands scénarios ressortent du travail d'Aurélie Beauné et Xavier Levoine.

- La dimension politique, très sensible dans le mouvement d'éducation nouvelle, pourrait s'atténuer dans la façon dont émergent aujourd'hui d'autres collectifs. Les mouvements pourraient ainsi basculer d'une orientation vers les valeurs (objectifs d'émancipation, de transformation sociale générale) à une orientation vers les normes (changements dans un cadre plus restreint : pratiques pédagogiques, maximisation de l'utilisation des technologies).
- La « division sociale du travail » entre les différentes formes de regroupement (syndicats = défense des intérêts professionnels et amélioration des conditions de travail / associations professionnelles = questions didactiques / mouvements pédagogiques = questions centrées sur les transformations de la société) pourrait être remise en jeu.

Ce travail devrait faire l'objet d'une publication dans les mois à venir, dont la forme reste à préciser.

Adrien Arrous et Héloïse Dufour

Présentation de l'association Inversons la classe !

Objectifs et démarche

Inversons la classe ! est une association créée en 2014 pour faire connaître les classes inversées en France. Expérimentée aux États-Unis, cette approche avait révélé tout son potentiel. Se distinguant du « cours frontal » dispensé à tout le monde au même moment, elle est bénéfique pour tous les élèves, en particulier les plus en difficulté. Relativement accessible aux enseignants, elle leur permet de construire leur enseignement selon leurs choix, leur discipline, le problème à résoudre, sans porte d'entrée obligée. Ni pédagogie, ni dispositif, la classe inversée serait plutôt une « stratégie multiforme ».

Le système éducatif français étant pyramidal et hiérarchisé, on pourrait penser qu'il suffit de passer par le haut de la pyramide pour changer les pratiques dans les classes. En réalité, cette pyramide est intrinsèquement dysfonctionnelle. Toute proposition venant de l'Éducation nationale est vécue par les enseignants comme une injonction et, comme telle, suscite un refus. Les collectifs enseignants reposent sur l'idée qu'il n'y a rien de mieux qu'un enseignant pour parler à un autre enseignant : une proposition, alors, est vécue réellement comme une proposition.

Inversons la classe ! répond à cette forte attente et demande des enseignants pour l'horizontalité du travail entre pairs. Cette « salle des profs virtuelle » a pour mission de sensibiliser le monde éducatif en général aux pratiques des classes inversées et à l'entrée dans des pédagogies actives. Le collectif utilise cette approche pour fédérer des enseignants très divers (du public et du privé, du primaire au supérieur en passant par la formation continue) et les accompagner dans la découverte d'autres approches pédagogiques (approche Freinet, pédagogie institutionnelle, coopération), sans injonction à adopter telle ou telle pratique. Il a permis des modalités d'appropriation très surprenantes, pas définissables d'avance, de ces approches.

On observe deux principales motivations pour se lancer. La première va du besoin de se renouveler à l'ennui, voire au dégoût suscités par les méthodes d'enseignement habituelles. La seconde est liée au souhait de faire rentrer en classe le travail, de mettre les élèves en activité, et de pouvoir s'occuper des élèves les plus en difficulté.

Production du collectif

À ce jour, le collectif a accompagné 15 000 enseignants. Sa production peut être analysée :

- Selon les auteurs de ces ressources : Les enseignants, les équipes au sein des communautés (cf. la TeamPhys), ou les éléments produits autour des projets.
- Selon les publics : Les élèves (du primaire au supérieur, y compris en formation continue), les enseignants, les pouvoirs publics et cadres de l'Éducation nationale, la recherche. Grâce à l'action du collectif, deux recherches sur les effets des classes inversées ont été lancées : l'une par le laboratoire Théodile-Cirel de Lille, et l'autre dans le cadre du réseau Reseida de Patrick Rayou (Université Paris VIII Saint-Denis).
- Selon la structuration de la communauté : Des membres ou collectifs de membres qui produisent des choses, des clubs locaux qui se mettent académiquement à travailler sur un objet, ou bien ce que le collectif impulse au niveau national. Ces différents niveaux s'interpénètrent, notamment lors de l'opération Clise (*CLasse Inversée : la Semaine*, du 28 janvier au 3 février 2019), au cours de laquelle les enseignants sont incités à ouvrir leur classe vers l'extérieur, un coordonnateur académique se chargeant d'établir un planning et d'organiser des ateliers, rencontres, etc.

Les productions du collectif sont de différents niveaux :

- Pour les élèves : Il peut s'agir de contenus de cours (documents, activités, feedbacks pour avoir un retour des élèves). Dans les classes inversées, l'enjeu est de proposer aux élèves des choses qu'ils peuvent réaliser en activité, en accompagnement différencié ou en coopération, ce qui implique des productions assez diverses.
- Pour les enseignants : Les outils les plus connus sont les capsules vidéo, mais il peut aussi s'agir de formulaires, de consignes saucissonnées, de tâches complexes à réaliser dans les différentes matières, de « badges » identifiant un certain niveau de compétences, ou encore de rôles complexes à faire jouer aux élèves (historien, analyste, documentaliste, narrateur) à partir d'un même corpus de documents. Ces productions peuvent être mutualisées : la plateforme CLI-P développée par *Inversons la classe !* permet de partager des contenus et scénarisations de cours, capsules, questionnaires, documents.
- On trouve également des productions utiles aux uns et aux autres, comme les *serious games*. Une équipe a ainsi mis au point le programme « Survive on Mars » où, à travers l'organisation par les élèves d'une mission de colonisation sur Mars, différentes matières sont mobilisées : les sciences physiques, la biologie, la français, la géographie... C'est à la fois une scénarisation pour les élèves, et un outil qui permet aux enseignants de réaliser les programmes.
- Pour des tiers : La recension de la littérature scientifique, le lancement de recherches, l'intégration d'outils et de solutions pour les scénarisations pédagogiques (solutions, produits industriels, enseignements de savoirs) par le biais d'équipes travaillant un objet de savoir ou de connaissance lié à leur discipline (collectifs de profs de géographie, d'histoire...).
- Au-delà des tiers : *Inversons la classe !* accompagne les enseignants qui, souhaitant aller au-delà de ce type de pratiques, testent d'autres approches : classes renversées, classes mutuelles (par Vincent Faillet), tiers-lieux pédagogiques (par Patrick Saoula, avec des élèves de 3^e de Segpa), etc.

Rapports avec d'autres collectifs

La question du rapport aux autres collectifs est complexe du fait de la très forte interpénétration entre les collectifs. Des collectifs comme Edmus-Connect (enseignants en musique connectés) ont été fondés par des membres d'*Inversons la classe !* D'autres membres produisent leurs propres projets : des membres de la TeamPhys ont créé le projet pluridisciplinaire CartExos, basé sur des fiches de révision et d'interrogation, qui a débouché sur un nouveau collectif. Enfin, un collectif comme Eduvoices (micro-communautés locales d'enseignants) réunit des membres de différents collectifs. Le colloque organisé par *Inversons la classe !* suscite la création de nouveaux collectifs par des personnes ayant envie de monter des choses. Un certain nombre de collectifs se sont montés proches de la Classe Inversée, mais sans que celle-ci soit leur sujet.

Les relations entre collectifs vont au-delà des collectifs partageant une culture commune. On assiste actuellement à une redéfinition des rapports entre les collectifs, marquée par un accroissement des partenariats avec des collectifs plus anciens. L'enjeu est de permettre aux

collectifs émergents de se nourrir et d'accéder à des productions ou questionnements portés par ces collectifs historiques (pratiques Freinet, groupes d'éducation nouvelle, pédagogie institutionnelle).

Maria-Alice Médioni

Présentation du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN)

Création et histoire

Issu de la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle, le GFEN est né après la Première Guerre mondiale, à une époque où l'on prenait conscience de ce que l'éducation avait produit ou n'avait pas su empêcher. L'ambition était d'agir sur l'éducation pour éviter qu'un tel désastre se reproduise.

Depuis sa création en 1922, le GFEN a contribué à produire des avancées sur des savoirs, des pratiques, et sur un certain nombre de concepts aujourd'hui reconnus voire institutionnalisés : la pédagogie du projet, le travail en cycles, la vie démocratique dans l'établissement, les ateliers d'écriture ou encore les démarches d'auto-socio-construction du savoir. Il a publié plus de 50 ouvrages depuis vingt ans. Du fait de son histoire, il est en relation étroite avec la recherche : Jean Piaget et Célestin Freinet ont été secrétaires généraux du GFEN, et Paul Langevin, Henri Wallon, Gaston Mialaret, Robert Gloton, Henri Bassis et Odette Bassis en ont été présidents. Cela a contribué à construire une histoire et une culture communes à laquelle les militants du GFEN sont attachés. Des chercheurs comme Yves Clot (CNAM) et Jean-Yves Rochex (Université Paris VIII), qui ont animé le secteur Orientation dans les années 1980, ont marqué le mouvement de leur empreinte. Certains militants du GFEN ont également mené des recherches et publié des thèses, dont certaines sont devenues des publications. Le GFEN s'efforce à la fois de se nourrir de cette recherche et d'y contribuer.

Le GFEN est un mouvement organisé nationalement, mais constitué de groupes locaux et structuré en secteurs de recherche (Secteurs Langue, Philosophie, Arts plastiques, Sciences, Écriture, etc.). S'il réunit majoritairement des enseignants sur des problématiques disciplinaires liées à l'école, il accueille aussi des étudiants, des travailleurs sociaux, des syndicalistes, etc.

Objectifs et démarche

Il y a deux formes d'engagement dans le GFEN : certains membres arrivent par la question des valeurs et même par une posture un peu politique, d'autres arrivent pour mieux faire la classe. Les deux sont très importantes et très intéressantes, à condition qu'elles se croisent : faire mieux la classe parce que l'on sait quel enjeu on y met, et savoir quelles valeurs on veut mobiliser à travers les pratiques que l'on propose. Le GFEN promeut le dépassement de soi et la coopération. Cela amène énormément d'enseignants qui se rendent compte et souffrent des ravages produits par la compétition.

Le GFEN vise à contribuer à la réflexion et à des propositions pour un renouvellement de l'enseignement, à changer le regard, à faire reconnaître les capacités de chacun et à rassembler des dynamiques collectives, dans une optique globale d'émancipation des sujets par des pratiques solidaires. Il met en œuvre une démarche d'auto-socio-construction du savoir : celle-ci s'appuie sur l'idée que le sujet apprend et constitue toujours son savoir en interaction avec les autres, et que ce savoir se construit. Ce processus suppose une mise en mouvement de la personne, stimulée par un appareillage qui, paradoxalement, permet le cheminement libre du sujet. Odette Bassis a théorisé les « paradoxes de la démarche », c'est-à-dire cet appareillage qui, justement parce qu'il propose un certain nombre de contraintes, permet ce cheminement libre du sujet. Ceci se réalise dans un cadre qui va de l'émergence des représentations jusqu'au dépassement de l'obstacle épistémologique, et par le biais d'une analyse réflexive qui débouche sur la construction d'un savoir. Les pratiques ainsi créées sont partagées par le GFEN à travers différents canaux : publications, sites Internet (site national, sites des groupes locaux et secteurs), stages, formations (à l'initiative du mouvement ou à la demande de l'institution ou d'associations diverses), ou en réseau.

À titre d'exemple, le Secteur Langues organise un samedi par mois une réunion ouverte à tous, adhérents ou non. Un enseignant qui a expérimenté quelque chose dans sa classe, qu'il l'estime réussi ou imparfait, peut venir le partager avec ses pairs à travers une mise en situation. Cette pratique est alors analysée et passée au crible de la critique, mais une critique soucieuse de

s'emparer de l'outil. La culture coopérative du GFEN permet d'en faire un matériau de travail pour tout le monde. Une fois que d'autres enseignants se sont emparés de cette pratique, qu'ils l'ont mise en œuvre dans leur classe, qu'elle est passée au feu d'un certain nombre d'épreuves et qu'elle est considérée comme stabilisée, le Secteur Langues en tire une publication pour la partager plus largement - sur son site, dans un ouvrage, dans la revue du GFEN ou dans celle d'autres collectifs enseignants. Même si d'autres secteurs travaillent de manière légèrement différente, cela correspond globalement à la façon de partager les pratiques en interne.

Rapports avec d'autres collectifs

Le GFEN travaille avec d'autres mouvements, et en premier lieu avec les mouvements d'éducation nouvelle. Ces différents mouvements se rencontrent et publient les uns chez les autres. Ils ont organisé en octobre 2017 à Poitiers la première Biennale Internationale de l'Éducation Nouvelle, reprenant en cela la tradition des congrès de la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle organisés dans les années 1920. Six mouvements y ont participé : trois mouvements nationaux (Centres d'Entraînement aux Méthodes Actives - CEMÉA, Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques - CRAP-Cahiers pédagogiques, GFEN) et trois internationaux (Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants - FESPI, Institut Coopératif de l'École Moderne - ICEM, Fédération Internationale - FI-CEMÉA). La seconde Biennale aura lieu en octobre 2019.

Le GFEN travaille aussi avec des associations professionnelles : l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), l'Association des professeurs de philosophie (Association pour la Création des Instituts de Recherche en Enseignement de la Philosophie - ACIREPh), etc. Il travaille depuis quelques temps avec les syndicats, l'un des enjeux étant de mettre un terme au clivage entre syndicats et mouvements pédagogiques. Dans la région lyonnaise, le GFEN a ainsi travaillé avec la CGT, la CNT et SUD Éducation sur le lien entre syndicalisme et pédagogie. Le GFEN travaille enfin avec d'autres associations : les fédérations de parents d'élèves, ATD Quart Monde, etc.

ÉCHANGES

Lionel Larqué : *Inversons la classe !* est centré sur l'école, la classe, la dimension formelle, mais culturellement ça pourrait sans difficulté s'opérer ailleurs. Il serait intéressant de voir comment faire pour irriguer les milieux de l'éducation populaire non formelle, qui sont dans une sorte de sédimentation. Par ailleurs j'ai observé dans plein de milieux ce conflit entre l'espace social initiative et la nécessité plus politique de parler de quelque chose qui fait sens. Je ne vois aucun antagonisme fondamental entre les deux, mais l'un d'eux est en train de s'effondrer. C'est la question du second souffle, du sens à donner à ses pratiques. Est-ce que le lien que vous opérez avec les mouvements plus politiques dit quelque chose de plus large quant au dialogue qui est entamé ?

Héloïse Dufour : Les rapports entre *Inversons la classe !* et certains acteurs plus historiques sont un peu compliqués, dans la mesure où l'on est un peu perçu comme des ovnis. Beaucoup de nos membres arrivent sans avoir la culture pédagogique historique que l'on peut trouver dans certains collectifs plus anciens. On en voit qui arrivent parce qu'ils ont du mal à résoudre très concrètement certains problèmes, et qu'ils voient dans les classes inversées des changements qui leur paraissent accessibles. Ce passage par la pratique va générer une réflexion plus large et une reformulation de leur offre pédagogique, et un enrichissement de leurs pratiques et réflexions. Les classes inversées sont un peu perçues par les autres collectifs comme un gadget, voire caricaturées : les cours à la maison, les devoirs en classe. Or, on va bien au-delà de l'idée de « magistral transféré à la maison », qui va à l'encontre de ce que portent les collectifs plus historiques et de ce que nous portons nous aussi. Mais nous n'allons pas dire aux enseignants : « Ne faites pas ça, c'est très mal, passez directement à l'étape où vous faites des choses super. » On estime qu'il vaut mieux commencer à bouger. Une fois qu'on commence à bouger, on peut évoluer.

Adrien Arrous : S'agissant de la dimension institutionnelle des discussions entre les collectifs, il s'agit d'un étage important pour accompagner les enseignants, mais moins crucial.

Jean-Louis Martinand : *Nous avons évoqué des apprentissages d'ordre intellectuel, et pas du tout l'éducation physique et sportive. Pourtant les enseignants d'EPS ont des méthodes de travail et des expérimentations extrêmement intéressantes. Ils n'ont pas forcément besoin de vous, mais vous pouvez avoir besoin d'eux.*

Maria-Alice Médioni : C'est une des questions qui nous taraudent. Nous n'avons pas de Secteur Éducation physique et sportive, mais nous avons travaillé avec des chercheurs en EPS, et publions certaines pratiques extrêmement intéressantes dans notre revue, *Dialogue*. Je me rappelle aussi un stage organisé en 1990 avec des gens de la Fédération française de lutte et de la Fédération française de rugby, sur la prise de risque en langues et en EPS. On avait travaillé ensemble parce qu'on s'était trouvé beaucoup de choses en commun.

Lionel Larqué : *Tu as dit que l'auto-socio-construction était à la base d'une partie de la robustesse théorique du GFEN. Mais la base paradigmatique du GFEN a été fondée dans les années 1920, à un moment particulier de l'état des savoirs. Et une partie de l'auto-socio-construction se fonde sur une vision du type : l'individu est au centre de l'attention du système, et son émancipation crée des conditions d'une citoyenneté active, d'une république et d'une démocratie vivantes. Cette centration sur le sujet est déterminante, mais aujourd'hui ça ne suffit pas. La manière dont les paradigmes et l'épistémologie du groupe sont fondés est peut-être en partie juste et en partie obsolète. Que nous dit aujourd'hui l'épigénétique sur ce savoir de groupe que ne possèdent ni les individus, ni la somme des individus ? Des études sur les migrations montrent qu'il faut un capteur magnétique à l'intérieur de la biologie de l'oiseau pour bien s'orienter, mais que la manière dont le groupe oiseaux migre dit quelque chose que le capteur magnétique ne dit pas. Est-ce qu'il n'y aurait pas un intérêt à ce que le GFEN ou l'ICEM soient le lieu où l'on peut se faire mal aux concepts, y compris ceux qui sont les plus fondamentaux et qui justifient l'existence du GFEN ? Si cette question est à votre agenda, comment la traitez-vous ? Si dans le groupe cette hypothèse est exclue, ce n'est pas scientifique, et j'ai un problème.*

Maria-Alice Médioni : La démarche d'auto-socio-construction d'outils n'est pas un dogme, donc je pense qu'il n'y a pas de fossilisation là-dessus. C'est un mouvement qui est sans cesse en questionnement et en travail avec les autres, ce qui nous garde de cette fossilisation, de cette possibilité d'être obsolète. Je rajouterais que l'on est moins centré sur le sujet que sur l'interaction du sujet avec le savoir. Même si l'on est historiquement issu des méthodes actives, on se méfie énormément de cette question-là. Il nous importe moins de mettre les élèves en activité que de provoquer l'activité intellectuelle du sujet. Il ne s'agit pas seulement de la tâche, mais de l'activité qui est provoquée par cette tâche.

Lionel Larqué : *Je ne parlais pas de la capacité permanente d'un groupe social et politique de mobiliser. Le GFEN, c'est une capacité énorme de mobiliser. Je dis que si ce que nous apprennent d'autres disciplines sur le rapport au savoir, dans des espèces animales dont l'espèce humaine fait partie, permet d'enrichir les fondements d'un groupe, ceci ne peut et ne doit pas être évacué de la vie et de la vitalité du groupe.*

Jean-Louis Martinand : Prendre en compte l'intelligence des animaux, surtout quand ils sont en groupe, est souvent sous-estimé et peut donner des idées. Ceci dit, l'idée directrice de l'« auto-socio-construction » des savoirs est relativement récente, et ne date pas des débuts de l'« éducation nouvelle ». C'est me semble-t-il moins une découverte scientifique qu'un principe pour penser les actions éducatives.

Lionel Larqué : *Dans les années 1918-1920, il y a eu des conflits très forts dans les débats qui ont forgé le GFEN. L'école mutuelle montrait que dans la dynamique du groupe, il se jouait d'autres choses que les seuls rapports de sujet à savoir. Cette question a été traitée dans les pré-fondations du GFEN, mais évacuée dans les pré-congrès, pour des raisons que j'estime plutôt politiques. Il y a une colonne vertébrale énorme à ne déstabiliser sous aucun prétexte, mais dans un collectif vivant, cette colonne bouge. Et je pense qu'il y a une nécessité de réécrire, de re-questionner, avec ce que l'épigénétique ou d'autres disciplines nous apprennent.*

Aurélié Beauné : L'histoire de ces collectifs est profondément transformée par les dynamiques de participation. Il serait peut être intéressant d'aborder votre hypothèse à partir des dynamiques de participation et des moments de renouvellement des membres.

Aurélié Beauné : *Le Secteur Langues représente près de 25 % des adhésions au GFEN. Comment les choses évoluent-elles ?*

Maria-Alice Médioni : Cette dynamique a été possible parce que nous avons beaucoup investi dans les publications, qui ont permis de partager les pratiques et les valeurs qui les sous-tendent. On a été l'un des premiers secteurs à créer un site, qui est très modeste mais qui permet ce partage. Nous avons des réunions très régulières, ce qui constitue un point d'ancrage extrêmement

important. Et il y a toujours un accompagnement, une réponse à une question. D'autres secteurs ou groupes ont eu une appréhension à utiliser des moyens de communication qui paraissaient leur échapper un peu. Nous avons été un peu pionniers dans ce domaine, même si c'est plus modeste que dans d'autres collectifs.

2^e temps - Actions-recherches et recherches-actions partenariales

L'idée est de caractériser les rôles respectifs et les rapports entre les acteurs-partenaires et les acteurs-chercheurs en relation avec la temporalité dominante.

Yves Bonny

L'approche du Collège coopératif en Bretagne

Principes sous-jacents

Les Collèges coopératifs sont nés en 1958, avec le Collège coopératif de Paris fondé par Henri Desroches. Sociologue des religions, de la coopération au développement et de l'économie sociale et solidaire, celui-ci avait fondé à l'École pratique des hautes études (EPHE) un diplôme des Hautes études des pratiques sociales (DHEPS), par analogie avec les Hautes études en sciences sociales. Il a ensuite fondé le Collège coopératif afin de proposer des possibilités d'éducation pour adultes, à une époque où cela démarrait à peine. Son intention était de permettre à des personnes qui avaient un parcours scolaire très faible mais une épaisseur de pratique importante - en particulier des personnes des pays dits à l'époque du « tiers monde » - de produire de la recherche à partir de leurs pratiques. Il a permis à de nombreuses personnes de venir en France faire des thèses, dans le cadre du diplôme de l'EPHE puis, pour certains, de doctorats.

Au fil de cette démarche, il a élaboré une réflexion sur la pédagogie des adultes et sur la manière de penser la question de la recherche. C'est là qu'il a forgé sa propre définition de la recherche-action, qu'il entend d'abord à l'échelle individuelle et non collective : pour lui, la recherche-action est le fait de partir des pratiques d'un acteur, d'être acteur dans un système de pratiques, et de devenir auteur en produisant une recherche à partir de cet espace de pratiques en tant que sujet. Cette notion de sujet est centrale.

Il va distinguer quatre formes pédagogiques :

- La pédagogie de l'objet, qui prend notamment la forme didactique.
- La pédagogie du sujet, qui chez lui prend la forme d'une maïeutique pour accoucher de tous les savoirs d'expérience de la personne.
- Une pédagogie dialectique du trajet qui relie pédagogie de l'objet et pédagogie du sujet.
- Une pédagogie du projet, parce qu'il considérerait chacun comme une « personne-projet ».

On a donc un mouvement action-recherche-action : on part d'un espace de pratiques, on produit une recherche dessus, puis on retourne vers la pratique - avec l'idée que le passage par les sciences sociales va « équiper d'une pratique rationnelle les pratiques spontanées des acteurs ».

Henri Desroches a articulé une réflexion sur le sujet à travers le dispositif de l'« autobiographie raisonnée », qui vise à construire de façon raisonnée une réflexion à partir de son propre parcours. Cette méthodologie a été prolongée par ses étudiants, notamment Jean-François Draperi, au Cnam, qui propose une formation sur l'autobiographie raisonnée, articulée avec la production d'un mémoire de recherche-action qui fait le lien entre une approche centrée sur le sujet et une approche centrée sur les savoirs.

Il reste aujourd'hui trois Collèges coopératifs en activité : à Rennes, à Lyon et à Aix-Marseille. Chacun d'eux a revisité le modèle desrochien à sa façon. Le Collège coopératif en Bretagne (CCB), qui a toujours entretenu un lien étroit avec l'université, va devenir un institut universitaire au sein de l'université Rennes 2. Au fil de son histoire, le CCB a pris de la distance vis-à-vis de l'idée de recherche au sens exclusif des sciences sociales, au profit d'une réflexion sur la multiplicité des façons de penser la notion de recherche :

- Être en recherche, au sens de se questionner sur différentes choses.

- Se mettre en recherche sur un mode un tant soit peu réglé, systématique, rigoureux.
- Faire de la recherche au sens académique du terme.

Le CCB travaille plus particulièrement la notion « se mettre en recherche », considérant essentiel de reconnaître à chacun le fait qu'il *est en recherche* et le fait qu'il peut *se mettre en recherche*, sur des modalités qui ne sont pas forcément celles du modèle académique - même si elles s'en inspirent au plan méthodologique (définition d'un objet, problématisation, hypothèse, mise à l'épreuve d'hypothèses, enquêtes, analyse de matériaux etc.).

Démarches d'intermédiation

Se rapprochant des démarches d'éducation populaire, le CCB mène trois types d'activités : des formations, l'accompagnement de collectifs, et des recherches-actions coopératives. Pour chacune d'elles, il juge essentiel de permettre à chacun de mettre en valeur sa contribution. Ses formateurs-chercheurs maîtrisent aussi bien la recherche académique que les démarches d'éducation populaire et d'animation des collectifs. Il y a donc une hybridation de rôles.

Le CCB envisage la recherche-action comme un continuum entre plusieurs formes de recherche-action. Son but est de produire de la réflexion critique sur ses espaces de pratique et sur le monde social. À ce titre, il se situe dans une articulation étroite entre recherche et action, avec une visée de transformation sociale.

Le CCB travaille la question de l'intermédiation dans sa mission d'accompagnement de collectifs (en particulier associations-collectivités), mais pas dans un rapport recherche-société. Il met au centre de son approche la *praxis*, au sens de l'intégration dialectique expérience-pensée-action. Pour lui, la pensée humaine ne se résume pas à la dimension cognitive, à laquelle l'a réduit le modèle universitaire, mais inclut d'autres dimensions : affective, esthétique, normative, etc. Il s'efforce donc de relier la dimension cognitive et les autres dimensions d'une part, et la dimension cognitive et l'action d'autre part.

Se situant dans des configurations multi-acteurs et au carrefour de plusieurs référentiels, le CCB conçoit la recherche académique comme une contribution parmi d'autres, et la production de connaissances à prétention scientifique comme une finalité parmi d'autres. Yves Bonny distingue la recherche académique classique d'une « recherche praxéologique » centrée sur la production de recherche et de connaissance en vue de l'action. Le chercheur professionnel peut contribuer à ces dialectiques en diffusant des travaux scientifiques et en faisant fructifier des méthodologies issues de la recherche académique, au profit de recherches-actions collectives.

Invité à rejoindre un collectif réunissant un directeur de MJC, un architecte, un collectif d'habitants et des artistes, dont l'objet d'étude était la place de la culture, en tant que vecteur de lien social, dans l'aménagement d'un nouveau quartier à Rennes, le CCB a posé comme axiome : « On est tous acteurs-chercheurs. » Dans ce cadre, les chercheurs du CCB ont considéré qu'ils avaient des compétences spécifiques à mettre au service de ce collectif hétérogène, mais qu'ils devaient éviter toute posture de surplomb. Ils se sont chargés d'effectuer des « rendre compte problématisés » : chaque réunion du collectif donnait lieu à un retour, qui a notamment mis en relief certaines tensions entre les tenants d'une culture populaire, ordinaire, et la posture des artistes qui maîtrisaient la culture avec un grand C. Devenue de plus en plus évidente, cette tension a finalement contribué à l'éclatement du collectif.

Au plan de la formation, le CCB prévoit systématiquement des mises en situation, à travers des commandes réelles ou des projets auto-institués. Lors des ateliers coopératifs de recherche-action, chacun est sollicité pour contribuer à la formation des autres. Le CCB travaille également la question du lien entre le stagiaire en formation et son institution de rattachement, afin que celle-ci bénéficie des effets formatifs.

Le CCB lance actuellement une recherche-action qualifiante où, chaque semaine, les salariés vont se partager entre trois jours en recherche-action sur des terrains proches d'eux géographiquement mais nouveaux sur le fond, et deux jours au cours desquels les formateurs (enseignants de l'université Paris 13, formateurs du CCB) viendront sur place, selon un modèle d'université hors-les-murs. La formation terminée, ils retourneront dans leur institution, où ils pourront essaimer. Ces dispositifs nouveaux de formation et de recherche-action ambitionnent de produire des transformations à l'échelle aussi bien des individus que des institutions.

Régis Félix

Un travail sur l'orientation scolaire des enfants issus de familles en situation de grande pauvreté

L'orientation des enfants : généralités

ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde est né en 1957 dans un bidonville de la région parisienne, à l'initiative de ses habitants et de Joseph Wresinski, alors aumônier du camp. Ce contexte est significatif de la mission que s'est donné le mouvement, et qu'il poursuit aujourd'hui : éradiquer la grande pauvreté à partir de l'expérience, de la pensée et de la participation active des personnes vivant dans des situations de grande pauvreté.

La majorité des personnes de 35 à 50 ans en situation de grande pauvreté a une histoire scolaire en dehors du cursus scolaire ordinaire : SES (sections d'éducation spécialisées), classes de perfectionnement, IME (instituts médico-éducatifs, qu'ils appellent « l'école des fous »). Une fois adultes, ils ne montrent pourtant aucune déficience intellectuelle, et portent même un regard pertinent et intelligent sur leur situation. Malgré tout, leurs enfants se retrouvent eux aussi dans l'enseignement adapté ou spécialisé, que l'Éducation nationale regroupe sous le terme d'ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) : les RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dans le primaire, les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté) et les ÉREA (Établissements régionaux d'enseignement adapté) au collège, dont l'accès repose sur un dossier, un examen et un test de QI (« Quotient d'intelligence »). Autrement dit, un enfant orienté vers une ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) pour cause de troubles intellectuels et cognitifs est étiqueté handicapé mental. Et, selon les chiffres de l'Éducation nationale, 72,1 % des élèves en SEGPA et plus de 80 % des élèves en ULIS viennent de milieux défavorisés.

Ces enfants placés en dehors du cursus scolaire ordinaire se retrouvent d'emblée dans une formation dont les ambitions sont bien moindres. 5 % des élèves en SEGPA sont inscrits au brevet, 1 % l'obtient. Huit ans après l'entrée en SEGPA, 37 % sortent avec un CAP qu'ils n'ont, le plus souvent, pas choisi, et 58 % sortent sans rien. Dès lors, l'insertion professionnelle et dans la vie citoyenne est très difficile, voire impossible. Il y a donc un cercle vicieux : grande pauvreté - échec scolaire - orientation - scolarité au rabais - pas d'insertion professionnelle et citoyenne - grande pauvreté. Cette boucle qui se répète de génération en génération est le point de départ de l'action d'ATD.

Une recherche initiée par ATD

En 2011, ATD a abordé une première fois le sujet avec ses partenaires - le Snes, le SNUipp-FSU, le Sgen-CFDT, le SE-UNSA, les fédérations de parents d'élèves et des mouvements pédagogiques (ICEM, GFEN, Association des Groupes de Soutien au Soutien AGSAS). Parmi eux, les syndicats enseignants ne voyaient pas où était le problème et répondaient : « On le fait pour le bien des enfants. » Cette première approche a donc été un échec. Une deuxième tentative a eu lieu en 2016, mais avec beaucoup plus de prudence, sans mettre en cause le travail des enseignants ou dénoncer la ségrégation des enfants très pauvres.

Cette recherche se fait en tâtonnant. L'association a commencé par tâter le terrain. Certains parents en situation de grande pauvreté disaient : « Quand notre enfant est en ULIS ou en SEGPA, on prend soin de lui, il y a 10-15 enfants par classe, il va à l'école sans mal au ventre, donc c'est mieux. » Mais les parents des enfants de 18-20 ans disaient : « Il n'a rien dans les mains. » Quand aux enseignants, leur discours était : « On fait ça pour le bien des enfants. »

Pour avancer dans ce terrain très compliqué, ATD a commencé par mener des entretiens assez longs avec une trentaine d'acteurs de cette orientation : des enseignants, des psychologues et médecins scolaires, des inspecteurs. Un groupe de travail constitué de membres d'ATD a réalisé une synthèse de ce travail d'enquête, et en a tiré le document « Grande pauvreté et exclusion du cursus scolaire ordinaire : une réalité incontournable ? ». Cela a renforcé la conviction d'ATD que quelque chose ne fonctionnait pas, et que l'association qualifie d'*injustice*.

La deuxième étape a consisté à retourner voir les partenaires de 2011, dans l'optique de faire des propositions avant les échéances électorales de 2012. ATD leur a transmis son document en leur demandant d'y réagir par écrit, et leur a demandé s'ils accepteraient de reprendre le travail sur le sujet. Cela a été positif : à la lecture du document, ils ont réellement pris conscience du problème.

Il s'agissait ensuite de mettre en route les parents, qui avaient connu cette situation étant enfants et la revivaient à présent avec leurs enfants. Pour cela, ATD a mis en route un croisement des savoirs :

- Des savoirs académiques issus de l'université, d'études diverses, des chercheurs.
- Des savoirs d'action professionnels issus des enseignants et personnels de l'Éducation nationale.
- Des savoirs de vie issus des parents concernés, et traduits par ceux-ci en une pensée qui se construit et s'exprime au sein de lieux mis en place par ATD.

L'objectif était de construire un nouveau savoir à partir de ces trois formes de savoirs, en veillant à ce que chaque groupe soit en accord avec ce nouveau savoir. Pour cela, ATD a constitué cinq groupes de pairs : des parents en situation de grande pauvreté / des parents de tous milieux, soucieux de la réussite de tous les enfants / des enseignants issus des syndicats partenaires / des professionnels de l'Éducation nationale / trois chercheurs. Ces groupes se sont réunis trois fois pendant deux jours, avec pour objectif de dégager une problématique commune aux cinq groupes.

- Le premier séminaire a posé deux questions : Qu'est-ce qui favorise la réussite des enfants en situation de précarité ? Qu'est-ce qui freine la réussite des enfants en situation de précarité ? Les groupes de pairs se sont réunis séparément pour répondre à ces deux questions. En fin de journée, chaque groupe venait afficher ses réponses, puis les autres groupes se réunissaient par paires pour en discuter et juger s'ils avaient dit la même chose, ou si c'était une idée nouvelle pour eux et si elle leur semblait pertinente, ou si c'était une idée qu'ils ne pouvaient pas accepter, ou si cela faisait évoluer l'une de leurs propres idées. Cette mise en commun a fait l'objet d'une synthèse le jour suivant, qui a marqué le début de la construction du savoir commun aux cinq groupes.
- Le second séminaire a repris le travail du premier : Chaque groupe de pairs a classé par thèmes les idées du précédent séminaire : la pédagogie, l'organisation de l'école, les normes imposées par l'école, l'opposition culture familiale / culture scolaire, etc. L'après-midi a permis un partage sur le même modèle que la session précédente. Le deuxième jour, les groupes ont été reconfigurés, chacun étant constitué d'un représentant de chaque groupe de pairs, et ayant pour tâche la rédaction du brouillon d'un chapitre. Les personnes ayant des difficultés à l'écrit pouvaient dicter à quelqu'un ce qu'elles voulaient dire.
- Le troisième séminaire a de posé deux questions : En quoi leurs difficultés amènent-elles les jeunes en situation de grande pauvreté à être orientés vers l'enseignement adapté ou spécialisé ? Est-ce que cette orientation répond à la situation des enfants ? Les groupes de pairs ont tous clairement répondu « non » à la deuxième question.

ATD a ensuite repris l'ensemble des travaux et rédigé un texte assez long, envoyé à chaque participant. Les groupes de pairs se sont retrouvés pour donner leur accord sur le texte ou l'amender. Ce texte a été une étape extrêmement importante en ce qu'il a fait bouger les participants.

Durant la quatrième étape, en avril 2018, une dizaine de chercheurs ont été sollicités pour une intervention de dix minutes chacun, basée sur le texte du croisement des savoirs et sur leurs travaux, devant un public de 80 personnes environ. Les interventions ont beaucoup apporté à tous les partenaires, conforté ATD dans le fait que sa question initiale était légitime, et ouvert des pistes possibles de travail.

La cinquième étape a été la rédaction d'une tribune signée par l'ensemble des partenaires, afin de sensibiliser l'opinion publique à l'injustice et au gâchis humain que représente cette orientation qui exclut du système scolaire. Cette tribune n'a pas été prise par les grands quotidiens, mais a été publiée par le Café pédagogique.

La sixième étape, qui commence actuellement, va consister en une expérimentation appliquant le principe de ne plus orienter aucun élève pour cause de pauvreté. Plusieurs écoles et collèges se sont déclarés intéressés. Le laboratoire Cultures-Éducation-Sociétés (LACES), à Bordeaux, suivra et évaluera cette expérimentation sur plusieurs années. Les équipes seront formées et accompagnées par les chercheurs intervenus précédemment et par des mouvements pédagogiques comme l'AGSAS. N'étant pas légitime en éducation, ATD a sollicité l'Institut français de l'Éducation (Ifé) de Lyon pour porter le projet. Celui-ci doit en décider sous peu.

ÉCHANGES

Une participante : Quand vous dites « on a fait bouger les partenaires », pouvez-vous détailler ? Qu'est-ce qui freinait, et qu'est-ce que ce changement a provoqué chez eux ?

Régis Félix : En 2011, les représentants enseignants ne rentraient pas dans notre questionnaire sur « peut-on faire autrement ? ». Grâce au document qu'on a produit, à l'atelier avec les chercheurs et au texte du croisement des savoirs, ils se sont rendu compte que c'était une vraie question. C'est en ça qu'on a avancé avec eux : ils sont dans le questionnaire, et non plus dans l'affirmation que l'« on ne peut pas faire autrement ». Même chose du côté de la hiérarchie de l'école et du ministère. Ce pas nous semble important.

Line Richard : Vous avez mis les parents dans une situation à laquelle ils n'étaient pas habitués, c'est-à-dire qu'ils étaient acteurs-chercheurs, avec des interactions avec les autres qui étaient modifiées puisqu'ils étaient à égalité et qu'on prenait en compte leur expertise. Est-ce que ça a eu des effets sur les parents et leurs enfants ?

Régis Félix : Dans le groupe de parents, l'une des mères nous a dit, à la fin du croisement des savoirs, qu'elle n'avait plus peur de rencontrer et de parler de manière « responsable » avec la directrice de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique où était sa fille. Cette dame, maintenant, était active et plus seulement dans la position d'écouter ce qu'on lui disait. Elle pouvait dialoguer avec l'équipe.

La même participante : J'ai vécu une expérience en beaucoup de points similaire avec des migrants. On avait élaboré un projet pédagogique commun entre les parents et les enseignants, et le simple fait d'avoir mis les parents en position d'acteurs-chercheurs leur avait permis de se sentir valorisés. Non seulement les mères avaient changé d'attitude par rapport aux enseignants, mais les enfants s'étaient mis à travailler.

Régis Félix : Parmi les militants d'ATD Quart Monde, il y a beaucoup de personnes en situation de grande pauvreté qui disent que le fait d'avoir participé à des croisements, des formations, des universités populaires, leur permet aujourd'hui d'être parties prenantes de l'école de leurs enfants.

Une participante : Vous parlez d'« exclusion éducative » : est-ce que vous arrivez à faire des propositions sur l'accompagnement inclusif, y compris en termes de diplôme des accompagnants ?

Régis Félix : Nos propositions sur l'école inclusive viendront des expérimentations. On a quelques idées en tête mais nous attendons d'abord de voir comment l'expérimentation va dire les choses. Il y a un point essentiel : la liaison parents-école, et comment l'école peut reconnaître les parents en situation de grande pauvreté comme des acteurs légitimes et à part entière de l'école.

3^e temps - Un projet de constitution d'une « communauté épistémique » pour la promotion de l'idée de curriculum en France (années 2002-2008)

L'idée est de réfléchir de manière critique sur la construction, le fonctionnement et l'« impact » d'un séminaire national (INRP et ÉNS Cachan) « composite » (chercheurs en éducation, administrateurs de l'éducation, formateurs d'enseignants) pour analyser et discuter les productions étrangères en développement de curriculum, en vue d'infléchir les conceptions dominantes en France sur les « programmes » et leur « mise en œuvre », et donc la politique publique de l'éducation.

Jean-Louis Martinand / Roger-François Gauthier

Définition et aperçu général

La notion de curriculum a existé en France il y a très longtemps, sous un autre nom, mais n'a jamais pu être acclimatée. Ayant constaté sa montée en puissance dans certains pays, Jean-Louis Martinand a contribué à monter une action pour étudier ce que l'on pouvait faire avec cette notion et comment l'acclimater en France.

Selon la définition de Gilbert de Landsheere, Professeur de sciences de l'éducation à Liège, le curriculum est « un ensemble d'actions planifiées pour susciter l'instruction : il comprend la

définition des objectifs de l'enseignement, les contenus, les méthodes (y compris l'évaluation) les matériels (y compris les manuels scolaires) et les dispositions relatives à la formation adéquate des enseignants ». Avec cette définition, on sort du schéma où l'on discute sur les programmes sans se soucier de la manière dont ils peuvent être mis en œuvre. De Landsheere l'élargit aux actions projetées sur la base de principes éducatifs ou de généralisations pratiques, à la définition des visées éducatives ou formatrices, aux contenus d'apprentissage plus précis et à l'environnement humain. L'enjeu est de se mettre en situation à différents niveaux de responsabilité, pour que ce qui doit être fait puisse être réellement fait.

Le curriculum n'est pas qu'une affaire scolaire. Il existe des travaux de recherche en ingénierie de développement de curriculums, en histoire des curriculums, en sociologie des curriculums - qui a révélé qu'il y avait des « curriculums cachés », c'est-à-dire des effets éducatifs qui n'avaient été ni prévus, ni préparés ou pris de telle manière qu'ils puissent de pas avoir lieu.

Dans la tradition anglo-saxonne du curriculum (Angleterre, Australie, Nouvelle-Zélande), chaque école devait construire son curriculum général ainsi que les curriculums partiels permettant de le mettre en musique. On trouvait donc, dans le primaire comme dans le secondaire, des responsables de départements chargés spécifiquement de diriger les réunions pour construire et adapter les curriculums scolaires. En France, dans l'école primaire de la III^e République, les plans d'études se rapprochaient de l'idée de curriculum, mais ils n'étaient imposés dans les écoles.

En France prévaut l'idée de *disciplines*, hors du secondaire qui est son champ de pertinence normal - et même si cela ne s'accorde pas complètement à l'école primaire, où chaque enseignant peut prendre en charge l'ensemble des matières. On n'organise pas un curriculum sur une matière d'école primaire comme on l'organise (compétences, moyens) dans le secondaire. Il n'en reste pas moins qu'avec la fondation des IUFM en particulier, tout a été pensé en termes de disciplines, jusque dans le recrutement, pour la formation des maîtres, de didacticiens qui, étant pour la plupart issus de l'enseignement secondaire, ne pensent qu'en termes de disciplines. Or, un curriculum est à la fois didactique et pédagogique, et beaucoup de didactiques se sont faites contre les pédagogies spéciales ou la pédagogie tout court.

En France, une première tentative sans lendemain

Jean-Louis Martinand, Roger-François Gauthier, Jacques Colomb, Dominique Raulin et quelques autres avaient constitué un groupe afin de discuter de réfléchir à la notion de curriculum. Cela s'est concrétisé par des séminaires, des Journées de rencontre et même un colloque francophone, à l'INRP (Institut Nationale de Recherche Pédagogique, Lyon) et à l'École Normale Supérieure de Cachan. Un séminaire bibliographique à partir des publications étrangères (principalement anglaises) s'est tenu régulièrement. Autour des années 2000, on a en effet assisté en Angleterre à une floraison de publications suscitées en partie par la confusion qu'avait induite la suppression, par le gouvernement Thatcher des curriculums locaux au profit d'un curriculum national analogue à nos programmes. Paradoxalement, au moment où, en France, nous souhaitions réfléchir à ce qu'on pouvait faire avec l'idée de curriculum, l'évolution en Angleterre allait en sens inverse.

L'ambition était de constituer une « communauté épistémique » française, interlocutrice de celles existant au moins dans les pays d'Europe de l'Ouest. Le « modèle » nous était suggéré par les diplomates qui se comprennent, pensent de manière semblable, disposent d'équivalents pour la traduction se rencontrent, négocient en représentant leur pays et défendent leurs points de vue. Nous pensions que, de la même façon il y avait un besoin urgent et majeur, pour les curriculums, que des administrateurs, des formateurs, des enseignants, partagent une vision largement commune, faute de quoi de nouveaux programmes sont créés sans que l'on se préoccupe de savoir comment ils seront mis en place. Bien que cette initiative ait permis de débattre de quelques idées globales intéressantes, elle a été abandonnée, en particulier par la direction de l'INRP qui craignait que sa tutelle ne soit pas favorable. Comme souvent cependant, l'idée a fait son chemin de manière silencieuse et réapparaît dans certaines conjonctures.

Développements récents

Roger-François Gauthier pose la question : peut-il y avoir un changement réel par les programmes d'enseignement ? On peut dire que les changements de programmes sont assez peu de choses. Dans certains pays a fait son chemin l'idée que les politiques éducatives peuvent impulser des changements de fond structurés autour de la notion de *curriculum*. On assiste même à une sorte d'« épidémie curriculaire » dans le monde. Comment expliquer que ce mot soit à ce point - et sans

doute de manière excessive et discutable - utilisé partout, et reste en France institutionnellement imprononçable ?

Le curriculum est une façon de sortir du caractère extrêmement éclaté des programmes, pour construire de meilleures cohérences entre les niveaux d'enseignement (curriculum de la scolarité obligatoire) et les différentes disciplines. Mais cette notion pose aussi des questions de plus en plus dérangeantes : au lieu de partir de disciplines, on va partir de finalités, puis de « savoirs du monde », et c'est après que l'on va se demander comment construire des programmes scolaires. Si l'on va plus loin, le curriculum n'est pas seulement la mise en cohérence ou la reconsidération de la structuration des savoirs pour tenir compte d'un certain nombre d'objectifs : c'est aussi l'idée que la société a son mot à dire dans la définition de ce qu'on enseigne à l'école, et le fait qu'il est important d'établir les finalités générales auxquelles on veut amener les élèves, à tel âge et dans tel cadre d'enseignement, avant de définir les programmes. Et ces finalités ont des implications dans la société.

La France a connu pour la première fois, en 2012-2013, un « objet curriculaire ». Les politiques ont alors accepté des questions qui sortaient du cadre traditionnel, autour de l'idée de « socle commun de connaissances et de compétences ». Il s'agissait de construire en même temps l'école primaire et le collège, et de se préoccuper de ce que les élèves sauraient et sauraient faire en sortant. C'était une façon nouvelle de penser.

Le travail réalisé sur la scolarité obligatoire dans les années 2013-2015 a eu quatre caractéristiques :

- Il a été fait sous la bannière d'un texte chapeau, la Charte des programmes, premier (et seul ?) document officiel où le mot « curriculum » était utilisé en France.
- Le socle commun a été rédigé sans mentionner la moindre discipline, et avant que soient élaborés les programmes des différentes disciplines.
- Les programmes ont été rédigés par cycles, permettant de sortir du cadre annuel harassant des « années scolaires ».
- Ces textes et programmes ont gardé un grand niveau de précision, loin de la simple prescription pédagogique que l'on rencontre dans de nombreux pays et qui laisse les enseignants créer localement leurs programmes.

Au final, des reculs

Quand il s'agit de bâtir des cohérences, il s'agit aussi de cohérence avec l'évaluation des élèves, les examens, etc. Si le Conseil supérieur des programmes (CSP) pouvait suggérer des choses neuves concernant les programmes, le pouvoir politique reprenait la main dès qu'il s'agissait de la validation, du brevet des collèges, des examens. Pourtant, le CSP a également dans ses compétences les questions de l'évaluation des élèves et de la formation des maîtres. Si l'ambition initiale était d'avancer vers ces idées plus ouvertes de curriculum, la réforme des collèges de Mme Vallaud-Belkacem est restée un texte prescriptif. Et rien n'a jamais été expliqué aux enseignants - ni le mot, ni la forme, ni l'aventure.

Le dossier du lycée s'est posé à ce moment-là, avec une question : faut-il élaborer un curriculum spécifique au lycée ? Si le mot « curriculum » a quelque sens, ce serait peut-être pour imaginer un curriculum global de l'enseignement scolaire. Or, le ministre actuel attaque le curriculum du lycée comme un « objet » à part. Par ailleurs, si le texte du « socle commun » pour le collège et l'école primaire comportait des objectifs en termes d'apprentissage des élèves, sans aucun nom de discipline, le travail sur le lycée a signé un retour à un stade bien antérieur à toute préoccupation de ce type. On est revenu à une situation où l'on traite des parties sans avoir la moindre idée du tout. C'est comme cela qu'on crée des « tous » qui sont le lieu d'échecs, de frustrations d'élèves, de difficultés d'apprendre ou d'enseigner. Surtout, le lycée continue à se fabriquer avec des mixages de savoirs universitaires et de savoirs professionnels et enseignants, sans que la société soit interrogée. À ce niveau, le concept d'excellence disciplinaire est le maître mot, contre celui de curriculum.

Curriculum prescrit / potentiel

À côté des usages « politico-administratifs » de l'idée de curriculum, Jean-Louis Martinand insiste sur ses potentialités heuristiques, avec des « figures curriculaire » qui permettent de nouveaux questionnements. Depuis longtemps, on s'interroge sur les curriculums « prescrits » ou « formels »

étudiés, comparés ; une partie importante de l'éducation comparée développe des analyses sur documents (textes officiels, commentaires, manuels) ou sur les « matériels » divers qui permettent l'activité des apprenants. Mais beaucoup font comme si le « prescrit » informait totalement le cours des choses ; en réalité, dans l'enseignement et l'apprentissage, il y a autant d'auto-prescrit que de prescrit. Si l'on veut savoir ce qui se passe, il faut donc étudier les visées et les normes que les enseignants se créent eux-mêmes. Par ailleurs, un certain nombre d'études sur les programmes d'enseignement ou les curriculums prescrits partent des manuels. Or ceux-ci donnent souvent plus une indication sur ce que leurs auteurs pensent possible de faire avec des classes telles qu'ils en ont que sur ce qu'ils font effectivement. Les manuels, les ressources utilisées donnent des indications assez riches sur qu'on peut appeler le « curriculum potentiel » à un moment donné. Or le « curriculum potentiel », c'est l'objet même de la formation professionnelle des enseignants, et c'est aussi ce qui rend compte des refus ou des appropriations des curriculums prescrits.

Mais le curriculum « réel », celui que « vivent » les apprenants ne s'arrête pas à ce curriculum prescrit dans sa gangue de curriculum potentiel enseignant. C'est une production renouvelée ou plutôt une coproduction permanente des enseignés et des enseignants, et une coproduction à différentes temporalités : au moment où il y a interaction, puis ce qu'il en reste la semaine suivante, et comment ça évolue dans le temps, après les vacances... Dans des domaines comme la physique en lycée, le curriculum ne s'arrête pas aux cours et aux exercices immédiatement liés. Ces questionnements curriculaires sont fondamentaux du point de vue de la formation des enseignants.

ÉCHANGES

Une participante : L'absence de curriculum en France est-elle une exception française, mondiale, européenne ?

Roger-François Gauthier : Si la question est de savoir si la France est le seul pays où les programmes sont fixés d'en haut dans le moindre détail, la réponse est : à ce point, oui. Cette approche tellement disciplinaire, fractionnée, cloisonnée, limitée à quelques groupes discrets et non transparents, est unique.

Une participante : En France, on a des référentiels comme le Cadre européen commun de référencement pour les langues (CECRL).

Roger-François Gauthier : Les langues, avec le CECRL, sont vraiment l'exception. C'est un domaine, comme l'EPS, où le travail est un peu plus facile.

Marianne Cerf : Pourquoi n'essayez-vous pas d'introduire un autre objet intermédiaire qui permettrait de faire bouger le système ? Pourquoi vous attacher à celui-là ?

Roger-François Gauthier : La question est d'abord de savoir si les politiques éducatives s'intéressent ou non à la question du contenu de l'enseignement. Dans quantité de réformes que j'ai vu se faire, cette question était la dernière roue de la charrette. Pour moi, la question de ce que l'on enseigne est importante. On peut démontrer le contraire, mais si c'est le cas, on dit que l'école n'est plus justifiée que par une chose : sa capacité à sélectionner.

Un participant : Est-ce que, à l'université comme dans la formation permanente, la question des compétences ne vient pas se substituer à ces questions de programme et de curriculum ?

Roger-François Gauthier : Je ne pense pas. Il y a eu la guerre connaissances / compétences, mais vers 2013 est arrivé un autre mot : la culture. Je crois que c'est très important. C'est un mot complexe, mais l'idée est de viser un rapport au monde qui soit construit sur des savoirs instruits. Ça varie d'un individu à l'autre mais il y a des aspects communs pour qu'on puisse s'entendre, et cela s'appelle la culture. Dans notre travail, on s'est dit que ce mot en tant que finalité permettait d'éviter la guerre connaissances / compétences. Je ne dis pas que le mot « compétences » est rayé de la carte. Il reste dans le paysage et mérite d'être travaillé davantage, mais à mon sens c'est impossible de le faire dans un contexte qui ne l'oppose pas à la notion de connaissances.

Xavier Levoir : Quand on parle d'éducation et de droits, on voit que c'est décliné dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Est-ce que cette idée du droit de tout être humain

d'accéder à la culture, aux compétences, aux connaissances, ne peut pas aider à faire bouger les choses ? Ou bien la notion d'approche par les droits est-elle irrecevable ?

Jean-Louis Martinand : Je n'ai jamais eu à l'utiliser dans les domaines où j'ai travaillé, mais c'est quelque chose d'extrêmement important pour exprimer sur le plan politique, et dans le langage du politique, ce que l'on veut faire. Actuellement, pour l'éducation au développement durable, on peut se référer aux Objectifs de développement durable (ODD). Ils sont acceptés par de nombreux pays, donc il faut en tenir compte, mais les ODD ne sont pas des objectifs pédagogiques : les apprendre par cœur n'a pas d'utilité pour construire des activités pédagogiques qui permettent d'accéder à la compréhension et au désir de mettre en œuvre ces objectifs. Une reconstruction éducative doit être faite, à partir de la question : quels principes stratégiques va-t-on adopter, et pour quoi, pour pouvoir construire quelque chose ?

Régis Félix : Quand j'entends d'un côté le panorama qui a été dressé, et de l'autre les attentes et les espoirs des familles très pauvres avec lesquelles nous sommes engagés, je suis effrayé et attristé. Qu'est-ce qui peut faire bouger les lignes ? Puisqu'il semble que la question même de regarder l'enfant comme un être humain à part entière, en lui faisant une proposition tenant compte de qui il est, à un moment donné et dans son parcours de vie, ne puisse pas être posée aujourd'hui, je me demande si l'introduction d'une approche par les droits, fondée sur l'égalité des êtres humains et la nécessaire attention à chaque personne et à tous, ne pourrait pas faire bouger les choses.

Roger-François Gauthier : Sur ces questions, on a besoin de savoir ce qu'on écrit en haut de la page. Je suis persuadé qu'il y a un travail considérable à faire autour du droit d'apprendre. Ça fait partie des éléments à écrire en haut de la page, mais on en est très loin. Et ce n'est pas à l'Éducation nationale de répondre, mais bien à la société. Un exemple : en France, par rapport à de nombreux autres pays, parler de « compétences pour vivre » est un gros mot. Quand j'ai fait des propositions en ce sens au sein du CSP, on m'a répondu « c'est pas sérieux, l'école n'est pas là pour ça ».

Une participante : Ce qu'on écrit en haut de la page est fondamental, mais il y a déjà ce qui est inscrit sur le fronton des écoles : Liberté - Égalité - Fraternité. Qu'est-ce qu'on en fait ? Je suis heurtée par le fait qu'aujourd'hui, on soit obligé de parler d'« école inclusive » : c'est aberrant, c'est une redondance !

Lionel Larqué : Ce qu'aborde Xavier est à mon avis essentiel. La manière qu'il nous propose de rentrer dans le débat répond en partie à la question de savoir si le curriculum est la seule idée que l'on peut avoir sur la table. La réponse est manifestement non. En France, le sens de l'école est fondé sur un lien entre l'Éducation nationale et l'appareil productif. On est aujourd'hui dans une phase historique où l'on voit que cette école, que l'on peut caractériser de façon caricaturale comme « industrielle », donne de la souffrance, pose des difficultés, segmente les disciplines à outrance. On ne sait même plus quelle est la question à laquelle on répond. Or, quand on connaît l'objectif, on sait ce qu'on a à faire. Et qu'est l'objectif ? Ça peut être une autre épistémie du savoir que le curriculum permet, c'est un fait, mais ça peut aussi être ce que dit Xavier. Son idée permet peut-être de décentrer la proposition et de sortir de ce qu'on observe dans quasiment tous les ministères : quand les corporations se dépolitisent, le sens disparaît, et quand on laisse le champ libre aux technos, on a une perte de sens. Le seul texte à caractère universel qui nous permet aujourd'hui d'agir comme militant ou comme politique, ce sont les 17 ODD. Ils permettent d'envisager un monde soutenable, pacifié, à l'échelle de l'humanité, et contiennent des éléments de droit et d'éducation, sur lesquelles les politiques françaises se fondent aujourd'hui.

Jean-Louis Martinand : L'école ou l'éducation ne fonctionnent pas sur le plan politique, mais dans un registre pédagogique et didactique. Qu'est-ce qui correspond à ce qu'on dit dans le registre politique, et qu'est-ce qui correspond dans les pratiques réelles enseignantes et apprenantes ? C'est la question essentielle.

Le 4^e ODD dit qu'il faut développer l'éducation de qualité pour tous : ce n'est pas un objectif éducatif, c'est un objectif politique. Chacun des objectifs suggère que l'on ne peut pas faire n'importe quoi, sous peine de tomber à côté de l'objectif, mais il reste quand même à construire ce qui, du point de vue éducatif, permet d'avancer.

Marianne Cerf : Quand vous parlez de curriculum, j'entends que c'est la société qui doit dire de quelle éducation elle a besoin ou souhaite. Mais je n'ai pas entendu où vous écoutez la société, et qui vient parler au nom de la société dans la construction de ces grands objectifs.

Roger-François Gauthier : Tout est à inventer. On a eu une petite expérience avec des gens de la

société civile - du domaine de la santé, du monde associatif, sportif, social, etc. Il y a eu des cas où l'on voyait que quelque chose était en train de se passer : l'école échappait à son propriétaire traditionnel et des idées nouvelles arrivaient. Je ne sais pas comment on pourrait aller plus loin, mais il y avait là quelque chose d'intéressant. Il faut faire en sorte qu'il y ait un débat dans le pays sur ces choses-là. L'implicite dans lequel se trouve l'école protège certains intérêts. Il est important de passer dans l'explicite. Dans le Code de l'éducation, il est écrit que le lycée est ce qui sert à préparer le baccalauréat, et que le baccalauréat est l'examen qui sanctionne les études en lycée... Voilà comment, dans un pays « développé », on définit la fonction sociale et politique du lycée ! Essayer d'en sortir implique de s'attaquer au lycée tel qu'il est. Or les gens ne veulent pas forcément le changer, parce qu'on touche à l'endroit où la société française désigne ses modalités d'extraction des élites.

Jean-Louis Martinand : Il y a peu de pays où le système éducatif est rassemblé sous le nom « Éducation nationale ». Ça avait un sens au départ : c'était la conception d'une éducation pour une nation. J'utilise très souvent les rapports du CESE, parce que ce mode de construction, avec une prise en compte et un dépassement des idées et opinions amenées par chacun, n'existe nulle part ailleurs. C'est peu connu, et on y voit fonctionner des concepts politiques dans une pensée politique. C'est-à-dire que la pensée politique existe, et elle n'est pas la même qu'une pensée scientifique.

4^e temps - Échanges sur l'innovation en éducation

L'idée est de demander à deux personnalités (recherche et éducation) de réagir aux apports et discussions de la journée sur la base de leur expérience et de leurs réflexions personnelles.

Catherine Chabrun

Quand un enfant arrive à l'école primaire, il est bourré de questions sur le monde. Vers le CM1, cet appétit s'éteint : il n'est plus dans un apprentissage motivé par le pourquoi et le comment, il ne voit plus que la note, le passage dans la classe supérieure, etc. Mais ce n'est pas définitif : si l'on offre des situations pédagogiques qui permettent d'être autonome, de faire des recherches, de ne pas rester entre les quatre murs de la classe, ça repart.

L'éducation nouvelle portait ce rapport au questionnement, au tâtonnement expérimental et au temps nécessaire à l'expérimentation, avec le droit de s'arrêter, de prendre un virage, de se tromper. En pédagogie Freinet, on sort et on observe le monde en mettant des « lunettes » spécifiques - mathématiques, etc. Il y a cette idée de « travail pour de vrai » dans lequel on s'investit, et qui n'est pas du labeur, de la tâche. Des enfants, considérés comme pas très travailleurs deviennent capables de s'investir plus d'une heure et d'oublier les récréations parce qu'ils sont en pleine recherche documentaire pour faire un exposé qui serait comme une conférence.

L'un des rapports du Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (CNIRÉ) donne cette définition de la pratique innovante : « Une pratique innovante est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire. Prenant appui sur la créativité des personnels et de tous les élèves, une pratique innovante repose également sur une méthodologie de conduite du changement. Enfin, le partenariat permet à l'équipe d'enrichir son action grâce aux ressources de son environnement. Chacun de ces points ne suffit pas à lui seul, mais plusieurs combinés font d'une action une pratique innovante dans sa conduite et ses effets. »

C'est bien quand un enseignant est innovant, mais c'est encore mieux quand toute une équipe, un établissement, sont innovants. Or, l'actuel ministre de l'Éducation nationale est en train de faire des enseignants des exécutants. Le cœur du métier est désavoué : on doit suivre un programme, des prescriptions. Les repères en français, par exemple, sont de véritables directives, qui disent ce qu'il faut apprendre, comment, pourquoi, avec des situations pédagogiques à la minute près. On peut craindre qu'un jeune enseignant qui débute prenne et suive ces repères à la lettre.

Marianne Cerf

En matière d'éducation, on a l'impression qu'on ne requestionne plus les bases sur lesquelles ont été bâties un certain nombre de nos façons d'envisager l'école, la pédagogie ou la personne. Piaget a produit une théorie du développement : reste-t-elle incontestée ou pas ? Et où sont les espaces dans lesquels se discutent ces travaux qui parlent du développement de l'enfant, en dehors du champ des sciences de l'éducation ?

Comme dans le monde agricole, on voit des confrontations entre des collectifs institués, reconnus, et d'autres qui émergent. On voit aussi des collectifs qui aident les professionnels à exercer leur marge de manœuvre par rapport à leurs institutions - même s'il y a en réalité beaucoup d'autonomie et peu de contrôles par rapport à ce qui est prescrit. Il y a des choses similaires dans le monde agricole. Cela pose la question de la manière dont on peut construire collectivement ces nouvelles façons d'exploiter les marges de manœuvre, et dont elles sont appuyées et étayées par des travaux de recherche.

Dans le champ éducatif comme dans celui de la médecine, on relève des débats et des questionnements sur la façon de transformer des formes instituées par des approches différentes. On le voit notamment à travers des acteurs de la recherche qui essayent de « faire bouger le mammoth ». Mais l'outillage des acteurs qui se mettent en position d'intermédiation est peut-être insuffisant. Quels leviers ou organisations peuvent permettre de mobiliser les milieux professionnels concernés ? On voit un peu la même chose quand on veut faire bouger les gens dans la manière de penser l'agriculture.

ÉCHANGES

Lionel Larqué : *Le fait que l'école se situe hors des situations socio-économiques est un danger. Des gens comme Pierre Radanne proposent des solutions pédagogiques. Au lieu de ce cadre borné, disciplinarisé, qui met les élèves en situation de dépression scolaire parce qu'il ne fait pas rentrer l'histoire du monde, Pierre Radanne propose de narrer, dans le cadre scolaire, le type de monde (habitat, mobilité, rapports hommes-femmes, etc.) dans lequel il sera possible de vivre demain et après-demain, en faisant le lien avec les savoirs, savoir-être, compétences ou connaissances à mobiliser dans cette optique. Si c'est un monde désirable, l'enfant pourra mobiliser positivement ce qu'il est en train d'apprendre par rapport à cette histoire - ou à d'autres histoires possibles. Encore faut-il que la narration scolaire existe. Il revient à la communauté éducative d'expliquer qu'il s'agit non pas d'une sorte de supplément d'âme, mais de quelque chose qui permet aux gamins d'avoir une compréhension du sens de l'enseignement. Par ailleurs on est dans un paradigme de l'éducation où l'élève, pour pouvoir imaginer des choses, doit adhérer à la fiction selon laquelle le monde, c'est dans la classe. Mais selon Ivan Illitch, à partir de l'adolescence, les élèves n'adhèrent plus à cette fiction. Il faut alors connecter l'éducation pour de vrai pour leur permettre d'opérer aussi dans le monde. C'est compatible avec la proposition de Pierre Radanne. Quant à la question de savoir pourquoi, à un moment donné, il y a une sorte de lumière qui s'éteint, il y a plusieurs réponses. Certains estiment que c'est le système ou la structure de l'enseignement qui en est responsable. Mais des études cognitivistes ou évolutionnistes montrent qu'il se passe quelque chose dans la biologie des enfants, à partir de 9, 10, 11 ans, qui induit une régression dans la curiosité face à l'adulte - mais pas entre eux. Le monde adulte voit revenir cette curiosité à partir de 17, 18, 19 ans. Entre les deux, il y a un trou où la curiosité ne s'opère pas dans le même cadre : c'est une éducation majoritairement de pair à pair, dont le monde adulte et ses institutions sont complètement évacués. Cette phase intermédiaire d'une dizaine d'années correspond à une période de prise de risque totale.*

Un participant : Selon les pays et les cultures, l'adolescence n'est pas vécue de la même façon.

Lionel Larqué : Cette étude (« Teenagers: A Natural History », de David Bainbridge) est sérieuse, et considère que l'adolescence n'est pas une construction historique ou culturelle, mais un phénomène biologique de l'espèce. Si, dans le système éducatif, la manière dont la recherche produit des savoirs et des connaissances sur des catégories d'âge n'est pas intégrée, avec ce que l'on sait et ne sait pas sur les ados, on a un problème.

Une participante : On peut tenir compte des deux : les changements au niveau biologique, et la dimension culturelle.

Lionel Larqué : La conclusion de cette étude est que l'espèce humaine est spécifique parce qu'elle a une adolescence qui dure dix ans, et que c'est ça qui la rend adaptable en permanence. Son auteur renverse le jeu en disant que finalement, l'adolescence n'est pas une contrainte. D'un point

de vue éducatif, ce paradigme renverse tout. On pourrait inviter David Bainbridge pour qu'il fasse avec nous des hypothèses d'innovations, d'expérimentations - dans la cour, dans la classe ou dans un système autre.

Mehdi Khaneboubi : On pourrait être tous d'accord sur l'idée que l'éducation, l'école, le collège, sont une affaire extrêmement culturelle, culturalisée, et qu'il y a un danger énorme, avec M. Blanquer, à vouloir naturaliser ce qui est culturel. Il y a une espèce de fantasme de pouvoir trouver matériellement quelque chose qui est lié à quelque chose de culturel. J'ai tendance à être extrêmement sceptique et méfiant vis-à-vis de toute recherche de sciences dites « de la nature » qui donnerait des explications dans les mots, l'organisation sociale, etc.

Marianne Cerf : Ce que j'entends dans la bouche de Lionel, c'est : si on prend cette hypothèse au sérieux, qu'est-ce que ça nous aide à penser différemment ? On n'est pas dans une logique d'explication, mais dans une logique d'innovation.

Lionel Larqué : *Les sciences de la nature ont quelque chose à apporter à la science de l'éducation, et c'est insuffisamment pris au compte aujourd'hui. On ne peut pas rester entre sociologues de l'éducation. Cette étude est intéressante sur la manière dont on projette un regard sur l'adolescence.*

Emmanuel Porte : *Ce qui m'a frappé dans la séance d'aujourd'hui, c'est que l'une des difficultés à penser les innovations en éducation vient du fait qu'il n'y a plus - ou moins qu'avant - un consensus sur la question de la citoyenneté. Une partie des réponses, que vous apportez dans les expérimentations, est de repartir du petit niveau de la pratique, de ce que les gens peuvent faire à leur échelle pour se réapproprier un certain nombre d'innovations qui peuvent s'extraire d'un cadre politique déterminé : on va chercher dans d'autres traditions pédagogiques des réflexions et outils que l'on juge utiles pour résoudre un problème immédiat. Mais on a aussi le côté super-méta - européen, voire mondial - d'un cadre général de formation à la citoyenneté déconnecté des États-nations et ramené aux enjeux économiques. Dans les politiques de jeunesse, on voit de plus en plus une injonction à une éducation à la citoyenneté dont l'objectif est de rendre l'individu insérable dans un cadre économique globalisé. Mais il me semble qu'on a un trop grand écart entre ce qu'expérimentent des individus qui cherchent à innover en matière éducative, et ce cadre international d'insertion économique par l'éducation qui pèse sur toutes les sociétés aujourd'hui. Il nous manque une échelle. Par ailleurs, je voulais demander, par rapport aux expérimentations présentées ce matin, si des ressources de recherche issues du monde académique étaient utilisées pour les innovations pédagogiques.*

Héloïse Dufour : En tant qu'ex-chercheuse, je note à quel point la recherche anglo-saxonne ne semble pas exister en France. Pourtant il y a des recherches sur les classes inversées sur Google Scholar. Mais la question est plus générale : d'une part ça a du mal à percoler en France dans le milieu de la recherche, d'autre part le cheminement de la recherche au terrain est une catastrophe. On pourrait penser que les gens du supérieur, qui sont eux-mêmes des chercheurs, donc qui connaissent les modes de production de la connaissance, sont les plus susceptibles d'intégrer la recherche dans leurs pratiques, mais la plupart d'entre eux n'ont jamais lu un seul papier en sciences de l'éducation. Il faut toutefois reconnaître un problème de temps : les enseignants du secondaire ont des milliards de choses à faire, et ce ne sont pas des choses simples à appréhender.

Maria-Alice Médioni : La recherche ne s'adresse absolument pas aux enseignants, donc il n'est pas étonnant qu'ils ne se sentent pas interpellés par elle. Nous poussons à aller regarder ce que dit la recherche, non parce qu'elle va provoquer de l'innovation ou rendre l'enseignant créateur de pratiques et questionnements nouveaux, mais parce qu'elle vient conforter des hypothèses que nous mettons en jeu dans les situations de terrain, ou nous questionner, nous mettre dans l'embarras, nous obliger à être plus précis, plus explicite.

Emmanuel Porte : *À quelle condition la recherche est-elle utile aux acteurs ? Est-ce un enjeu de format de restitution ? Dans les autres séances, on a vu que ça ne suffisait pas. Premièrement, il faut travailler aussi la façon dont les choses peuvent être redistribuées dans d'autres langages, avec d'autres formats, etc. Deuxièmement, un format n'est pas qu'un format : c'est aussi le résultat d'une manière de rentrer dans un objet et un dialogue. Quand on imagine de faire une revue de diffusion de la connaissance scientifique vulgarisée, choisit-on de parler exactement de la*

même chose en le disant autrement, ou de faire un geste qui nous amène vers une forme de questionnement partagé de type formation-action, recherche-action, etc. ?

Marianne Cerf : Je vais faire un parallèle avec les acteurs des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) dans le monde agricole. Eux aussi convoquent des chercheurs, pour leur expertise ou pour les aider à évaluer l'efficacité de leur accompagnement. On a tendance à reprocher aux chercheurs d'être descendants, mais dans ce cadre-là on les conforte dans cette position, d'une certaine façon. Et revendiquer le fait d'être des paysans-chercheurs ne résout pas tout. La question, c'est la manière dont on construit le dialogue, les formats par lesquels on rentre dans le dialogue. Ça correspond peut-être à la construction qu'a faite ATD.

Maria-Alice Médioni : Je ne pense pas qu'on les conforte dans un format descendant. C'est peut-être à eux aussi de décider s'ils vont utiliser ce qu'ils trouvent chez nous. Je suis une grande lectrice de ce que publie la recherche, et je constate qu'elle ne cite jamais le terrain. Elle ne cite que ses pairs, globalement.

Line Richard : Les enjeux sociétaux ont tellement changé, les questions qui se posent à l'éducation sont tellement complexes que l'on ne peut plus faire l'économie d'une pensée complexe et non-linéaire. Aujourd'hui, le problème de la recherche est la pensée systémique, la pensée complexe, et cette pensée est très difficile à partager avec des gens habitués à penser de manière linéaire.

Lionel Larqué : Je vois au moins trois catégories d'intermédiation : la recherche-action, la recherche processuelle, et l'intermédiation avant la recherche - qui pose la question, comment on la pose, comment on passe d'une question à la recherche à une question de recherche... Il y a là, déjà, un processus d'intermédiation entre des acteurs dont le statut et la profession n'est pas le même. Ces trois catégories, que l'on a vues depuis la première séance, ne touchent pas à la même partie du processus de production de connaissances. C'est peut-être ça qu'il faudrait appréhender dans les prochains mois : quelles sont les catégories de moments où s'opèrent une friction, une porosité conflictuelle ou cognitive ? Et de quelle manière des académiques et non-académiques coopèrent-ils quand la recherche se déploie ?